

Forum
international

Désertif'actions



Désertification & Société civile • Montpellier 21-22-23/09/2006



Forum Désertif'actions

Forum international Désertification et Société civile
21, 22, 23 Septembre 2006, Montpellier, France

www.desertif-actions.org



Rapport Final



Sommaire

CHAPITRE I - AVANT-PROPOS.....	5
1 – INTRODUCTION	6
1.1 – <i>Le forum en résumé</i>	8
1.2 – <i>Les participants</i>	8
1.3 – <i>Les organisateurs</i>	9
1.4 – <i>Les bailleurs</i>	9
2 – LES OBJECTIFS DU FORUM DESERTIF ⁷ ACTIONS.....	9
2.1 – <i>Désertif⁷ Actions dans la continuité du Sommet de Johannesburg</i>	9
2.2 – <i>Eléments de contexte</i>	10
2.3 – <i>La démarche du forum</i>	11
3 – LA COUVERTURE MEDIATIQUE.....	12
3.1 – <i>Les articles du Midi Libre</i>	13
3.2 – <i>Les articles nationaux du Monde, de Libération et du Figaro</i>	15
3.3 – <i>La presse internationale : l'exemple du Soleil au Sénégal</i>	19
CHAPITRE II - SYNTHESE DU TRAVAIL PRELIMINAIRE	21
1 - SYNTHESE DES TRAVAUX PREPARATOIRES DE L'ATELIER 1	22
1.1 – <i>Les questions posées</i>	22
1.2 – <i>les idées consensuelles du e-forum et des contributions</i>	23
1.3 – <i>Les facteurs de désaccord</i>	24
1.4 – <i>Les points saillants pour la déclaration de Montpellier</i>	24
1.5 – <i>Des oublis</i>	25
2 – SYNTHESE DES TRAVAUX PREPARATOIRES DE L'ATELIER 2	25
2.1 – <i>Les questions posées</i>	25
2.2 – <i>Les options possibles</i>	26
2.3 – <i>Obstacles et défis mentionnés par les participants</i>	28
2.4 – <i>Questions ouvertes par les contributions</i>	29
2.5 – <i>Les points saillants pour la déclaration</i>	30
3 – SYNTHESE DES TRAVAUX PREPARATOIRES DE L'ATELIER 3	30
3.1 – <i>Société Civile : Acteur ou bénéficiaire ?</i>	31
3.2 – <i>Questions indicatives pour alimenter le débat</i>	31
CHAPITRE III - L'OUVERTURE.....	35
1 – <i>Introduction par Mme Mariame Sow, Secrétaire Exécutive de ENDA LEAD Sénégal</i>	36
2 – <i>M. Henri Carsalade, Président d'Agropolis</i>	36
3 – <i>Mme Monique Pétard, Conseillère générale du Département de l'Hérault</i>	36
5 – <i>M. Jean-Luc François, Adjoint au sous-directeur des politiques sectorielles et des objectifs du millénaire pour le développement au MAE</i>	37
6 – <i>Mr Arba Diallo, Secrétaire exécutif de l'UNCCD</i>	37
7 – <i>M. Antoine Cornet, représentant IRD à Tunis et ancien Président du CSFD et M. Marc Bied-Charreton, actuel Président du CSFD</i>	38
8 – <i>M. Christian Mersmann, Directeur du Mécanisme Mondial</i>	38
9 – <i>Mr M. Jean-Yves Grosclaude, Directeur du département développement rural, environnement et ressources naturelles de l'AFD</i>	39
10 – <i>M. Masse Lo, Directeur du programme LEAD Afrique Francophone</i>	40
11 – <i>Clôture de la matinée d'ouverture</i>	40
CHAPITRE IV – RAPPORT DES TROIS ATELIERS DE TRAVAIL.....	41
1 – SYNTHESE DU THEME 1 « PRIORITE DES ZONES ARIDES DANS LES AGENDAS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX »	42
1.1 – <i>Les sept présentations introductives aux débats</i>	42
1.2 – <i>Cinq témoignages de panélistes durant les ateliers</i>	43
1.3 – <i>Les débats</i>	44
2 – SYNTHESE DU THEME 2 :« POTENTIEL ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT DES ZONES ARIDES »	49
2.1 – <i>Résumé du E-Forum</i>	49
2.2 – <i>Quels types de produits et activités devront être développés pour valoriser les zones arides ?</i>	50

2.3 - <i>La recherche en réponse aux besoins de la société civile ?</i>	50
2.4 - <i>Rôle des acteurs, des pouvoirs publics, de la société civile, des producteurs ?</i>	50
2.5 - <i>Renforcement des capacités ?</i>	51
2.6 - <i>Un espace sous contrainte : besoin d'équilibre</i>	52
3 – SYNTHÈSE DU THÈME 3 « ROLES ET STRATEGIES DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE »	53
3.1 – <i>Les questions posées aux groupes de participants</i>	53
3.2 – <i>Réponses et propositions apportées</i>	53
CHAPITRE V - L'APPEL DE MONTPELLIER	57
CHAPITRE VI – A LA RENCONTRE DU GRAND PUBLIC : LA DIMENSION SOCIO-CULTUREL	61
1 - LA SALLE RABELAIS	62
2 – LE VILLAGE DES DESERTS SUR L'ESPLANADE	63
3 – LE CONCERT AU ROCKSTORE	65
CHAPITRE VII - LES ANNEXES	69
ANNEXE 1 – LE PROGRAMME DU DESERTIF' ACTIONS	70
ANNEXE 2 – FICHES DE PRESENTATION DES ORGANISATIONS ORGANISATRICES	71
PUBLICATIONS	72
ANNEXE 3 – LA COUVERTURE MEDIATIQUE	74
ANNEXE 4 – LES DECLARATIONS DE TUNIS	75
ANNEXE 5 – LA DÉCLARATION DE PÉKIN	78
ANNEXE 6 – LE RESUME DU FORUM DE BAMAKO	83
ANNEXE 7 – QU'EST-CE QUE LA TECHNIQUE DU CAROUSEL ?	85
ANNEXE 8 – LE VILLAGE DES DESERTS, LISTE DES STANDS	86
ANNEXE 9 – LISTE DES PARTICIPANTS	89

Chapitre I - AVANT-PROPOS



1 – Introduction

Désertification et Société Civile : une nouvelle donne ?

Le forum DESERTIF' ACTIONS réuni à Montpellier (France) du 21 au 23 septembre 2006 par les associations CARI (France), Both ENDS (Pays bas) et ENDA LEADF (Sénégal) et leurs partenaires associatifs et institutionnels constitue une étape importante pour tous ceux qui sont impliqués dans la lutte contre la désertification. Mais aussi pour ceux pour qui ne le sont pas ou qui hésitent à s'y investir.

Pour la première fois depuis les négociations et l'entrée en vigueur de la Convention des Nations Unies pour la Lutte Contre la Désertification, un forum réunissant un échantillon significatif d'acteurs de la société civile de tous les continents s'est exprimé sans équivoque sur ce problème grave à l'attention des citoyens, des scientifiques et des décideurs.

La première idée forte qui s'est dégagée de DESERTIF' ACTIONS est l'affirmation que la désertification a mauvaise presse, qu'elle est mal perçue et mal comprise mais qu'elle n'est pas une fatalité et quelle peut et doit être combattue. En particulier parce qu'elle ruine déjà l'avenir de millions de personnes, et aussi parce qu'elle menace des millions d'autres sur les 2,5 milliards de personnes qui vivent dans ces zones et pour qui il n'y a pas d'alternative crédible que de vivre là où elle sévit. C'est d'abord parce que la désertification est inacceptable dans son ampleur et ses conséquences sur la vie des gens et la pérennité des écosystèmes que la lutte contre la désertification est une cause de dimension mondiale.

La seconde idée forte de DESERTIF' ACTIONS est que l'on commence seulement à pouvoir évaluer de façon globale les conséquences de la désertification et qu'il devient dès lors plus facile d'expliquer les raisons pour lesquelles il faut se mobiliser. L'état des lieux sur la question présenté par des scientifiques au début de DESERTIF' ACTIONS a insisté sur les liens avec les questions du changement climatique non seulement en termes d'aggravation de la désertification, mais aussi sur la réduction des capacités d'adaptation qui en découlent. Il en est de même pour la biodiversité, en particulier celle à fort endémisme, sur laquelle s'exerce une surexploitation et la destruction des habitats. Le lien a explicitement été fait avec les flux migratoires et leur augmentation prévisible pour cause de raréfaction des ressources naturelles liées à la désertification et à la modification du cycle de l'eau. Enfin, et c'est un fait nouveau, les questions des pertes économiques liées à la désertification indiquent des montants évalués à 42 milliards de dollars qui oblitèrent, dans de nombreux pays, toute perspective de développement.

La troisième idée significative de DESERTIF' ACTION est que la lutte contre la désertification se situe à des niveaux d'organisation et d'action très variés et rien de significatif ne peut être réalisé sans la participation et la coopération de la société civile dans toutes ses composantes – scientifiques, associations, opérateurs économiques et autorités locales – qui doit donc s'organiser comme partie prenante aux décisions et à la mise en œuvre du plan multilatéral au plan local.

Enfin le DESERTIF' ACTIONS a aussi mis en évidence des signes d'espoir par l'éclairage porté sur un grand nombre d'initiatives déterminées entreprises par des acteurs de la société civile, dont bon nombre d'initiatives économiques tendant à prouver que les zones arides ont un potentiel très largement sous-valorisé pour cause de manque d'investissement approprié.

Les pistes ouvertes par le concept original de D ESERTIF' ACTIONS – mixité des acteurs participants autant géographique que socio- professionnelle, dimension culturelle et rencontre avec le grand public, co-animation avec des scientifiques - sont nombreuses et ne demandent qu'à être mise en œuvre par la prise en compte à tous les niveaux requis de l'Appel de Montpellier pour la lutte contre la Désertification dont nous encourageons la diffusion la plus large.

De plus DESERTIF' ACTIONS s'inscrit dans une période de grands bouleversements dans la perception des grands problèmes d'environnement par l'opinion publique et dont il faut chercher à profiter de la dynamique.

Nous voudrions remercier ici tous qui ont participé, autant que ceux qui nous ont soutenus dans l'organisation de cet événement. Nous les invitons, en élargissant cette invitation à d'autres, de poursuivre avec nous cet effort dont le sens et la portée ouvrent des perspectives à long terme avant que les effets de seuil rendent par avance caduc tout recours possible.

Patrice Burger

CARI

Président du comité d'organisation

1.1 – Le forum en résumé

Le forum international Désertif-Actions ou « Désertification et Société Civile » s'est déroulé à Montpellier les 21, 22 et 23 septembre 2006 dans le cadre de l'année mondiale des déserts et de la désertification, 2006.

Les deux premières journées ont été consacrées aux travaux des participants en ateliers. Le troisième jour a pris la forme d'un événement grand public sur l'esplanade du Corum et dans la salle Rabelais (*voir programme en annexe 1*).

1.2 – Les participants

L'évènement a regroupé **209 participants** soit :

- Plus de 110 ONG issues de 49 pays : Afrique du Sud, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Djibouti, Ethiopie, Kenya, Mali, Mauritanie, Namibie, Niger, Ouganda, Sénégal, Soudan, Tchad, Togo, Zimbabwe, Canada, Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Cuba, Haïti, Pérou, Chine, Inde, Philippines, Allemagne, Finlande, France, Italie, Pays bas, Royaume Uni, Norvège, Moldavie, Tadjikistan, Algérie, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie, Emirats Arabes Unis, Iran, Pakistan, les Nations Unies.
- Une trentaine d'organismes et de bénévoles.
- Des scientifiques : le **Comité Scientifique Français de la Désertification**, l'IRD, le CIRAD, l'IAMM, l'OSS ainsi que quelques scientifiques étrangers parmi les participants pris en charge.
- Des Institutionnels : le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, l'Agence française pour le Développement, le Secrétariat de l'UNCCD, la GTZ, le CILSS, le Mécanisme Mondial, le Fonds international de Développement Agricole, le PNUD etc.
- Des Collectivités locales : la Mairie de Montpellier, le Conseil Général de l'Hérault, le Conseil Régional de Picardie, des maires du Mali, du Niger etc.

Des participants sont venus de tous les continents (figure 1).

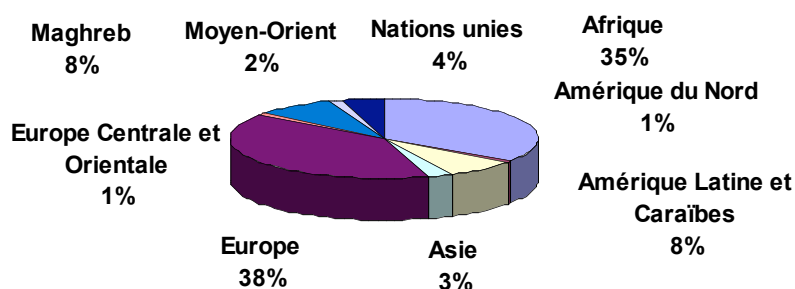


Figure 1 : Les participants par région géographique

Bien que la majorité de ces participants soient des représentants d'ONG, d'autres catégories de la société civile ont également été bien représentées, comme les scientifiques et les institutionnels (figure 2). Seul le secteur privé a fait défaut malgré plusieurs invitations et relances de la part des organisateurs.

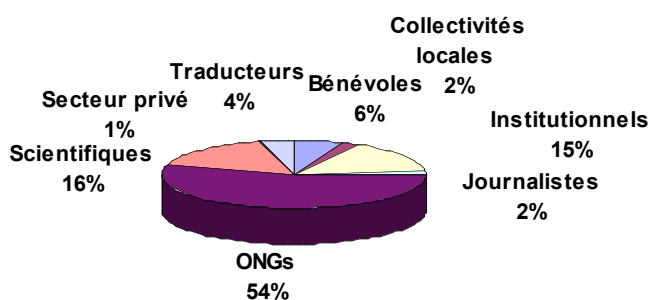


Figure 2 : Typologie des participants

1.3 – Les organisateurs

La manifestation a été coordonnée par le Centre d'Actions et de Réalisations Internationales (CARI : www.cariassociation.org) et co-organisé avec Both ENDS depuis les Pays-Bas (www.bothends.org) et ENDA LEAD francophone depuis le Sénégal (www.enda.sn).



(Voir fiches de présentations de ces différentes organisations en annexe 2)

1.4 – Les bailleurs

Le Désertif' Actions a bénéficié de 200 000 euros de financements de la part du Ministère des affaires étrangères (MAE), du Ministère de l'écologie et du développement durable (MEDD), de l'Agence française de développement (AFD) et du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) pour la France, du Mécanisme Mondial (MM) et du Fonds international de développement agricole (FIDA) pour l'international.

De plus, la Ville de Montpellier et le Conseil Général de l'Hérault ont apporté leur soutien en nature (fourniture de salles de réunion, de matériel, prise en charge de repas et d'hébergements etc.).

2 – Les objectifs du forum Désertif' Actions

2.1 – Désertif' Actions dans la continuité du Sommet de Johannesburg

Le sens global du forum Désertif-Actions est de permettre la rencontre des organisations de la société civile travaillant dans les zones arides dans le cadre de la Convention des Nations-Unies pour la Lutte contre la Désertification (UNCCD) et d'autres accords multilatéraux pour communiquer sur l'importance du travail dans les zones arides à une large audience d'ONG, de collectivités locales, d'institutions internationales et au secteur privé.

Ce forum fait suite à l'appel lancé en faveur d'un soutien plus accru pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification, lors du dernier sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg. Celui-ci ouvre la voie pour une mobilisation renouvelée des acteurs de la société civile.

Aussi, le pool des organisations de la société civile organisant cette rencontre (CARI, Enda tiers monde, Both Ends), met-il en exergue le « *décalage entre l'ampleur du phénomène de désertification et la portée limitée des actions entreprises, jusqu'ici, par les différents groupes d'acteurs (i) et entre la faible mobilisation des acteurs de la société civile, comparativement à la place qui leur est accordée, en tant que partenaires à part entière des pouvoirs publics (ii)* » dans le texte de la Convention.

Le forum a trois objectifs et sujets spécifiques :

1. rendre la question des zones arides plus prioritaire dans les agendas politiques nationaux et internationaux.
2. explorer le potentiel économique innovant des zones arides en vue d'accroître le revenu des communautés locales.
3. faire entrer le rôle des organisations de la société civile et leurs réseaux nationaux/internationaux dans une stratégie.

Outre ces objectifs spécifiques, les trois ateliers ont pour mission de définir au moins quatre recommandations en direction des décideurs, des donateurs, et des institutions internationales sur la manière dont ils devraient soutenir et renforcer les activités de la société civile pour réduire la pauvreté dans les zones arides. Ces recommandations doivent contribuer à l'élaboration d'un « Appel de Montpellier pour les zones arides » qui comportera aussi une prise de position sur la valeur des zones arides et leur importance pour le mode de vie de nombreuses populations, ainsi qu'une stratégie pour une implication claire des organisations de la société civile.

2.2 – Eléments de contexte

Le rôle des zones arides dans l'écosystème global est incontestable : elles occupent 30% de la surface du globe, elles sont réparties sur tous les continents et la biodiversité des espèces qui les composent est endémique. Cette caractéristique unique doit être mise en rapport avec un second constat tout aussi éloquent : un milliard d'homme et de femmes vivent dans ces régions et sont parmi les plus pauvres de la planète. L'évolution négative des zones arides en termes de désertification est avérée comme un problème clé, un enjeu pour tous du présent et du futur.

Malgré de forts engagements, de nombreux acteurs de terrain agissent souvent avec de faibles moyens et ont de grandes difficultés à se faire entendre ; ils ont de plus en plus de mal à endiguer l'accroissement des problèmes liés à la dégradation du milieu, en premier lieu celle des terres, et leurs conséquences alarmantes sur la vie et le revenu des populations rurales.

Les politiques publiques nationales et les cadres de référence internationaux, dont la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification, sont en échec pour réunir la masse critique de volontés et de moyens indispensables à une dynamique collective d'action. L'absence de consensus sur une stratégie d'intervention cohérente, ainsi que sur la définition d'objectifs prioritaires limite fortement la portée effective des efforts engagés sur le terrain.

Le monde scientifique, a réalisé de nombreux travaux sectoriels sur le sujet, mais souvent mal connus et très peu valorisés par les acteurs de la lutte contre la désertification à tous les niveaux de l'action. Par ailleurs il n'a pas réussi à ce jour à produire une connaissance globale du sujet et constituer un argumentaire solide de nature à peser – à l'instar des travaux sur le changement climatique - sur les décisions politiques

Trois constats significatifs du débat international posent question :

- la disparition progressive de la lutte contre la dégradation des terres et du développement des zones arides dans l'agenda politique des donateurs malgré quelques rappels incantatoires dans les déclarations internationales
- un accroissement de l'intérêt des institutions multilatérales telles que la Banque Mondiale pour les zones arides centré majoritairement sur les aspects économiques
- la persistance d'une faible implication de la société civile, aussi bien dans les pays du sud que dans les pays du nord, pour mettre en commun ses atouts pour l'action et peser sur les choix et orientations des politiques,

2.3 – La démarche du forum

Ces évolutions conjuguées risquent à court terme de mener au désengagement de la communauté internationale ou à des options de développement non durables aussi bien pour ces territoires que pour les populations qui y vivent. C'est pourquoi nous pensons que les organisations de la société civile devraient s'investir en tant que parties prenantes, déterminer les actions possibles, identifier des options de développement durables alternatives et avoir une discussion stratégique sur les arguments et moyens pour peser de toutes leurs forces dans la fixation des priorités des décideurs.

Une telle démarche s'appuie obligatoirement sur la construction d'arguments recevables à faire valoir dans la compétition entre vraies et fausses urgences mondiales. C'est pour établir le diagnostic, réunir les éléments du plaidoyer et définir ensemble les étapes et les objectifs stratégiques à atteindre que Désertif'Actions propose de mettre ces questions au débat. Un forum électronique lancé en juin 2006 et la fourniture par les participants de 90 contributions ont porté sur un ensemble de questions ouvertes mentionnées dans le chapitre suivant pour introduire le travail préliminaire des participants à travers leurs contributions et les messages échangés sur le e-forum.

Comme les trois ateliers ont été préparés de façon coordonnée mais indépendante, la présentation du travail préliminaire ainsi que celle des rapports de synthèse est distincte d'un atelier à l'autre : tous les responsables d'ateliers ont préalablement posé un certain nombre de questions aux participants et à la société civile. Mais la restitution des contributions des participants et du contenu du e-forum a eu lieu de façon plus ou moins directe en amont et pendant le forum, parfois même sous la forme de questions formulées pour lancer les débats lors des ateliers.

3 – La couverture médiatique

L'événement Désertif Actions a fait l'objet de nombreux articles dans la presse quotidienne, en France surtout mais également à l'extérieur et en particulier en Afrique et en Amérique Latine. Il a été relayé par plusieurs radios nationales ainsi que par des télévisions françaises régionales (*voir annexe 3 pour le détail*).

C'est la première fois qu'un forum international, impliquant à ce point les acteurs de la société civile mondiale sur les problèmes de la Désertification, a reçu une couverture médiatique aussi importante. Quotidiens nationaux, comme régionaux, radios et télévisions ont renvoyé une vision assez fidèle, « panoramique » et pertinente de ce phénomène mondial des plus graves.

Certains articles ont permis ainsi de relater les faits en quoi *« les zones où le processus menace rassemblent entre 1 et 2 milliards d'habitants. C'est à dire le sixième de l'humanité »*, que *« la menace que la dégradation des sols fait peser sur l'économie de tous les pays y compris les plus riches »* ou encore qu' *« il y a une relation évidente entre la désertification, la pauvreté et migration »*. L'importance de la place laissée à la société civile dans cet événement a également été un point important relevé par les médias.

Aussi, et entre autres à travers ces différents messages qui ont relayé l'événement Désertif actions, on ose espérer que la prise de conscience de l'urgence des décisions politiques pour remédier à ce processus et renforcer les actions de Lutte contre la Désertification aura progressé tant auprès des décideurs que de la population. Ce qui donnera toute sa valeur à la décision de l'ONU de faire de 2006 l'Année International des Déserts et de la Désertification.

Nous présentons cinq articles parmi les articles les plus significatifs : c'est à la fois la transcription de l'esprit du forum et les éléments jugés les plus importants par la presse qui semblent intéressants.

2. L'expert « **Priorité à la lutte contre la désertification !** »

21 SEPTEMBRE

→ **Ouverture du forum international "Desertif'actions" à Montpellier**

Patrice Burger, vous êtes directeur du Cari, une association accréditée auprès de la convention des Nations Unies de lutte contre la désertification. Comment expliquez-vous que ce fléau soit moins pris en compte que la déforestation ou la fonte des glaciers par exemple ?

Parce que ce phénomène complexe est difficile à appréhender. La désertification, c'est un processus lent causé par le climat, mais aussi par les activités humaines (le déboisement, de mauvaises pratiques agricoles) ou des migrations dans des territoires déjà fragilisés. Le processus de dégradation des sols affecte les ressources naturelles là où des populations vivent et celles-ci deviennent alors les propres prédateurs de leur environnement déjà appauvri. C'est une dévitalisation écologique et humaine.

Les scientifiques eux-mêmes, cloisonnés dans leurs spécialités, ont du mal à avoir une vision globale du problème. Tandis que le grand public pense qu'il s'agit de lutter contre l'avancée du désert, ou a une vision romantique du désert et de ses palmiers...

Quel est l'état des lieux sur la planète ?

Les zones arides représentent aujourd'hui 30 % des terres émergées. Contrairement aux idées reçues, elles sont plus étendues en Asie qu'en Afrique. Et l'on évalue à 1 milliard de personnes, soit un sixième de l'humanité, le nombre de gens affectés par ce fléau.

Sait-on inverser le processus ?

Oui, à condition d'intervenir avant un certain seuil. Dans la phase ultime de la désertification, là où tombe seulement 50 mm de pluie par an, on ne peut plus agir. On sait lutter sur des surfaces restreintes aux marges du désert mais les tentatives à grande échelle comme la barrière verte en Algérie ont échoué.



Patrice Burger, organisateur.

Que peut faire la société civile contre cela ?

La société civile, c'est-à-dire les scientifiques, les entreprises, les citoyens, les organisations non gouvernementales peuvent d'abord relayer la parole de populations qui ne sont pas entendues. Des populations pauvres dans des zones pauvres, cela n'intéresse personne ! Il n'y a pas d'enjeu. Sauf que ces populations qui n'arrivent plus à vivre dans ces zones vont aller grossir les effectifs des bidonvilles qui sont la plus grosse production urbanistique du monde. Le Maroc l'a compris et vient de mettre en place une stratégie de survie de ses oasis où vivent 3 à 4 millions de personnes. Une oasis est une création humaine qui ne se maintient que si elle est entretenue. C'est ce type d'action qu'il faut mener.

En Afrique, des flux de populations ne parvenant plus à vivre dans leurs campagnes font invariablement le trajet du sud au nord du pays, puis vers la côte et enfin, vers l'Europe. La désertification a aussi ce type de conséquence.

Lors du forum de Montpellier, nous allons élaborer un autre type d'argumentaire, économique celui-là. Nous allons inventorier les ressources propres de ces territoires (la gomme arabique qui a une très forte valeur ajoutée en est un exemple) afin que leur survie ait aussi un sens pour les tenants d'un monde de spécialisation des productions et de commerce.

Midi Libre

Les institutions internationales jouent-elles leur rôle ?

191 pays ont ratifié la convention de lutte contre la désertification des Nations unies. Mais, les causes sont en compétition et les actions d'éducation et de santé (à l'exemple des priorités de l'action de coopération de la France) sont privilégiées. Sauf qu'il ne sert à rien d'éduquer quand il n'y a plus personne sur un territoire. Ne pas répondre prioritairement à la désertification, c'est accepter de sacrifier les populations de ces zones.

Qu'est-ce que le Cari et pourquoi est-il basé dans l'Hérault ?

Le Cari a repris l'activité internationale du Ciepad (Carrefour international d'échanges de pratiques appliquées au développement) qui est né à l'initiative d'Edgar Pisani avec l'appui de l'Héraultais Gérard Saumade dans les années 80. Le Cari existe depuis 1998 et intervient aujourd'hui sur le terrain dans cinq pays. En se constituant en réseau européen, il a voix au chapitre en matière de coopération et est sollicité depuis un an et demi par la Commission européenne sur ces questions. ●

Propos recueillis par O. B.

Forum

Le forum "Désertification et société civile" se déroule du 21 au 23 septembre dans les locaux d'Agropolis et de l'Institut agricole méditerranéen. 200 personnes de plus de 50 pays, dont 95 prises en charge par le Cari et représentant les pays du Sud, travailleront en ateliers. Thèmes abordés : zones arides et agenda politique ; potentiel économique et accroissement des ressources des communautés locales ; stratégie des organisations de la société civile.

Le 22 septembre au soir, sera lancé "L'appel de Montpellier" destiné à alerter l'opinion sur cette question.

Samedi, enfin, sur l'esplanade du Forum, de grandes tentes abriteront des animations ouvertes au public (musique, cuisine etc.).

Désertification Cinq milliards d'hectares dans la tourmente

RAPPEL

→ La désertification menace 40 % des terres disponibles sur Terre. 250 spécialistes, venus de 50 pays, en débattent à Montpellier

La planète est en danger. Il suffit de prêter l'oreille aux propos des climatologues pour s'en convaincre. Le réchauffement, dont on parle à tout va, pèse de plus en plus lourd sur les épaules de la planète, menacée par bien d'autres maux. La désertification en est un. De taille.

Pour sensibiliser l'opinion et « lancer un nouvel appel à la mobilisation », le forum international "Désertifications", qui s'est tenu sur le campus d'Agropolis-Montpellier et qui s'achève aujourd'hui avec une journée grand public, place de la Comédie, a réuni une pléiade de spécialistes de tous les continents.

Cette désertification, marquée par un appauvrissement des sols, une dégradation du milieu puis un déplacement des populations, menace 5 milliards d'hectares à l'échelle mondiale. Ces 50 millions de km² représentent les surfaces réunies des Etats-Unis, du Canada et du Mexique !

« Sur la totalité de ces terres, 20 % sont réellement dégradées », souligne Marc Bied-Charreton, président du Comité scientifique français contre la désertification. Selon lui, « 600 millions de personnes sont directement touchées. Les zones où le processus menace rassemblent entre 1 et 2 milliards d'habitants. C'est-à-dire le sixième de l'humanité ».

L'Asie et l'Afrique sont frappées de plein fouet. Des pays comme la Chine, l'Inde, le Pakistan ou l'Iran en souffrent. Même chose pour l'Afrique du Nord, subsaharienne ou australe. Nul n'est épargné : la Californie pâtit de la désertification. L'Europe aussi : une partie de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce et du Portugal en souffrent aussi. Pour autant, le traitement écologique et so-



En cause, le changement climatique, bien sûr, mais aussi l'intervention de l'homme sur la planète. Max BERULLIER

cial qui y est apporté n'a rien de semblable avec la situation au Sahel...

Pour expliquer ce qui se passe, le changement climatique est bien sûr avancé. Mais l'intervention de l'homme pèse davantage. Patrice Burger, directeur du Cari (Centre d'actions

Marc Bied-Charreton a la conviction que « ce n'est pas une fatalité ». Même si « la prise en compte des pays riches demeure assez faible ». Le président du Comité scientifique français en convient : « Le rôle d'un tel forum, c'est de pousser les pouvoirs pu-

que les pertes de récolte dues à l'érosion atteignent 50 milliards de dollars par an !

Que faire, alors ? « Les pays développés peuvent aider à l'organisation des filières et acheter à ces pays. Des produits comme l'argan, la gomme arabique ou le karité sont à forte valeur ajoutée. Il faut essayer de labeliser ces produits des régions arides pour soutenir les producteurs locaux. Le commerce équitable doit être développé », estime Marc Bied-Charreton, qui plébiscite aussi la multiplication des organisations de groupements de paysans. En Afrique australe et en Inde, de telles démarches ont permis d'éviter le pire et d'endiguer l'extension de la pauvreté. La communauté internationale doit se mobiliser. La seule question à se poser concerne le prix qu'elle est prête à y mettre. ●

Anthony JONES

« Les zones où le processus est engagé rassemblent entre 1 et 2 milliards d'habitants »



et de réalisations internationales), rappelle que « la pression sur le milieu, la démographie, les pratiques agricoles et d'élevage inappropriées, ainsi que les conflits, contribuent à la désertification. En moins de dix ans, un paysage peut se modifier, passer d'une forêt tropicale au désert ».

blics à bouger. Et d'inciter les scientifiques à multiplier les programmes de recherche adaptés ».

Apparemment, la France ne se montre pas la plus chiche : l'Etat met 50 M€ chaque année dans la lutte contre la désertification en Afrique. Une goutte d'eau lorsque l'on sait

Le Monde
Mardi 26 septembre 2006

ENVIRONNEMENT & SCIENCES

La constante avancée du désert est la cause oubliée des migrations africaine

Dans le cadre de l'Année de la désertification lancée par les Nations unies, un colloque réunissait les spécialistes de la question à Montpellier

MONTPELLIER
ENVOYÉ SPÉCIAL

Un constat de Jean-François Faye, de l'association sénégalaise Prabioc, est partagé par la majorité des experts de la désertification : « Il y a une relation évidente entre désertification, pauvreté et migration. » Le thème n'a cessé d'être évoqué pendant le colloque Désertif'actions, qui a réuni à Montpellier, les 21 et 22 septembre, près de deux cents chercheurs et représentants de la société civile des pays du Sud. L'avancée des déserts, en rendant toujours plus difficiles les conditions de vie dans les zones arides, conduit les populations jeunes à émigrer en nombre croissant.

« C'est une problématique nouvelle pour les scientifiques », observe Antoine Cornet, chercheur à l'Institut de recherche pour le développement. Le schéma est simple : « Les paysans n'arrivent plus à satisfaire leurs besoins primaires, et vont vers les villes, vers les côtes ou vers les pays développés », résume Jean-François Faye.

Depuis quelques années, le phénomène semble même s'accroître, comme au nord du Cameroun : « La désertification se manifeste par la disparition du couvert végétal, par le fait qu'on doit puiser l'eau de plus en plus profondément, par des conflits violents autour des points d'eau, dit Aboukar Mahamat, de l'Association camerounaise pour l'éducation environne-



Des centaines d'immigrants traversent chaque année le Sahara pour gagner l'Europe. SAMUEL ARANDA/AFP

mentale. On voit se produire des migrations qu'on n'avait jamais vues dans cette zone. » Si la pauvreté est le principal motif de départ, l'envie de découverte n'est pas à négliger : « Ils veulent aussi découvrir d'autres pays, les voyages instruisent, dit Marie Tamoufo Nkom, de l'association Jeunesse verte. On ne peut pas interdire aux jeunes de rêver. »

Renforcer l'agriculture

La migration ne semble viser que marginalement les pays européens : on s'en va d'abord vers les métropoles de son pays ou des pays proches, ou vers d'autres régions. Par exemple, les pêcheurs en eau douce du nord Cameroun visent la région de Douala, sur la côte, où ils espèrent trouver de nouvelles ressources halieutiques. En

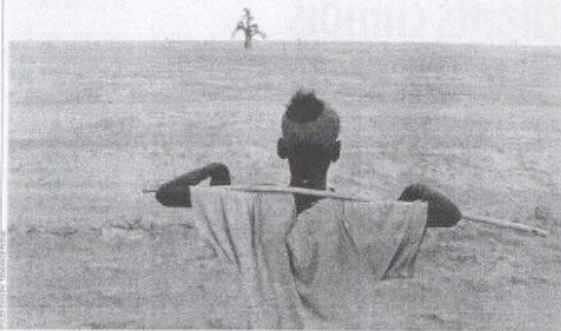
Iran (la désertification n'affecte pas que l'Afrique), le départ des paysans se fait principalement vers les grandes villes, observe Catherine Razavi, de l'association iranienne Cemesta. Au Sénégal, la majorité des jeunes vont sur Dakar et seulement quelques-uns en Europe, dit Jean-François Faye.

Peut-on quantifier le phénomène ? Un chiffre, produit par la Banque mondiale, circule depuis plusieurs années : 60 millions de personnes des zones arides pourraient migrer d'ici à 2020. En fait, « il y a très peu d'études relatives à l'influence de la désertification sur la migration. La question est cruciale, mais il faut l'étudier plus précisément », dit Antoine Cornet.

Pour prévenir l'émigration, il faudrait enrayer la désertification, qui affecte près de 3,6 milliards

d'hectares sur Terre, dont 37 % en Afrique et 33 % en Asie. « La lutte contre la désertification, c'est donner aux gens les moyens de vivre », résume Aïda Tarhouni, qui intervient en Tunisie pour l'association suisse Intercoopération. Et c'est l'agriculture qui apparaît aux experts comme la principale activité économique à renforcer : « Le schéma classique de développement - l'industrialisation des villes pour absorber l'exode rural - ne fonctionne plus, dit Antoine Cornet. Il faut intensifier l'agriculture, lui redonner la priorité. » La conférence s'est conclue par un appel qui, en cette année déclarée Année de la désertification par les Nations unies, enjoint aux décideurs de prêter plus d'attention à ce problème oublié.

HERVÉ KEMPF



Un enfant seul dans la région de Niono au Mali. 40% du pays est touché par la désertification.

Awa Sow Cissé Dembele, coordinatrice d'ONG au Mali:

«La désertification produit des exodes massifs»

Montpellier de notre correspondant

La désertification menace 40% des terres disponibles de la planète, essentiellement en Afrique et en Asie. Un processus qui s'aggrave, alors que les Nations unies ont déclaré 2006 «Année internationale des déserts et de la désertification». Scientifiques et représentants d'ONG venus d'une cinquantaine de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud se sont réunis trois jours (du 20 au 23 septembre) à Montpellier pour le forum Désertif'Actions. Parmi les intervenants, la Malienne Awa Sow Cissé Dembélé, directrice exécutive du Conseil de concertation et d'appui aux ONG (CCAONG), qui regroupe 172 organisations non gouvernementales, toutes engagées dans des actions de lutte contre la désertification au Mali.

Le Mali est-il particulièrement touché par la désertification?

Les zones touchées représentent 40% du territoire. Mais ce chiffre recouvre des réalités très diverses. Au nord, on a l'image classique du désert de sable sans une goutte de pluie, avec des vents qui poussent les dunes à grignoter de plus en plus d'espaces cultivés. Mais à l'est et au centre du pays, le problème est qu'il pleut trop! Notre période pluvieuse, qui va de mai à septembre, provoque d'énormes inondations. Dans ces régions semi-montagneuses, la partie fertile des sols est arrachée par les eaux de ruissellement, laissant un sol rocailleux impropre à toute culture.

Quelles actions sont menées?

Ce sont des actions de dimensions très modestes, voire microscopiques. En voici deux exemples parmi tant d'autres. Dans les régions semi-montagneuses, des ONG construi-

sent de petits murets de pierre perpendiculaires à la pente, qui permettent de retenir les coulées de boue lors des averses. Et, au nord, on plante des arbustes (*Acacia albidia*) ou des buissons épineux (*Prosopis*) capables de résister à la sécheresse. On les place en bordure des villages et des champs comme remparts à l'invasion des dunes de sable.

L'homme est aussi parfois à l'origine de la désertification...

Bien sûr. Pour faire la cuisine, les Maliens brûlent d'énormes quantités de bois, puisées sans retenue dans les grandes forêts du centre du pays par des bûcherons très pauvres qui n'ont que la vente de ce bois pour nourrir leur famille. Certaines ONG tentent d'organiser les femmes de ces bûcherons autour d'activités de teinture, de petits commerces et d'épargne, afin que leur participation financière au foyer incite leur mari à couper moins d'arbres. Autre problème: la démographie. Chaque fois qu'une famille s'agrandit, elle coupe l'arbre qui est devant la case afin de construire une autre case pour le fils. Nous avons besoin d'un changement de comportements: chaque fois que tu coupes un arbre, tu dois en planter un autre.

Ces actions sont-elles suffisantes?

Non. D'abord par manque de moyens. Les ONG, qui travaillent déjà avec très peu d'argent, n'obtiennent de leurs bailleurs occidentaux que des promesses de financement sur deux ou trois ans. Et après, plus rien! Vous croyez qu'il suffit de trois ans pour stopper la désertification d'une région? L'autre problème, c'est que le gouvernement ne s'est toujours pas engagé dans une politique globale de lutte contre ce fléau. Or, pour empêcher qu'une zone aride ne se transforme en véritable désert, il faut absolument améliorer les conditions de vie des populations présentes pour les inciter à y rester. Il faut leur creuser des puits, leur construire des écoles et les pourvoir en soins médicaux. Résultat, alors que nous luttons depuis vingt ans, la situation va de mal en pis. Et les acteurs sur le terrain sont désespérés.

Que reprochez-vous aux organisations internationales?

De ne pas débourser assez d'argent pour les programmes de lutte contre la désertification. Lors de la Conférence de Rio, en 1992, la communauté internationale a défini trois priorités: la biodiversité, les changements climatiques et la désertification. Il a été décidé que le Fonds pour

l'environnement mondial serait le financeur principal des deux premières, mais pas de la troisième! Pourtant, c'est dans l'intérêt direct des pays riches de nous aider. Car la désertification produit des phénomènes massifs d'exode. Les populations de ces zones arides vont vers les grandes agglomérations de leur pays, gonflant les bidonvilles. Pour les plus courageux dans ces populations écrasées par la misère, la seule solution reste l'émigration vers les pays riches... ◆

Recueilli par PIERRE DAUM

Un appel pour «agir maintenant»

À l'issue des trois jours du forum, les participants ont lancé un appel à leurs gouvernements et aux organisations internationales. Cette déclaration de Montpellier demande aux organisations internationales d'«augmenter leur dotation pour la lutte contre la désertification». Et aux gouvernements des pays concernés de «coordonner plus vigoureusement les actions des bailleurs de fonds, en relation avec la société civile». «Ce texte se veut une piqure de rappel», explique Patrice Burger, coorganisateur du forum. Nous, la société civile, sommes fatigués de constater que le problème n'est toujours pas pris dans son ampleur, ni par les gouvernements du Sud ni par les bailleurs de fonds du Nord. Or il faut agir maintenant, sinon on court au désastre! ◆

P.D.

La convention sur la désertification en panne sèche

ENVIRONNEMENT

Les participants au forum international qui vient de se tenir à Montpellier demandent à ce qu'une plus grande place soit accordée à la société civile.

De notre envoyée spéciale à Montpellier

C'EST LA MAL-ALIMÉE des conventions internationales nées du sommet de la Terre à Rio en 1992. La convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, ratifiée par 191 pays et qui fête cette année son dixième anniversaire, affiche un maigre bilan. Alors qu'elle doit normalement inciter chaque pays signataire à prendre des initiatives, elle n'a guère permis de modifier un constat alarmant : 40 % des terres disponibles de la planète,

sur lesquelles vivent un milliard de personnes dans 110 pays, sont menacées de désertification.

Rien qu'en Chine, 2,6 millions de km² sont concernés, principalement dans le Xinjiang au nord-ouest du pays, où il est désormais interdit de créer de nouvelles exploitations agricoles. Loin de ne concerner que les seuls déserts, contrairement à une idée reçue, ce fléau est défini par l'ONU comme « la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches ». Et, si rien ne change, dans vingt-cinq ans, 2 milliards de personnes seront touchées, dont 700 millions en Afrique.

Dans le cadre de l'Année internationale des déserts et de la désertification, les 200 participants au forum « Désertif actions, désertification et société civile », issus de 60 pays différents, ont proposé, la semaine dernière à Montpellier, des solutions

concrètes pour améliorer la mise en œuvre de cette convention. Loin des sempiternels discours

larmoyants propres aux cérémonies, ils sont partis du constat qu'elle avait une très faible visibilité internationale. Khadija Ravasi, qui dirige l'ONG iranienne Cenes, lance : « Ma fille de 10 ans est très au courant des questions liées à la biodiversité, mais elle n'a jamais entendu parler de cette convention ! »

« Le sida de la nature »

Aussi la plupart des acteurs concernés estiment, à l'instar de Vera Weill-Hallé, directeur de la mobilisation des ressources au Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA), qu'« il faudrait identifier deux ou trois messages clés à marteler auprès des décideurs ». Cela permettrait peut-être aux grandes organisations de défense de

l'environnement, beaucoup plus mobilisées sur d'autres causes (même si on notait ici la présence du WWF et de l'UICN), de jouer leur rôle de lobby.

Agiter l'épouvantail de l'immigration – une des conséquences de la désertification – apparaît par exemple à certains comme un bon moyen de sensibilisation des pays du Nord. Car, comme le souligne

Rajeb Boulharout, porte-parole de la convention, « auparavant, c'était le sable de Mauritanie qui attirait aux Açores ; maintenant, ce sont les émigrés sub-sahariens qui s'y échouent ». Or, si les bailleurs de fonds des pays développés n'ont

guère financé « le sida de la nature », selon l'expression d'un participant africain, c'est parce qu'ils n'y trouvaient aucun intérêt.

De fait, ce traité international est resté lettre morte faute d'être financé. « Il est né d'un malentendu originel : les pays pensaient

qu'en le ratifiant la convention leur apporterait des ressources additionnelles », analyse Christine Mersmann, directeur du Mécanisme mondial de la convention, organisme subsidiaire chargé de conseiller les pays sur le financement de ces questions.

Or, jusqu'en 2000, les parties à cette convention ont été privées d'accès au Fonds pour l'environnement mondial (GEF), qui vient

de consacrer à la désertification 200 millions de dollars (sur 3,2 milliards) pour la période 2007-2012. Et la convention de renvoyer les pays à leurs obligations de réaliser des plans d'action nationaux, la plupart restés inapplicables. Bref, chacun se redonne le bébé.

Pour que cela marche, les participants ont déclaré d'une seule voix que tous les intéressés, gouvernements, ONG, scientifiques et secteur privé, devaient travailler en plus étroite synergie. « C'est une

caravane dans laquelle tous les acteurs doivent monter », synthétise dans une image Khadija Ravasi. La recherche, invitée à sortir de ses laboratoires, est particulièrement montrée du doigt. « Je n'ai jamais vu une seule étude sur la situation de ma région », regrette Abilhadje Abdallah, maire de Adiel Hoc, au nord du Mali, le visage caché derrière son chèche.

Dans la déclaration finale de Montpellier, la société civile demande donc « d'associer les utilisateurs à la définition des programmes de recherche et de s'efforcer à ce que les résultats leur parviennent de façon intelligible ».

D'autres ont des préoccupations nettement plus pragmatiques : pour Marie Tamoufo Nkom, porte-parole de la jeunesse africaine, « l'urgence, c'est plutôt de s'adapter en aidant les jeunes de ces régions à trouver des emplois ».

CAROLINE DE MALET

En Iran ou au Mali, les éleveurs sont les plus exposés

Dans ces deux pays, les nomades se retrouvent démunis pour faire face à la désertification.

ENVIRON 60 % de la population malienne vit de l'élevage, principalement dans le nord du pays, le plus touché par la désertification. L'avancée des dunes et le dérèglement de la mousson africaine obligent ces nomades à aller chercher des pâturages de plus en plus loin, vers le sud de l'Algérie, pour faire survivre leur cheptel. « Or le grenier du pays, le Sud, qui en souffre moins, reçoit davantage d'aides que les éleveurs, car ils ont du coton et du riz. Nous, éleveurs, avons tendance à être oubliés », se plaint Abihadje Abdallah, maire de la commune malienne d'Adiel Hoc.

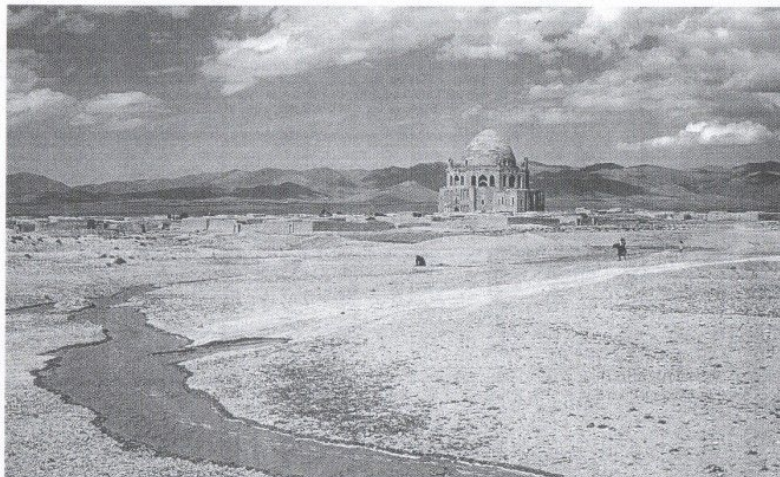
La situation des éleveurs maliens est loin d'être isolée. En Iran, un pays aride et semi-aride, les sept cents tribus d'éleveurs nomades ont également le sentiment que leur dignité a été bafouée. Alors que leur mode de vie repose sur une culture ancestra-

le, la réforme agraire à la base de la « révolution blanche » du Shah dans les années 1960 les a incités à se sédentariser en leur construisant des villages, alors que leurs transhumances se faisaient auparavant sur 500 à 600 kilomètres.

Au bout de quelques années, le constat est là : ces terres historiquement dédiées au pâturage ne sont guère adaptées à des cultures sédentaires, faute de ressources en eau suffisantes. La désertification des hauts plateaux du pays, en partie due à la déforestation, et la construction de puits profonds qui ont vidé la nappe phréatique ont fait le reste. L'exode rural est devenu un phénomène massif dans le pays.

Restructurer le territoire

Or, la contribution des éleveurs au PIB est loin d'être négligeable : un million de nomades produit 35 à 40 % de la viande rouge du pays. D'où le projet que l'ONG Cenesta (Centre pour le développement durable et l'environnement) a



Construite au XIII^e siècle dans une vallée fertile de l'Iran, l'ancienne ville impériale de Soltanieh se trouve maintenant dans une zone désertique. Evans T/SPL.

lancé dans deux régions de l'Iran : l'Azerbaïdjan au nord, et le Fars, terre d'origine des Persans, au sud-ouest du pays.

« Là, nous nous efforçons de

restructurer l'aménagement du territoire en tenant compte des lois coutumières », explique Khadija Razavi, qui dirige cette ONG. Et de poursuivre : « Notre

gouvernement a compris les erreurs du passé et fait aujourd'hui beaucoup pour remédier à la désertification. » Fixation des dunes par des plantations ou

avec du goudron, développement des plantes médicinales qui permettent aux jeunes d'obtenir des microcrédits.

C. M.

Le soleil, Sénégal, édition du mercredi 25 octobre 2006

Appel de Montpellier pour les zones arides : Pour un nouveau départ de la société civile

Les acteurs de la société civile du monde, engagés dans la lutte contre la désertification, se retrouveront du 21 au 23 septembre prochain à Montpellier pour un forum intitulé « désertifications », annonce un communiqué de ENDA TM-Programme Lead Afrique Francophone.

Lors de cette grande messe de la société civile, il sera principalement question de réfléchir sur « comment remobiliser la société civile ? autour de la lutte contre la désertification. Le communiqué indique que le forum des organisations de la société civile fait suite à l'appel lancé en faveur d'un soutien plus accru pour la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification, lors du dernier sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg. Il ouvrira la voie pour une mobilisation renouvelée des acteurs de la société civile. Selon le communiqué, la Convention de Johannesburg a été la seule à donner une place de choix aux organisations de la société civile qui se sont vues reconnaître le rôle d'acteurs centraux des programmes d'action de lutte contre la désertification, tant à l'échelle nationale, sous régionale que régionale. Des acquis qui ne peuvent pas occulter selon toujours le communiqué, les insuffisances qui affectent les fondements mêmes sur lesquels repose la mise en œuvre effective des actions préconisées. Face à la problématique de la désertification, le pool des organisations de la société civile qui organisent le forum de Montpellier met en exergue « le décollage entre l'ampleur du phénomène de la dé-

sertification et la portée limitée des actions entreprises jusqu'ici, par les différents groupes d'acteurs, et entre la faible mobilisation des acteurs de la société civile, comparativement à la place qui leur est accordée, en tant que partenaire à part entière des pouvoirs publics ».

Le forum de Montpellier envisage selon le communiqué qui nous est parvenu, au terme de la réunion d'adopter une stratégie des organisations de la société civile pour les trois prochaines années et de s'inscrire dans un plan d'action à long terme. Plus de 200 organisations du monde travaillant sur des questions de développement durable dans les zones arides vont marquer de leur présence à ce rendez-vous. Rappelons que ce forum se fixe trois objectifs. D'abord rendre la question des zones arides plus prioritaire dans les agendas politiques nationaux et internationaux. Ensuite, explorer le potentiel économique innovant des zones arides en vue d'accroître le revenu des communautés locales. Enfin, faire entrer le rôle des organisations de la société civile et leurs réseaux nationaux et internationaux dans une stratégie. Les recommandations du forum vont servir à l'élaboration d'un « appel de Montpellier pour les zones arides » qui sera présenté à la prochaine conférence des Chefs d'États et de Gouvernements qui se tiendra en octobre 2006 en Algérie.

Synthèse de B.B.SANE

Chapitre II - SYNTHESE DU TRAVAIL

PRELIMINAIRE



La préparation des ateliers du forum a été l'objet d'un travail préliminaire réalisé sous deux formes :

- deux pages de contribution demandées aux participants pris en charge par l'organisation du forum
 - 23 contributions sur le sujet 1 (Priorité des zones arides et agendas politiques)
 - 43 contributions sur le sujet 2 (potentiel économique, innovation et augmentation des revenus),
 - 40 contributions sur le sujet 3 (rôle et stratégies des organisations de la société civile)
 - 4 contributions spontanées
- des contributions et discussions en ligne (plus de 105 messages postés sur le forum) sur un forum électronique mis en place à cet effet à l'adresse : <http://www.desertif-actions.org/forum/>

1 - Synthèse des travaux préparatoires de l'atelier 1

L'atelier 1 a pour objectif de débattre et d'établir un argumentaire sur comment rendre la question des zones arides plus prioritaire dans les agendas politiques nationaux et internationaux.

1.1 – Les questions posées

Les questions posées aux participants pour le travail préliminaires sont :

- Quelles sont d'après vous les caractères majeurs de l'implication des ONG, scientifiques, autorités locales (décentralisées) et le secteur privé (entreprises) dans votre pays et comment travaillent-ils ensemble sur la lutte contre la dégradation des terres et le développement durable des zones arides ? Êtes vous d'accord sur leur rôles, ou au contraire proposeriez-vous des rôles différents pour eux ?
- Quel soutien recevez-vous ou auriez-vous besoin de votre gouvernement pour mieux jouer votre propre rôle ?
- Comment votre gouvernement pourrait mieux s'impliquer pour stimuler le développement durable des zones arides ?
- Quelles seraient les voies pour que les questions des zones arides soient plus prioritaires dans l'agenda de votre gouvernement si nécessaire ? Par exemple quels seraient les liens à faire avec d'autres sujets qui sont plus prioritaires dans l'agenda de votre gouvernement et le sujet des zones arides ?
- Sur quel type de politiques ou cadre de référence - PAN, CSRP, PDD, ... - vous basez-vous pour votre propre travail ? Quels instruments seraient pertinents selon vous pour les OSC qui voudraient aller vers plus de résultats politiques, avoir plus d'attention et obtenir plus de moyens pour les zones arides ?
- La Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification est-elle un tel instrument ? si c'est le cas pourrait-elle être mieux utilisée et comment ? quels rôles de les ONG, les scientifiques, les autorités locales et le secteur privé devraient-ils jouer ou ne pas jouer dans les processus nationaux et internationaux de la CCD ? Comment s'y prendre ?
- Quels sont vos propositions et arguments pour la Déclaration de Montpellier sur ce sujet ?

Forum électronique : l'évaluation s'appuie sur les 35 messages disponibles au 31 août sur le e-forum, 66% en français, 29% en anglais et 5% en espagnol,

Contributions : 9 contributions émanant d'ONG issues d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine : 67% de ces contributions sont en anglais.

Globalement, on peut souligner que les deux types de participations sont complémentaires et que leurs idées se recoupent. Les contributions sur le e-forum sont d'un ton plus libre/spontané et souvent moins formel que les contributions écrites, mais elles sont aussi moins étayées.

1.2 – les idées consensuelles du e-forum et des contributions

Tout d'abord, la notion de désertification est loin d'être clarifiée et les zones arides souffrent d'une image globalement négative, ce qui contribue à un manque d'intérêt général pour le sujet : d'une part, la majorité des opinions exprimées confond toujours désertification et avancée des déserts ; d'autre part, il est rappelé que les médias insistent généralement sur les conflits armés, les maladies ou les questions de migration sud-nord lorsqu'ils parlent des zones arides, contribuant à diffuser une vision misérabiliste et sans espoir et laissant implicitement aux seules organisations humanitaires la légitimité d'actions de soulagement ; enfin la Convention sur la Lutte contre la Désertification demeure à ce jour méconnue du grand public, y compris de nombreuses ONGs intervenant dans les régions arides.

La communication sur les enjeux socio-économiques de la désertification est estimée insuffisante : on ignore par exemple ce que coûte la désertification au développement des pays. Or, de telles informations et leur large diffusion sont perçues comme nécessaires pour convaincre les politiques et l'ensemble de la société civile de l'importance de la lutte contre la désertification dans les politiques de développement.

Pour persuader les pouvoirs publics et la société civile dans son ensemble de la nécessité d'agir pour le développement des zones arides, les participants proposent d'insister sur des conséquences sociétales très négatives de la désertification à l'échelle mondiale : ils relient la déstabilisation des sociétés rurales dans les zones arides, l'extension des conflits, l'accroissement des migrations sud-nord, voire l'émergence d'autres formes de comportements désespérés. Ce type d'argument entre cependant en contradiction avec la volonté de véhiculer une image positive des zones arides qui mènerait à des investissements dans ces régions.

D'autres arguments plus positifs pour rendre prioritaire la désertification dans l'agenda des politiques sont déclinés et sont parfois contradictoires : il s'agit à la fois de relier la désertification aux problèmes d'environnement global tels la perte de la biodiversité et le changement climatique, ou la lutte contre la désertification aux objectifs du millénaire, ou enfin d'élargir la question de la désertification à celle de la dégradation des terres. Ces idées peuvent être aussi mises en relation avec la question du devenir de la Convention.

Plusieurs participants soulignent en effet le manque d'objectifs et de délais précis de référence dans le texte et dans les décisions de la Convention, ainsi que l'absence de processus indépendant d'évaluation de ses travaux. Ils estiment qu'il s'agit là de facteurs qui découragent l'engagement des pays dans la lutte contre la désertification.

Les contributions sont aussi critiques vis-à-vis des gouvernements et des scientifiques impliqués dans la LCD, mentionnant tour à tour l'incompétence, le manque de moyens, de volonté, voire la corruption des pouvoirs publics ainsi que l'inaccessibilité des connaissances et des produits scientifiques. Au delà d'affirmations parfois lapidaires transparaissent clairement des problèmes de formation, de communication, de coordination et de clarification des rôles entre les principaux acteurs de la LCD.

Les participants reprochent ainsi dans le détail : le manque de formation suffisante de nombreux délégués nationaux à la Convention, ce qui rend caduc les échanges constructifs ; l'insuffisante solidarité entre elles des organisations de la société civile, ce qui les empêche de peser dans les décisions politiques ; l'absence de structures de transmission entre les scientifiques et les usagers des terres arides, ce qui limite l'efficacité des actions de LCD.

Enfin, les participants insistent sur la nature du rôle des organisations de la société civile, principalement veiller à ce que les gouvernements remplissent les engagements exprimés dans les PAN et avoir un pouvoir de décision dans le choix des projets d'investissement concernant les zones arides. Ces organisations se voient ainsi comme des structures de lobbying aux niveaux international et national plus que comme des acteurs de terrain. Elles demandent à la Convention de Lutte contre la Désertification de leur reconnaître explicitement ce rôle.

1.3 - Les facteurs de désaccord

Ils peuvent se résumer à trois éléments principaux, dont nous forçons sciemment les traits en référence au propos de l'atelier :

(i) faut-il insister sur les aspects négatifs des zones arides propres à effrayer l'opinion publique et les politiques dans l'espoir de les réveiller, tels les aspects socio-environnementaux de déséquilibre climatique, de conflits, de migration, voire de misère et de maladies et leur potentiel de contagion planétaire ?

Ou faut-il au contraire valoriser les qualités des zones arides et de leurs habitants, et leur potentiel en terme d'externalités positives pour le reste de la planète afin d'inciter l'opinion et les pouvoirs publics à s'y intéresser et à trouver matière à un investissement à la fois éthique et rentable ?

(ii) faut-il privilégier les aspects de développement et de lutte contre la pauvreté dans la définition de la lutte contre la désertification et la rapprocher ainsi des Objectifs du Millénaire ? Ou faut-il élargir la lutte contre la désertification à la lutte contre la dégradation des terres dans l'espoir d'une mobilisation plus globale et avec le risque d'oublier un peu plus le tragique de la situation des régions arides ?

(iii) comment les organisations de la société civile envisagent-elles la partition de leur rôle entre la volonté de peser dans les décisions notamment internationales, et l'investissement que cela représente en terme de suivi des politiques, de lobbying voire de capacité collective de négociation ? Et leurs actions plus traditionnelles sur le terrain qui leur permettent de rester en contact avec les usagers des terres arides et d'apparaître comme les représentants légitimes de leurs demandes ?

1.4 - Les points saillants pour la déclaration de Montpellier

- La reconnaissance que la désertification obère le développement rural des pays touchés par l'ampleur de son coût économique et social
- L'affirmation des aspects mondiaux/globaux de la désertification
- L'importance de définir des priorités à la LCD et de préciser un agenda d'actions et de résultats lors des manifestations internationales (UNCCD) ainsi que les engagements contractuels des Parties y compris sur le plan financier

- La reconnaissance du rôle légitime de la société civile dans la prise de décision nationale et internationale sur les politiques s'adressant aux zones arides

1.5 - Des oublis

Malgré la richesse de ces contributions, des éléments substantiels n'ont pas été développés. La question de l'avenir du pastoralisme n'a pas été mentionnée alors que les régions arides sont constituées à plus de 80% par des pâturages saisonniers accueillant principalement des sociétés de pasteurs. La transhumance est désormais reconnue comme une technique écologiquement adaptée de conduite du cheptel et les zones arides sont les principaux fournisseurs de bétail des régions voisines. Pourquoi le pastoralisme continue-t-il d'être ignoré ? Pourquoi les sociétés nomades, à l'heure actuelle considérées comme en voie de disparition, demeurent-elles dans les faits des sociétés sans droits ?

Aucune success story montrant la vitalité, l'inventivité et la combativité des populations des zones arides face à la désertification n'a été relatée. Or, d'une part des techniques simples et traditionnelles de LCD ont prouvé leur efficacité, accroissant les rendements agricoles et limitant les migrations ; d'autre part de nouvelles formes villageoises d'exploitation du milieu comme la gestion de plantations forestières à des fins d'approvisionnement des villes en bois de feu limitent désormais la déforestation ; enfin la volonté de s'investir dans des activités d'entrepreneuriat à petite échelle fait partie intégrante des mentalités des populations des zones arides. Pourquoi omettre ainsi les capacités et le potentiel humains des zones arides ?

La question du genre, ou le rôle des femmes dans la lutte contre la désertification est restée ignorée alors que de plus en plus de femmes se retrouvent chef de famille dans les zones arides. Les problèmes liés à la rareté de l'eau dans ces zones ne sont pas apparus alors cette ressource est un fondamental et de la désertification et de la lutte contre la désertification. La problématique foncière souvent prioritaire dans les problèmes de gestion de l'environnement, mais également très politique, n'a pas été abordée.

Enfin, les liens entre la désertification, la perte en biodiversité et le changement climatique ainsi que le thème plus institutionnel des synergies entre les trois Accords Multilatéraux sur l'Environnement ont été le plus souvent oubliés.

2 – Synthèse des travaux préparatoires de l'atelier 2

L'atelier 2 a pour objectif d'étudier les potentiels économiques novateurs des pays désertiques pour augmenter le niveau des revenus des communautés de ces derniers.

2.1 – Les questions posées

Le nombre des rapports, ateliers et conférences sur les investissements et les contributions qui peuvent être effectués par le secteur privé pour un développement viable dans les pays désertiques a récemment augmenté. Ces rapports se concentrent largement sur le potentiel économique des pays désertiques : la biomasse et les plantations à combustible biologique, les options de séquestration du carbone dans les pays désertiques sont actuellement des points de discussion. Quelques produits sont déjà cultivés sur une grande échelle pour servir le marché de l'exportation tel que le coton et soja.

En même temps des options alternatives sont à l'étude tels que la promotion d'une collecte viable des produits naturels et des plantes médicinales (i), des formes organiques et écologiques d'agriculture à petite échelle (ii), la vie pastorale (iii) en combinaison avec la conservation de la nature et le tourisme écologique (iv) pour soutenir en même temps les parcs nationaux des pays désertiques et les communautés qui habitent aux alentours de ces derniers.

En préparant leurs contributions, les participants sont appelés à réfléchir sur les questions telles que :

- comment les différents scénarios d'investissements actuellement en discussion bénéficient-ils aux populations et aux écosystèmes dans les pays arides?
- Quels sont les dangers, défis, obstacles et les potentiels des diverses options du développement économique des pays désertiques?
- Quels rapports ont-ils avec les activités économiques déjà existantes?
- Quel est le rôle du gouvernement si le secteur privé est désigné le développement économique?
- Et quel rôle doit jouer les ONG pour assurer le maintien et une production équitable des revenus pour les communautés des pays désertiques?
- Est ce que le rôle de l'OSC est le seul à pouvoir surveiller ou bien y a-t-il des potentiels pour d'autres types d'associations? Qu'est ce qui est nécessaire pour les différentes parties prenantes à utiliser le potentiel économique des pays désertiques?

Dans la mondialisation d'aujourd'hui, la discussion sur le potentiel économique des pays désertiques doit aussi à un certain niveau se référer aux normes internationales du commerce pour identifier les produits sur lesquels devrait se porter l'investissement dans les pays désertiques.

Quelles sortes de lois commerciales et relations avec le marché mondial sont-elles exigées pour soutenir la viabilité économique des communautés locales que l'on peut maintenir dans les pays désertiques?

2.2 – Les options possibles

Si l'on regarde les options pour le développement économique dans les pays arides mentionnées dans les documents et sur le forum économique, plusieurs points soulevés plus d'une fois peuvent être vus comme des stratégies sous-jacentes pour le développement économique des pays désertiques.

1. La nécessité d'utiliser les connaissances et pratiques déjà existantes dans les pays désertiques. Les interventions doivent chercher dans la mesure du possible à construire sur la base de la connaissance des écosystèmes locaux, des traditions, culture et infrastructures existantes qui représentent déjà l'essentiel des contributions au développement économique des pays désertiques. Dans ce sens on peut chercher la réintroduction des variétés de semences indigènes comme cela a été fait en Inde avec les céréales qui sont bien adaptées au climat local.
2. La seconde stratégie clé se reflète dans le rejet de la perception commune que les pays désertiques sont des territoires dénudés et sans valeur. Ces territoires doivent être aperçus tels qu'ils sont : des régions qui contiennent une étendue unique et spectaculaire d'une biodiversité adaptée. Les initiatives privées qui ont été prises et réussies à degrés divers se concentrent sur la reconnaissance ou la valeur que l'on donne aux produits locaux qui proviennent spécifiquement des pays désertiques. Cela a deux impacts, d'une part fournir des sources de revenus et d'autres parts illustrer la valeur qui peut être associée avec ces derniers. Cela fait partie de la ré-conceptualisation des pays désertiques. Par exemple dans le désert du Rajasthan Thar

en Inde, les populations locales font la promotion des beaux-arts et artisanat de la région et le processus accéléré de la désertification a apporté de nouvelles sources potentielles et produits médicamenteux.

3. La nécessité de coopération entre les ONG et les autres groupes qui peuvent avoir un différent savoir-faire complémentaire est une question clé. Cependant s'assurer d'un tel type de coopération peut parfois être difficile. L'établissement de coopératives locales mentionné dans plusieurs contributions, permet aux producteurs non seulement en terme d'accéder au marché, mais aussi de s'approvisionner en eau, d'utiliser l'agroécologie, de bénéficier d'une éducation alternative et de savoir-faire agricoles éprouvés.
4. Un exemple intéressant qui apporte et diffuse un savoir-faire spécifique en plus de l'accès au marché, est fourni par le Secteur de Coopérative des Entreprises (Area Co-operative Entreprises ACE) en Ouganda.
5. La quatrième stratégie consiste à souligner et échanger des expériences entre groupes qui ont essayé de différentes stratégies en tant que moyen vital générateur d'un apprentissage mutuel, et fournissent de nouveaux points de départ pour les communautés des pays désertiques.
6. De nombreuses options proposées se concentrent sur le petit producteur en tant qu'élément clé du développement économique et du bien-être humain dans les territoires des pays désertiques. Les exemples cités incluent le tourisme, l'élevage de bétail, les travaux d'artisanat, la production d'ingrédients pour les produits de santé et de beauté et récolte de la nourriture.

Parmi les autres exemples d'options alternatives :

- la technique par remède biologique (Bioremediation) une méthode fondée sur l'utilisation de micro-organismes, développée par une entité privée en Bolivie et disponible pour les agriculteurs locaux à des prix abordables. C'est un outil important pour prévenir la dégradation des sols et la désertification et les bénéfices de la vente de cette technologie sont ré-utilisés pour développer les mécanismes qui pourront contribuer à un développement viable des producteurs locaux et de réduire leur vulnérabilité.
- D'autres formes de sylvicultures peuvent-être engagées dans les pays désertiques : des systèmes à étages multiples de plantes vivaces distinctes où l'agriculture annuelle est pratiquée sous les arbres ; au Zimbabwe, c'est un moyen novateur pour augmenter les revenus, restaurer la biodiversité, garantir la sécurité alimentaire et les matériaux de base pour les communautés. La structure et la fonction écologique en même temps que l'avantage humain de la forêt est restauré à travers une imitation de la forêt indigène originale qui existait avant la dégradation. Cette démarche implique plusieurs étapes, combinant moissons, arbustes, herbes et arbres. Au Brésil ce système similaire diversifié d'arbres et de récoltes est appelé polyculture.
- Le potentiel de l'énergie solaire des pays désertiques : comment peut-il être développé de façon à avantager les communautés rurales à court terme, est une option qui nécessite davantage de discussions.
- Le point fort du débat sur les énergies renouvelables est la biomasse et son usage dans la production de l'énergie. Certains considèrent que les domaines des pays désertiques recèlent un excellent potentiel et cela vaut certainement le mérite de jeter un coup

d'œil sur ce dernier, particulièrement en termes d'approvisionnement des besoins énergétiques locaux et régionaux. Une monoculture à grande échelle pour la biomasse développe des problèmes en termes de condition de travail, dégradation des sols, et l'usage des produits chimiques etc.

- Le tourisme écologique, autre moyen d'engendrer des revenus autres qu'agricole dans des zones des pays désertiques. Cette option exige aussi des sérieuses analyses sur la question de l'usage de l'eau dans les pays désertiques sur laquelle travaille le gouvernement Marocain. D'autres difficultés qui peuvent surgir autour du tourisme dans les pays désertiques impliquent les conflits entre les promoteurs du tourisme (particuliers, sociétés, partisans de la protection de l'environnement dans le cas des parcs nationaux, autorités locales) et la vie pastorale ou les communautés qui sont déjà établies dans la zone. Le tourisme est souvent présenté comme un chemin de réussite parce qu'il est très lucratif selon les perspectives financières d'investissement, créant d'importants résultats dans un intervalle de temps très court. Cependant les communautés locales n'ont pas toujours les avantages d'un tourisme à grande échelle particulièrement, et ce dernier doit-être développé dans un cadre à long terme avec un regard sur la viabilité des ressources exigées non seulement pour l'industrie du tourisme mais aussi pour les moyens locaux d'existence.
- D'autres services qui ne sont pas agricoles mentionnés par les soumissions impliquent l'usage des pays désertiques pour montage des spectacles, films, courses spéciales, sport et compétitions, en même temps visent à s'avancer vers la production des produits non agricoles comme les cosmétiques de luxe, décorations, teintures naturelles et peintures.

2.3 – Obstacles et défis mentionnés par les participants

Les organisations locales et les communautés ont la capacité de produire à petites échelles en essayant de fournir des moyens d'existence viables, mais sans capacité de répercussions sur les transactions internationales. La meilleure option est premièrement d'identifier un marché existant pour n'importe quels produits disponibles dans une région donnée. Aussi établir la qualité et les quantités demandées par le marché et organiser un plan d'engagement. Si les quantités demandées sont énormes, organiser donc des groupes de gens qui produiront à des différents moments de l'année pour garantir l'approvisionnement tout le long de celle-ci.

Plusieurs facteurs peuvent être considérés à cet égard tels que : différentes conditions des marchés à l'échelle locale, régionale et internationale (i), l'accès au marché y compris la question des règlements phytosanitaires et des normes de production de qualité pour accéder au marché international (ii), l'impact des subventions (iii), pour ne citer que quelques uns. En termes d'accès aux marchés internationaux, l'absence d'une éducation formelle et le bas niveau d'alphabétisation empêchent d'opérer dans l'environnement des affaires de ces jours modernes : les règlements juridiques et sanitaires et logistiques nécessaires des savoir-faire en vue de négociations.

Une autre contrainte est la maintenance des niveaux et considérations sanitaires des produits accédant au marché spécialement si l'objectif est d'approvisionner le marché international. Ce marché exige que les fournisseurs soient certifiés, une procédure qui demande un investissement massif des ressources financières et du temps. Pour les communautés pauvres vivant dans les pays désertiques l'homologation est toujours inabordable à moins que l'on puisse obtenir un soutien externe".

La variabilité des prix des produits de base liée à celle de la production locale et aux importations à bas prix nuit aux marchés nationaux et accroissent l'exode rural.

L'absence de sécurisation foncière empêche les investissements sur la terre.

L'absence d'une infrastructure adéquate est un obstacle périodique dont fait face les pays désertiques.

L'absence de puissants moyens d'organisations veut dire par exemple que les producteurs locaux ne sont pas en position de promouvoir les produits au marché d'une manière structurée.

La difficulté de mobiliser l'aide extérieure et l'assistance en ce qui concerne la production, la capacité de construction, la présence de la fraude et corruption résultant d'une compétition malhonnête dans les questions commerciales sont des obstacles.

L'un des défis du processus de coopération effective est d'arriver à une compréhension des différents rôles que les OSC, les gouvernements et la communauté scientifique, peuvent jouer en assurant un respect mutuel.

Obtenir une volonté politique locale et nationale pour aborder ensemble le problème des pays désertiques ramène à la difficulté de convaincre les acteurs de percevoir l'intérêt de ces régions.

Un autre défi est comment agrandir une initiative ou séries d'actions qui ont été couronné de succès au niveau local. Souvent ce dernier est fondamentalement lié à son caractère local. Si cela est le cas comment peut-il être augmenté et reproduit ailleurs? Ceci est un défi constant.

S'ensuivent des recommandations sur le rôle du gouvernement et des autorités nationales, sur les autorités locales, le rôle du secteur privé et les organisations de la société civile pour favoriser un investissement équitable dans les régions sèches.

2.4 – Questions ouvertes par les contributions

Quels sont les facteurs qui permettent de passer d'une échelle réduite de production à une capacité plus large ? Ce passage est-il nécessaire, possible, souhaitable ? Quels sont les risques d'un cadre de production à grande échelle ?

Quelles sont les conditions de production pour les marchés locaux, et quand est-il approprié d'aller plus en avant et de commencer à produire pour ceux qui sont nationaux et internationaux? Quels types de capacités ont besoin d'être mis en place premièrement et qui est responsable de leur mise en œuvre ?

Comment savoir si les initiatives mentionnées contribuent au développement économique de la région et même pour le pays ? Peu d'entre elles sont en mesure d'établir des liens entre leurs activités et le grand tableau par exemple des économies nationales, des marchés internationaux, ou avec les contraintes causées par les politiques et les règlements commerciaux à différents niveaux. Si elles parlent de leurs produits, elles échouent à fournir les débouchés du marché, la quantité de profits, les consommateurs ciblés etc. Elles ne semblent pas être en mesure de donner une analyse appropriée/convaincante du coût des bénéfices au niveau local et national.

Il semble qu'il y a une nécessité d'améliorer les analyses économiques des initiatives à petite échelle si nous pouvons être réellement capable de les comparer aux alternatives à grande échelle proposées par la Banque mondiale, les mécanismes mondiaux, Estimation millénaire des Ecosystèmes et les agences des Nations Unies.

Peu de gens ont réagi sur le rôle de la communauté scientifique. Est ce que c'est parce qu'il n'est pas jugé utile ou bien parce que les gens ont peu à y dire ? Cela peut-être étudié davantage au cours de l'atelier.

2.5 – Les points saillants pour la déclaration

Le développement économique est une recherche pour le bien-être de la population et non pas seulement pour des avantages financiers. Le bien-être ne peut pas être mesuré par le produit intérieur brut et les chiffres des recettes nationales à eux seuls.

La conception erronée que les pays désertiques et la vie pastorale ne contribuent pas à l'économie nationale de ces pays doit-être corrigée. Par exemple la vie pastorale dans les zones arides produit plus de bénéfices par hectare et contribue à une meilleure économie plus que les autres formes d'usage de la terre.

Cette reconnaissance de la vie pastorale doit se manifester à travers des politiques, des programmes et des lois appropriées impliquant sa valeur ajoutée au niveau local.

IL convient d'étudier des secteurs autres que l'agriculture comme source potentielle de production des revenus dans les pays désertiques.

Il faut changer la représentation de pays désertiques négatifs, morts et improductifs et reconnaître leurs potentiels actuels et réels. Cela changera la valeur assignée à ces zones, leur visibilité et la créera des conditions plus favorables à l'accroissement des revenus dans les pays désertiques.

Un sujet essentiel est le contrôle de et l'accès à l'information. Il doit y avoir un bon degré d'organisation locale, de dialogue et de capacité de négociation.

C'est la responsabilité des gouvernements de fournir le savoir-faire, ou les politiques qui permettent la provision de celui-ci pour le développement des entreprises dans les pays désertiques.

"Les technologies de communication modernes rendent possibles pour que plusieurs services soient déplacés loin du bruit et encombrement des grandes villes vers les villages et petites villes. Nous conseillons vivement et encourageons les entreprises non polluantes, institutions de recherche, de formation, bancaires et financières, entreprises de traitement de l'information, écoles d'art et d'artisanat, centres médicaux spécialisés, producteurs de produits pharmaceutiques naturels et entités similaires à se déplacer et s'étendre aux petites communautés des pays désertiques pour les soutenir dans leurs besoins de développement et de bénéficier ainsi de leurs environnements pittoresques et tranquilles." Contribution du Moldova.

3 – Synthèse des travaux préparatoires de l'atelier 3

L'atelier 3 porte sur le rôle et la stratégie de la société civile

3.1 - Société Civile : Acteur ou bénéficiaire ?

La CCD offre une formidable et rare opportunité de participation de la société civile. Mais tout se passe comme s'il y avait deux fortes catégories d'acteurs : d'un côté et comme toujours les opportunistes actifs qui s'engagent dans ce créneau d'abord par intérêt individuel et qui ne visent pas en réalité le bien-être de ceux au nom desquels ils parlent en décourageant de surcroît les bonnes volontés. De l'autre côté des acteurs persuadés que leur seul bon droit et leur difficulté de vivre sont des arguments suffisants pour peser sur les décisions.

Aucune de ces deux catégories n'est en mesure de faire avancer les choses avec leurs méthodes propres. C'est sans doute dans la conjugaison de leurs intérêts respectifs qu'il est possible de trouver les voies et méthodes pour construire une force de la société civile plus apte à être entendue.

En réalité, jusqu'ici, un processus relatif à l'environnement et au développement, a rarement regroupé autant de catégories d'acteurs de la société civile et permis un tel niveau de dialogue politique. Mais ces acquis ne peuvent pas occulter les insuffisances qui affectent les fondements mêmes sur lesquels repose la mise en oeuvre effective des actions préconisées. Il y a notamment un décalage entre l'ampleur du phénomène de désertification et la portée limitée des actions entreprises, jusqu'ici, par les différents groupes d'acteurs et entre la faible mobilisation des acteurs de la société civile, comparativement à la place qui leur est accordée, en tant que partenaires à part entière des pouvoirs publics. En effet, l'engagement des acteurs de la société civile en faveur de la lutte contre la désertification n'a jamais été à la hauteur de la mobilisation observée autour des autres Conventions de Rio sur la biodiversité et le climat).

La mobilisation des "seven sisters"

- en référence aux plus grandes organisations non gouvernementales du Nord, toutes impliquées dans les conventions climat et biodiversité
- ne s'est pas matérialisé jusqu'ici, alors qu'elle était visée dès l'origine. En dehors de quelques organisations du Nord qui ont compris la portée de la problématique, les réseaux d'acteurs de la société civile engagés dans la mise en oeuvre de la Convention désertification, sont originaires du Sud.

Dix ans après l'entrée en vigueur de la CCD, le moment est venue de faire le point. La rencontre souhaite aller au delà de la présentation d'études de cas sur les enjeux et les succès. C'est pourquoi il y a eu des discussions préparatoires : e-forum, contributions. Ces différents échanges permettent de soulever un certain nombre de questions qui nous serviront dans l'approfondissement de la question. La liste ci-après reprend l'ensemble des interrogations soulevées jusqu'ici.

3.2 - Questions indicatives pour alimenter le débat

Cette liste indicative de questions est proposée pour faciliter l'inspiration, mais aussi et surtout rafraîchir la mémoire aux uns et autres pour un débat riche en idées. L'idée étant à la fin de cette rencontre de faire des recommandations pertinentes qui permettent de cerner le sujet dans sa globalité.

1. Comment cette convention a été préparée et mise en oeuvre et quel a été le rôle de la société civile ? A-t-elle été considérée comme alibi ou prétexte pour imprimer un caractère participatif à l'élaboration et la mise en oeuvre de la CCD ? Les organisations de la société civile du sud et du nord ont-elles été seulement opportunistes, en se positionnant pour capter des financements issus de la CCD ou bien ont-elles été réellement conscientes de la nécessité de s'organiser et d'avoir leur mot à dire dans le cadre de la CCD ?

2. La participation des ONG/OCB a-t-elle permis réellement un renforcement des capacités des organisations ou bien a-t-elle seulement permis de faire voyager les élites des ONG/OCB? Comment elle a pu influencer sur la prise en compte des positions des gouvernements ?
3. Quelle peut être la meilleure stratégie de mobilisation des ONG du nord ?
4. Comment de concert avec des organisations comme Cari, Both Ends, etc. qui sont déjà actives pour le compte de la société civile Européenne, parvenir à **mobiliser les plus grandes ONG du nord « les Sept sœurs »**, sachant que celles-ci ont fait l'objet de plusieurs appels de la part des ONG du sud à s'intéresser davantage à la désertification ?
5. Faut-il redynamiser les réseaux déjà existants tels que le RIOD, en repensant leur contenu, leurs prérogatives pour une application plus efficace des actions envisagées par la convention?
6. N'y a-t-il pas lieu de créer dans les pays, des cadres contractuels ou chaque catégorie d'acteurs (société civile, état, privé, etc. .) s'engage à mener les actions pour lesquelles elle a un avantage comparatif ? Autrement dit, comment faire descendre la convention au niveau des communautés locales ?
7. Les organisations de la société civile actives dans le domaine de la désertification doivent-elles désormais s'orienter vers la mise en place d'un cadre pérenne d'action et de concertation ?
8. Que faire, sachant que les problèmes de migrations aujourd'hui sont en parties liés à la diminution drastique des ressources naturelles et à la déstructuration de l'économie des zones arides ?
9. La redynamisation de la société civile se fera-t-elle par le renforcement des cadres de concertation existants au niveau national en relation avec les coordinations des différentes ONG, OCB, la Société civile et les Collectivités locales ?
10. Quel lobbying pour le financement direct des ONG par les bailleurs de Fonds
11. Comment arriver à hisser la lutte contre la désertification au rang des priorités de la communauté internationale (G8, agences multilatérales, pays du sud, etc.) ?
12. Comment parvenir à la reconnaissance par la communauté internationale de l'interdépendance étroite entre la lutte contre la désertification, les mouvements migratoires, la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement et la lutte contre la pauvreté, etc. ?
13. Les stratégies présentement utilisées par la société civile dans votre région, vous paraissent-elles appropriées ?
14. Quelle stratégie mettre en place pour (re)mobiliser les organisations de la société civile, de façon générale, autour de la mise en oeuvre effective de la convention sur la désertification ?
15. Quel pourrait être le rôle de ces organisations dans la mobilisation de leurs réseaux respectifs et de la communauté internationale, etc. ?

16. Comment la lutte contre la désertification est-elle perçue dans votre région, en quoi cette perception favorise-t-elle ou non l'engagement des acteurs de la société civile, du secteur privé, etc.?

17. Quelles sont les actions jugées prioritaires dans votre région pour améliorer les conditions de vie des communautés locales confrontées au phénomène de dégradation des terres ?

18. Comment les organisations sociales de votre région s'investissent-elles dans la lutte contre la désertification ?

19. Par quelle voie ou stratégie (re)organiser les réseaux d'acteurs sociaux engagés dans des actions de lutte contre la désertification, de façon à rendre leurs actions plus concertées et plus efficaces?

20. Que faudrait-il envisager d'autres ?

Chapitre III - L'OUVERTURE



La matinée d'ouverture a donné lieu à plusieurs exposés généraux de la part des principaux acteurs du financement, de l'organisation et de la préparation du forum, ainsi qu'au rappel des déclarations de Tunis, de Pékin et de Bamako. Ces déclarations sont issues des trois principaux événements qui ont précédé le Désertif'Actions dans le cadre de l'année internationale des déserts et de la désertification : Science et Désertification, Femmes et Désertification et Jeunesse et Désertification (*voir annexe 4 pour ces trois déclarations*).

1 - Introduction par Mme Mariame Sow, Secrétaire Exécutive de ENDA LEAD Sénégal

Mme Sow a insisté sur le fait l'exploitation des ressources naturelles a engendré la pauvreté actuelle et sur l'urgence sociale et environnementale qu'il y a à traiter le problème de la désertification. Elle a déploré l'absence globale d'intérêt suscité par ce phénomène, qu'elle a décrit comme « une bombe à retardement ».

2 – M. Henri Carsalade, Président d'Agropolis

A l'avenir, il faudra mieux impliquer la société civile dans l'analyse des problèmes et dans leur résolution. Le Forum vise à construire une réponse de la société civile (ONG, organisations de producteurs...) à la désertification. La désertification n'est pas une fatalité. La société civile doit faire comprendre son point de vue au monde politique, notamment pour des motifs financiers et au monde scientifique, en particulier pour faire le lien avec la question du changement climatique.

3 - Mme Monique Pétard, Conseillère générale du Département de l'Hérault

Elle évoque la littoralisation de l'Hérault qui accueille plus de 1200 personnes nouvelles chaque mois. A cet effet, la mise en place d'un agenda 21 depuis 4 ans se traduit par une action territoriale et politique. C'est du point de vue de la solidarité qu'il faut donc envisager la question des migrations. Le conseil général contribue par exemple à l'émergence d'un réseau Méditerranée. Plusieurs actions de coopérations décentralisées avec les régions sèches comme le Maroc, la Tunisie ou le Chili promeuvent des échanges sur des défis environnementaux tels la gestion intégrée de l'eau (Chili, marchés privés de l'eau) ou économiques tels la valorisation des produits spécifiques (huile d'argan, Maroc). Ainsi, la coopération avec les scientifiques permet aussi d'accroître l'efficacité de ces entreprises : par exemple, en mettant au point des espèces d'argan productifs au bout de 12 ans et non plus 30 ans. Elle conclut sur l'idée de responsabilité partagée.

4 - M. Jean-Louis Roumegas, Adjoint au maire de la Ville de Montpellier

La société civile est nécessaire pour éclairer l'action politique. Chacun doit se sentir responsable de l'environnement, du changement climatique, de la pollution etc. La société civile a un rôle à jouer pour responsabiliser l'ensemble de la population sur ces sujets. Aussi, ce forum doit-il servir non seulement les politiques nationales et internationales, mais aussi les politiques locales.

5 - M. Jean-Luc François, Adjoint au sous-directeur des politiques sectorielles et des objectifs du millénaire pour le développement au MAE

La désertification est un sujet d'actualité politique et la lutte contre la dégradation des terres doit s'inscrire dans une perspective élargie de développement. Si 10 ans après la création de l'UNCCD, on constate peu d'avancées en termes de chiffres, notamment du point de vue des objectifs de Millénaire, il y a cependant des éléments de satisfaction : la progression de la connaissance scientifique et l'accumulation des expériences de terrain, notamment par la société civile et par les actions de coopération décentralisée. De plus, le patrimoine culturel des sociétés des régions sèches est désormais reconnu comme un patrimoine mondial grâce à la Convention sur la diversité culturelle. Les PAN, Programmes d'action nationaux ont aussi eu des effets positifs dans les pays et les institutions comme le CILSS et de l'OSS s'affirment au plan régional comme des outils solides. Enfin, des outils internationaux ont également vu le jour comme le Mécanisme Mondial de l'UNCCD, TerrAfrica de la Banque Mondiale et la prise en compte récente de la désertification par le GEF.

Entre-temps, les discours ont changé : on est passé de la variabilité climatique comme un facteur ponctuel et réversible de désertification, à la notion de changement climatique. On parle désormais en terme de mutation et d'adaptation. En économie, on découvre l'importance de la longue durée, notamment que l'équité accroît la durabilité du développement (rapport de la banque mondiale 2006).

On a aussi les Objectifs du Millénaire comme référentiel international ; or, les pays des régions sèches sont les plus désavantagés pour les atteindre. Il faut un engagement de la communauté internationale là-dessus. Les trappes à pauvreté dans lesquelles certains pays se trouvent nécessitent une action de coopération internationale incluant la dimension environnementale.

La France s'est engagée à consacrer 0,5 % du PIB à l'APD, elle est le cinquième contributeur au GEF. Le FFEM reçoit une nouvelle dotation de 70 millions d'euros, le CILSS reçoit 3 millions d'euros.

Dans ce contexte, la société civile doit profiter de sa liberté de parole pour être une force de proposition, interpeller, et guider les politiques vers des pistes d'innovation.

6 - Mr Arba Diallo, Secrétaire exécutif de l'UNCCD

La désertification est un véritable phénomène mondial. Les pays soumis à la désertification se dégradent au quotidien. Les personnes migrantes vers l'Europe devraient être considérées comme des réfugiés environnementaux. La responsabilité première est celle des pays affectés : les plans nationaux de lutte contre la désertification n'ont pas été suffisamment mis en œuvre. Il est temps que du nord au sud les décideurs puissent enfin comprendre et accepter que la lutte contre la désertification en puisse se limiter à un traitement transversal dans un document de stratégie de développement.

La convention a fourni aux ONG une plate-forme unique leur permettant de participer à sa négociation et au début de la mise en œuvre à tous les niveaux. Il reste beaucoup à accomplir de la part des gouvernements pour faciliter la pleine implication des ONG, mais aussi de la part des ONG pour trouver les moyens de convaincre les pouvoirs publics de la nécessité d'agir vite. Lors de cette année, les événements marquants ont été la tenue des forums de Pékin et de Bamako qui ont rappelé que la lutte contre la désertification ne pourra réussir sans l'implication des femmes et des jeunes. De même, le forum de Montpellier rappelle que la participation de la société civile et des ONG est indispensable pour réussir : il encourage les ONG à utiliser leur influence grandissante et à renforcer leurs alliances avec les Nations-Unies, le secteur privé et entre elles. Les grandes ONG du nord doivent soutenir les efforts de leurs sœurs du sud pour augmenter leur capacité d'action.

7 - M. Antoine Cornet, représentant IRD à Tunis et ancien Président du CSFD et M. Marc Bied-Charreton, actuel Président du CSFD

La désertification est un obstacle majeur au développement en zones sèches. La désertification représente la détérioration des services des écosystèmes. Or les écosystèmes sont des constituants du bien-être. Les conditions de vie dans les zones affectées se dégradent. Les causes sont surtout les activités humaines.

Il existe peu d'études spécifiques de l'effet de la désertification sur les migrations. Cette migration est liée à la précarité des populations. Les liens entre les migrations et la désertification sont difficiles à cerner mais les spécialistes s'accordent pour reconnaître que l'impact de la désertification sur les migrations concerne d'abord les migrations intra-africaines. Car les migrations vers le nord exigent un capital de départ pour le passage.

L'étude des coûts de la désertification montre que les pertes nationales liées à ce phénomène annulent les bénéfices de la croissance agricole des pays affectés. Les pertes évaluées sont principalement les effets directs : baisse des rendements, de la capacité de charge et perte en bois. Ces estimations sont donc sous-estimées.

Par ailleurs, les investissements dans la réhabilitation des terres sont rentables et des taux de retour économiques supérieurs à 10% caractérisent plusieurs projets de coopération dans le domaine du développement rural et de la lutte contre la désertification. Ces projets tels ont été mis en œuvre sur le long terme. Mais la plupart des producteurs n'a pas les moyens de réaliser ces investissements de façon autonome car il faut une moyenne de quatre à cinq années pour récupérer l'investissement d'un hectare en aménagements anti-érosifs. Quelles stratégies d'appui au développement faudrait-il mettre en œuvre pour permettre ces investissements ?

La société civile et la science doivent s'associer pour mieux répondre aux attentes immédiates des populations des régions sèches.

Marc Bied-Charreton rappelle les deux articles de la déclaration de Tunis appelant à une collaboration plus étroite entre la science et la société civile :

1. Demandons à la communauté scientifique de s'assurer que les résultats de ses recherches sont mis, de manière intelligible, à la disposition des décideurs et des communautés locales des terres sèches afin que lesdites recherches servent à concevoir tant des politiques saines et une bonne gouvernance qu'une éducation de type interactif en vue d'une gestion durable des terres sèches et une amélioration des moyens d'existence ;

2. Demandons tant aux instances de décision nationales qu'à la communauté scientifique de redoubler leurs efforts pour mettre en œuvre des projets de recherche pour le développement des terres sèches, en étroite collaboration et au service des communautés locales, sur les bases des technologies modernes et des connaissances traditionnelles, afin d'assurer le développement durable dans ces régions.

8 - M. Christian Mersmann, Directeur du Mécanisme Mondial

Il réagit plus spécifiquement au thème 1

Cette entité n'est pas un fonds de financement de projets de lutte contre la désertification, mais elle assure des services aux organismes financiers. Les terres arides et l'agriculture de subsistance ne sont pas inscrites sur l'agenda des institutions de financement. Il faut alors intégrer l'UNCCD dans d'autres cadres de développement, la pauvreté, les migrations, le changement climatique etc. Car l'UNCCD est une contribution au développement soutenable. Souvent, le développement rural et l'économie paysanne de subsistance disparaissent devant l'éducation, la santé, les infrastructures etc. qui sont les secteurs classiques de réduction de la pauvreté. L'argument économique est nécessaire et il faut disposer d'une évaluation du coût

de la désertification, mais insuffisant car bien souvent, les chiffres ne convainquent pas s'il n'y a pas de crise.

Bien sûr, la lutte contre la désertification doit être traduite par la réduction de la pauvreté et par de nouveaux mécanismes de développement. Et les ONG doivent faire une bonne analyse des processus de prise de décision politique pour pouvoir les influencer.

Quel peut être le rôle de la société civile en réseau ? Comment vous organisez-vous ? Quelles est la transparence, la visibilité, les modes de formation de vos réseaux ?

Comment vous voyez-vous avoir plus d'impact sur le processus de prise de décision international à propos de la désertification ?

Telle est la question que nous vous posons pour ce forum.

9 - Mr M. Jean-Yves Grosclaude, Directeur du département développement rural, environnement et ressources naturelles de l'AFD

Il réagit plus spécifiquement au thème 2.

Les zones arides ont un potentiel économique réel. Il faudrait mieux connaître les atouts environnementaux que l'on perd avec la désertification : lessivage chimique des sols, activité organique, stock de carbone...

Il n'y a pas de réelle demande des Etats affectés pour que nous développions des projets de coopération axés sur le développement rural et la lutte contre la désertification. Les demandes viennent des agriculteurs, pas des Etats. Or, l'AFD agit en fonction des demandes des gouvernements. Il faudrait donc amener les Etats à intégrer des actions vers le secteur rural dans leur politique d'investissement.

Concrètement, je vois deux outils principaux pour améliorer la lutte contre la désertification : la gestion foncière et le développement local. S'il n'y a pas de gestion foncière, il n'y aura aucune garantie ni de réussite, ni de pérennité des investissements réalisés ; en ce qui concerne la gestion des ressources agropastorales, analyser la gestion foncière et la sécurisation foncière, le cadastre etc. Le problème du développement local est un problème d'aménagement concerté du territoire qui exige la formation et l'éducation de ceux que j'appellerai les passeurs d'échelle. Pour le développement local, l'action porterait surtout sur la formation. On a aussi un besoin de méthodologie d'analyse.

On a beaucoup parlé des techniques pour convaincre les décideurs ; or, il faut maintenant mobiliser l'argument économique.

20% des dépenses de coopération vont vers la santé, l'éducation et le développement rural qui en est la portion congrue ; 80% vont au secteur urbain.

Il faudrait développer l'argument économique pour convaincre les Etats d'investir dans le développement rural. Utiliser les analyses de coût-bénéfices pour faire des projets financiers d'investissement : il a fallu par exemple au Costa Rica 10 années de recherche pour convaincre l'Etat d'investir dans la protection des ressources naturelles. C'est chose faite.

La recherche pour le développement doit aussi s'appliquer à mieux démontrer les retombées économiques des produits qu'elle développe afin de convaincre les décideurs des PED d'investir et de demander ces investissements pour le secteur rural.

La Banque mondiale montre dans son rapport sur la richesse des nations qu'environ 20% de la richesse des PED est constituée par ses sols et ses ressources naturelles ; détruire ce capital revient à tomber dans une trappe à pauvreté.

Des projets sans politique nationale de soutien restent sans suite après leur départ. La société civile pourrait avoir le rôle de maintenir le cap dans les politiques nationales.

Il réagit plus spécifiquement au thème 3.

Je voudrais souligner un paradoxe.

D'une part, tout le monde est d'accord pour dire que la mise en œuvre de l'UNCCD ne tourne pas rond ; pourquoi la CCD est-elle à la traîne par rapport aux deux autres Conventions environnementales ?

D'autre part, la société civile est un bâtisseur d'alternatives de développement. Or, l'UNCCD offre à la société civile des opportunités que ne lui offrent pas les deux autres conventions. Or, l'UNCCD est une convention plus axée sur le développement que les deux autres. Elle porte même en germe la modification de la conduite des politiques de développement.

L'ensemble des projets sur la lutte contre la désertification révèle une absence de cohérence. On a besoin de volonté, de politiques nationales et publiques et surtout de formation.

L'UNCCD peut être le moyen d'atteindre les OMD, car elle inclue l'énergie, l'eau, les migrations etc. Elle peut servir de base à un projet de société.

Enfin, je voudrais parler des *seven sisters*, les ONG du nord les plus puissantes axées sur la défense de l'environnement. Elles doivent nous servir de référence, elles doivent aussi nous appuyer et nous aider à renforcer nos moyens d'action.

11 – Clôture de la matinée d'ouverture

La matinée se conclut par l'intervention de Mme Maria Tamoifo, représentante de la jeunesse africaine qui lance un avertissement à la salle : « *Si les politiques ne s'occupent pas de la jeunesse, la jeunesse s'occupera des politiques* » et par Mme Wang Hong qui résume le contenu de la déclaration de Pékin sur les femmes et la désertification (*voir annexe 4*).

Chapitre IV – RAPPORT DES TROIS

ATELIERS DE TRAVAIL



1 – Synthèse du thème 1 « Priorité des zones arides dans les agendas nationaux et internationaux »

Les débats de cet atelier ont regroupés 50 personnes : représentants d'ONG du nord et du sud (ENDA, Eau Vive Niger, Drylands Coordination Group et leurs partenaires de l'Éthiopie et du Mali, Association Internationale Forêts Méditerranéennes, CARI, le secrétariat de la coordination des ONG du Sahel, l'Observatoire Latino-américain des conflits environnementaux etc.), élus locaux du sud, points focaux du sud, bailleurs (GTZ), organisations régionales (CILSS, OSS) secrétariat de la Convention, experts indépendants et scientifiques. Les débats ont été riches et animés. La modération a été assurée par Antoine CORNET (directeur de recherche IRD, CSFD). Les rapports ont été faits par Lauren NAVILLE (Drylands Coordination Group, DCG), Mélanie REQUIER-DESJARDINS (CSFD) et Laurent TEZENAS du MONTCEL (CARI).

1.1 - Les sept présentations introductives aux débats

Jour 1

Lauren NAVILLE (Drylands Coordination Group) a présenté les enjeux et les objectifs du thème 1, en insistant sur la dimension planétaire de la désertification

Mélanie REQUIER-DESJARDINS (CSFD) a proposé quelques inputs pour le débat à partir d'une synthèse des contributions écrites des participants et des échanges qui ont eu lieu sur le eforum.

M. Ricardo CIFUENTES (l'Observatoire Latino-américain des conflits environnementaux) a insisté sur l'importance de la question de l'accès aux ressources des régions arides pour les petits producteurs et habitants de ces régions. Au Chili par exemple, des avantages comme les cessions sur l'eau sont donnés aux firmes multinationales qui exploitent les mines d'or ; or, leurs activités polluent les eaux et les sols, contribuent à la désertification et nuisent aux habitants de ces régions arides qui sont exclus du partage des bénéfices.

M. Hamadou BOURREIMA (Maire d'une commune du Niger) a porté la réflexion sur le rôle des élus locaux et de la gouvernance locale à travers le récit de la mobilisation des habitants de sa commune du Niger. Il a expliqué comment les élus locaux se sont organisés avec la population afin de lutter contre la déforestation liée à la proximité de Niamey, l'ensablement des terres et la dégradation des berges du fleuve. Ils ont créé un cadre de concertation qui facilite des actions concrètes de restauration, qui responsabilise les villageois, organise la surveillance des sites restaurés ou exposés et permet le respect des règles d'occupation des terres.

Jour 2

Hawa Sow Cissé Dembélé (CCA-ONG, DCG Mali) a proposé une réflexion sur l'action locale et nationale des ONG, à travers le récit de l'action de coordination de son ONG au Mali : l'action locale en matière de formation des populations pour la transmission de leurs demandes auprès des élus locaux et pour l'organisation de leurs actions de lutte contre la désertification; l'action nationale par le lobbying auprès des élus nationaux (Parlement). Elle a souligné les difficultés institutionnelles de ce type d'action.

Anselm DUCHROW (GTZ) a présenté les orientations de la GTZ en matière de lutte contre la désertification particulièrement en Amérique Latine. Il a indiqué que les actions de LCD faisaient généralement partie de programmes beaucoup plus vastes et qu'il était nécessaire de convaincre les autorités de l'importance de la LCD. Pour cela, il a souligné l'importance des systèmes de suivi-évaluation à mettre en œuvre pour rendre lisible la portée de ces actions et la nécessité de préciser ou de restreindre ce qu'on entend par LCD. Il a aussi évoqué le problème de l'insertion des actions LCD dans le fonctionnement des systèmes budgétaires

nationaux, et dans la mise en œuvre des ressources du FEM. Il a enfin interrogé le degré d'adaptation des outils proposés par la Convention à la question de la négociation des choix d'investissements dans les zones arides.

Youssef BRAHIMI (Mécanisme Mondial) a insisté sur le potentiel des PAN, l'outil central de mise en œuvre de la Convention en matière de lutte contre la désertification en présentant le cas du Maroc. Au niveau local, la mise en œuvre des PAN est apparue comme une source de dialogue et de synergie entre tous les acteurs du développement économique et social, ce qui a conduit à une bonne prise en compte de la LCD dans les actions réalisées. Il a appuyé son exposé sur plusieurs exemples.

1.2 - Cinq témoignages de panélistes durant les ateliers

Jour 1

Djamel BOULHAROUF (UNCCD). L'UNCCD est née du Sommet de Rio et la désertification renvoie à une problématique de développement soutenable ; la LCD manque de légitimité car c'est la seule parmi les trois conventions internationales d'environnement qui ne dispose pas d'un mécanisme de financement.

Jean KOEHLIN (expert indépendant) : faire remonter la désertification dans les agendas dépend de la façon dont on présente la désertification aux décideurs ; par exemple, l'OTAN s'est réunie récemment sur le thème de désertification et sécurité.

Jour 2

Taoufiq BENOUNA (OSS). Les projets de LCD ont échoué quand les populations sont marginalisées, que l'approche proposée est top-down ou les technologies inappropriées. De là, il faut mieux comprendre et souligner les critères de succès des projets réalisés : quelles connaissances adaptées et partagées par les populations, quelles capacités locales à mobiliser et renforcer (gestionnaires locaux), quelle répliquabilité des technologies employées ? La désertification est un problème de mauvaise gestion des ressources naturelles : il faut s'assurer que la gestion macro est non discriminante pour les ressources naturelles, que la communication autour des projets est faite et que leur suivi-évaluation est réalisé. Enfin, il faut mieux prendre en compte la question de la biodiversité des zones arides et de l'adaptation au changement climatique car les projets synergiques bénéficient d'opportunités intéressantes de financement.

Abdoulaye ISSA (Niger). Les modes de financements de la LCD par les grands programmes de la coopération internationale ne sont pas adaptés aux capacités des populations sur le terrain. Elles n'ont pas la formation nécessaire pour répondre à ces appels d'offre mais elles veulent engager des actions simples de LCD comme la lutte contre l'érosion, le reboisement etc. Elles ont pour cela besoin d'un accès direct à des fonds ou à des crédits et il faudrait donc penser à créer des fonds nationaux ou régionaux pour des micro-projets de LCD avec des modes de requête adaptés aux capacités locales.

Djamel BOULHAROUF (UNCCD). L'UNCCD est le produit d'un compromis politique entre le sud sur une question de développement et le nord sur un problème d'environnement global. Il est donc difficile d'imposer un même système de valeurs. La société civile rencontre un problème de légitimité dans ses revendications, sa communication et ses alliances stratégiques avec les pouvoirs publics, elle a besoin de se renforcer par exemple sur le modèle des sept sœurs (Greepeace, etc.). En tout état de cause, la charité ne suffit pas, il faut réveiller l'Occident et lui faire prendre conscience des risques liés à l'appauvrissement des zones arides, l'instabilité, les conflits et les migrations.

1.3 - Les débats

Nous synthétisons dans un premier temps les points sur lesquels les participants se sont accordés c'est-à-dire la question des PAN (Plan d'Action Nationaux), l'action de la société civile, la formation et le renforcement des capacités, les demandes adressées aux bailleurs, celles adressées à la Convention et à son secrétariat ainsi que les recommandations pour la recherche.

Dans un second temps, nous mentionnons les autres aspects importants développés lors de l'atelier. Ces points renvoient à la nécessité d'intégrer la désertification aux stratégies nationales de développement, mais ils posent aussi un ensemble de questions en amont, notamment sur la vision qu'on peut avoir du développement économique et social des régions sèches.

LES DEMANDES CONSENSUELLES

POINT 1 : LES PAN

Il est nécessaire de faire remonter les PAN au niveau d'une stratégie nationale négociée avec tous les acteurs, et notamment ceux de la société civile incluant par exemple les organisations de femmes, les syndicats de producteurs... En effet, la société civile a peu été impliquée dans la formulation de la plupart des PAN et dans la négociation de leurs priorités.

Il y a un besoin de développer des outils décentralisés pour élaborer les PAN et pour les mettre en œuvre, à la fois au niveau local et au niveau régional. De nouveaux acteurs doivent donc émerger comme parties prenantes dans les négociations.

Afin d'opérationnaliser les PAN, on peut recommander de faire une évaluation des PAN déjà élaborés pour déterminer les raisons de l'échec ou de la réussite de leur mise en œuvre. Il faudrait aussi définir dans les PAN des objectifs temporels et quantitatifs à atteindre assortis de systèmes adaptés de suivi-évaluation. La participation de la société civile dans toutes ces étapes de la redynamisation des PAN doit être assurée.

Tout le monde est d'accord sur l'insuffisance des moyens donnés aux PAN. Un *mainstreaming* est nécessaire à plusieurs niveaux : au niveau national, les gouvernements doivent mieux montrer leur intérêt et leur engagement dans la lutte contre la désertification ; alors, les donateurs suivront. Mais il faut aussi un mécanisme spécifique pour canaliser les fonds : par exemple l'approche chef de file a été mentionnée. Ce n'est que dans le décroisement et la concertation des acteurs dans des plates-formes que les choses pourront avancer.

POINT 2 : L'ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La société civile est l'acteur principal de promotion des zones arides et de la lutte contre la désertification au niveau national et international. Elle doit entre autres s'engager dans des actions de communication et de formation, pour montrer que la désertification est un problème mondial et souligner l'importance de la synergie entre les trois conventions.

Il y a un besoin accru de synergie et d'alliances entre les différents acteurs pour obtenir des résultats dans les zones arides.

La nature de la société civile rend nécessaire une meilleure alliance entre la société civile du nord et du sud. Cette alliance permettra de rendre plus efficace les mécanismes d'actions à différents niveaux. Les alliances entre société civile du nord et du sud doivent s'incarner dans des partenariats qui valorisent les avantages comparatifs respectifs et qui se préoccupent de tous les niveaux de mise en œuvre des PAN et pas seulement au niveau de l'action de terrain.

Au niveau local, la société civile doit s'impliquer dans le renforcement de la gouvernance locale en termes de gestion des ressources naturelles.

Il faudrait que les points focaux et les organes nationaux de coordination (ONC) soient représentatifs de tous les acteurs, ce qui nécessite qu'ils prennent mieux en compte la voix des organisations communautaires de base : groupement de producteurs notamment.

POINT 3 : FORMATION ET CAPACITE

Les participants ont souligné le besoin d'une synergie dans la formation et le renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux et ils demandent un engagement ferme sur le long terme des bailleurs à ce sujet.

Ce renforcement des capacités doit s'adresser non seulement à la société civile mais aussi aux politiques et aux administrations concernés, aux différentes échelles de décision et d'action. Il doit favoriser un dialogue multi-acteurs et des échanges sud-sud, notamment d'expériences entre pays, en incluant les services décentralisés des pays.

La société civile souhaite aussi affirmer sa compétence en matière de formation et de renforcement des capacités, en particulier auprès des autres acteurs. La reconnaissance de ce rôle permettra la diffusion d'idées nouvelles aux décideurs pour la mise en œuvre de projets de LCD.

Les participants souhaitent enfin préciser que le succès de la Déclaration de Paris aussi appelée Nouvelle Architecture de l'Aide Internationale dépend fortement de l'engagement des bailleurs à renforcer les capacités des acteurs de la société civile, car tous les acteurs doivent savoir comment accéder aux fonds disponibles et être en mesure de le faire.

POINT 4 : LES DEMANDES AUX BAILLEURS

La société civile demande au FEM d'accroître son implication dans la LCD et de favoriser l'action de la société civile en :

- augmentant les fonds consacrés à la LCD,
- favorisant la participation de la société civile dans l'accès à ces fonds et dans leur utilisation,
- leur facilitant l'accès aux fonds,
- augmentant l'enveloppe consacrée aux petits projets (programme des petites subventions).

Les différents bailleurs doivent se coordonner entre eux pour améliorer l'efficacité des actions de LCD. À ce titre, société civile et gouvernements devraient s'associer pour assurer cette meilleure coordination des bailleurs.

Il y a un besoin de développer une approche fonds, alternative à l'approche projet, pour mettre des moyens plus accessibles à la disposition des acteurs locaux. Cela permettrait notamment d'assurer la continuité des actions de LCD sur le terrain. L'exemple des fonds nationaux de désertification a été plusieurs fois cité.

POINT 5 : LES DEMANDES A LA CCD

Pour donner un nouvel essor à la Convention, il est nécessaire de définir des objectifs de LCD à moyen et long terme qui soient clairs et identifiables par tous.

La société civile demande que soient reconsidérés la fonction et le mandat du CST dans le but qu'il devienne un organe indépendant et susceptible d'éclairer utilement les États.

La société civile demande enfin aux Parties d'attacher plus d'importance au fond des débats lors des CRIC et des COP et de ne pas se focaliser uniquement sur les aspects financiers et

budgétaires. Les COP et CRIC doivent se doter d'une méthode de travail qui focalise sur la substance (le fond) de la LCD moins que sur le protocole.

POINT 6 : LA RECHERCHE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pour ce qui concerne la recherche dans les zones arides, l'engagement des pays et de la communauté internationale est en diminution constante depuis plusieurs années.

La société civile demande aux pays et à la communauté internationale de maintenir le niveau d'investissement dans les zones arides et disséminer les résultats déjà existants aux acteurs et aux utilisateurs.

La communauté scientifique et la société civile doivent développer leurs liens pour promouvoir des partenariats de recherche : définition de thèmes de recherche et élaboration de méthodes de travail, en privilégiant les approches pluridisciplinaires.

LES QUESTIONS OUVERTES PAR LES DÉBATS

POINT 7 : DESERTIFICATION, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Pour faire remonter la désertification sur l'agenda des politiques, faut-il plutôt affirmer la composante développement ou la composante environnement de la désertification ? La rapprocher des objectifs du millénaire ou des autres conventions internationales sur l'environnement ? Ce point rejoint l'idée générale qu'il est nécessaire d'affirmer la désertification comme un problème mondial. Les participants ont aussi souligné que ce débat (environnement – développement) n'était pas innocent. Ils n'étaient pas non plus tous d'accords sur l'importance de ce débat.

Depuis le sommet de Rio, on a montré qu'environnement et développement sont très liés dans le cadre de la désertification et qu'on peut se référer à la notion de développement soutenable. La priorité mise sur une entrée ou sur l'autre est une question stratégique qui a fait objet de débat, et est liée au fait :

- 1 – que les différents acteurs aux différentes échelles insistent sur l'une ou sur l'autre entrée pour faciliter leur action : par exemple, les communautés locales ont tendance à privilégier une approche développement pour faciliter la sensibilisation des populations et les organes nationaux ont plutôt une approche environnement parce que c'est généralement le ministère de l'environnement qui est en charge du dossier désertification.
- 2 – aux opportunités de financement qui vont de la fenêtre environnementale dégradation des terres du FEM (OP 15) aux possibilités offertes par les cadres stratégiques de réduction de la pauvreté.

La question soulevée finalement par ce débat est la suivante : pour donner priorité à la désertification dans les agendas internationaux, ne faut-il pas redonner de la cohérence en restant dans le champ du développement soutenable mais en réduisant l'éventail des approches de la désertification et de la lutte contre la désertification ? Cet éventail qui témoigne de la richesse de la problématique va en effet de la pauvreté au climat et à la biodiversité, en passant par les migrations, les conflits et la sécurité, les écosystèmes, l'éducation et la gouvernance... Il faudrait que la société civile se focalise sur les aspects où elle a un avantage comparatif et qu'elle ait une stratégie qui donne de la légitimité à ses actions.

POINT 8 : SÉDUIRE ET CONVAINCRE, L'ARGUMENT ÉCONOMIQUE

Les participants se sont entendus sur le fait qu'il faut séduire et convaincre pour figurer dans les agendas internationaux. En effet, la réalité des actions de LCD montre qu'il n'est pas automatique d'avoir droit à l'aide internationale parce qu'on est pauvre et qu'on souffre dans

les zones arides. Ce sont des conditions nécessaires mais non suffisantes. Ce point a soulevé deux questions principales.

1 – Faut-il concentrer les actions de LCD sur quelques zones très défavorisées, avec des guerres et de la famine? Avec le risque que privilégier quelques micro-régions peut conduire à une désertification accrue dans les zones adjacentes.

2 – Comment valoriser les opportunités économiques dans les régions sèches afin d’orienter les investissements dans ces zones ? Trois éléments du débat peuvent être soulignés à ce propos :

- les zones sèches recèlent des ressources renouvelables exploitables, et il faut définir les conditions optimales d’exploitation, par les voies traditionnelles ou innovantes. C’est le rôle de la LCD incluant la question de la prévention,
- Il faut mettre en valeur les résultats économiques d’activités telles que le pastoralisme,
- les zones arides possèdent d’autres atouts tels que l’espace, les ressources énergétiques (solaires, ligneuses, etc.) et des ressources non renouvelables (minières). Leur mise en valeur dans le cadre du développement des zones arides pose plusieurs problèmes : celui de la répartition des bénéfices ; de la prise en compte des coûts environnementaux et sociaux des modes d’exploitation en vigueur ; des conflits entre des populations locales dépossédées des richesses de leurs territoires et d’acteurs extérieurs tout puissants tels que les firmes multinationales.

POINT 9 : QUELLE VISION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA SECURITE DANS LES REGIONS SECHES ?

La question de la valorisation économique évoquée au point précédent renvoie en amont à la vision qu’on a du développement des zones sèches : s’agit-il d’un développement équi-réparti ou d’un développement concentré ? C’est-à-dire faut-il privilégier :

- des territoires occupés par des populations locales qui connaissent leur milieu et en vivent ? et de là comment développer les zones arides tout en y maintenant la population locale ?
- ou des territoires à très faible densité de population susceptibles de préserver l’environnement et des populations concentrées dans des zones productives ou urbaines spécifiques ?

Il s’agit d’une option politique d’aménagement du territoire et de la répartition de la population et des richesses pays par pays. Ce choix a des implications, notamment en terme de sécurité, de telle sorte que la LCD implique une vision stratégique du développement intégré et de la sécurité du territoire.

POINT 10 : LES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX DES ZONES ARIDES

De nombreuses difficultés dans la mesure environnementale, sociale et économique des effets de la désertification, et des projets de LCD se posent :

- les actions de LCD ne montrent pas de résultats environnementaux à dans le court terme alors que les projets des bailleurs durent de 3 à 5 ans seulement. Il est donc difficile de les convaincre sur l’utilité de ce type d’investissement,
- on oublie les impacts environnementaux et sociaux négatifs de nombreux projets de développement et d’investissement dans ces régions,
- les services environnementaux rendus par les zones arides sont oubliés.

L'identification et la mesure de ces services et celles de ces coûts devraient être développés : ONG, secteur privé et experts sont un rôle important à jouer.
Comment développer avec les scientifiques des indicateurs qui démontrent aux bailleurs qu'il est rentable d'investir dans les zones arides ?

POINT 11 : LE ROLE DE LA CONVENTION

La CCD a permis de donner plus de visibilité aux problèmes des zones arides. Malheureusement, l'enthousiasme des différents acteurs n'a pas suivi ; ces problèmes ne sont pas une priorité pour les gouvernements et les bailleurs.

La question du rôle de la CCD a été alors posée. La convention n'est-elle pas, a minima, une plate-forme entre les différents acteurs où ils peuvent échanger et débattre des problèmes émergents et des stratégies à adopter ?

2 – Synthèse du thème 2 :« Potentiel économique et développement des zones arides »

Deux ateliers complémentaires, reliés à ce thème ont été conjointement organisés par les deux organisations, Both Ends et la FIPA (Fédération internationale des producteurs agricoles).

La première demi-journée a permis d'impulser les débats en traitant ce thème de façon transversale. Plusieurs présentations ont apporté un premier éclairage sur les possibilités de mise en valeur des terres arides de par leur potentiel économique. La deuxième journée, elle, a fait l'objet de discussions plus ciblées sur la valorisation de ce même potentiel d'un point de vue agricole. Quels rôles de l'agriculture, des communautés rurales et des organisations agricoles pour redonner vie et sortir les zones arides de ce schéma de « misérabilisme » dont elles sont très souvent victimes et qui fait oublier les nombreuses richesses qu'elles recèlent ?

Le succès de ces deux ateliers revient non seulement à la qualité des débats et des intervenants mais il se mesure également par une forte participation estimée à environ 65 personnes en moyenne lors de chaque demi-journée. Les débats ont été modérés par Marc Bied-Charreton (CSFD), Issa Bikienga (CILSS) et Eligah Kajubi (UCA Ouganda). Nora Ourabah (FIPA), Estelle Godart (MAE) et Marc Fagot (MEDD) ont été les rapporteurs de ces deux demi-journées.

2.1 - Résumé du E-Forum

- Mise en valeur des zones arides par la biomasse : mise en place de plantation pour produire des biocarburants.
- Combinaison des agricultures familiales traditionnelles avec des pratiques modernes.
- Diversification des activités et recherche d'activités autres qu'agricoles et pastorales : de l'agriculture à l'écotourisme, de nouveaux champs d'études.
- Regroupement des producteurs agricoles pour avoir un accès aux marchés et avoir une influence sur les prix.
- Rôle des gouvernements pour favoriser l'organisation des productions : créations et maintenance d'infrastructures.
- Sous estimation des savoirs faire locaux et traditionnels.
- Manque de relais entre la recherche et la diffusion de ses résultats.

Un constat établi et partagé : reconnaissance d'un milieu contraignant mais ayant des atouts et des potentiels méritant d'être identifiés, reconnus et exploités.

Les participants se sont accordés sur la nécessité de construire une approche innovante pour recapitaliser les zones arides en termes humain et productif.

Des approches agricoles appropriées devront être développées pour la mise en valeur et le respect des écosystèmes.

2.2 - Quels types de produits et activités devront être développés pour valoriser les zones arides ?

1. Développer des produits à haute valeur ajoutée : les productions devront être mises en valeur par le développement de labels et des systèmes de certification et de qualité, en veillant à l'harmonisation de tous ces systèmes et au respect des cahiers des charges.
2. Diversification et développement d'activités non agricoles et transformation locale des produits pour générer des revenus complémentaires notamment pour réduire la pression sur les ressources naturelles (sources d'énergies renouvelables, plantes médicinales et aromatiques, fruits séchés, etc.).
3. Développement de systèmes de communication pour améliorer la visibilité et mettre en avant la spécificité des produits locaux des zones arides auprès des consommateurs et des industriels, notamment par la mise en place d'un label « produits des zones arides ».
4. Reconnaissance du rôle du pastoralisme comme un élément essentiel de la gestion durable des zones arides.

2.3 - La recherche en réponse aux besoins de la société civile ?

1. Développer des nouvelles recherches et valoriser celles qui existent déjà pour construire un argumentaire économique, social et politique afin de démontrer les avantages comparatifs et les atouts des zones arides.
2. Identifier des produits des zones arides ayant un potentiel économique. Il est pour cela nécessaire de procéder en même temps à une identification des marchés.
3. Nécessité d'investir dans la recherche pour développer des produits innovants à partir de produits traditionnels et de techniques protectrices de l'environnement (agriculture de conservation par exemple).
4. Inciter la communauté scientifique à mettre en place les procédures permettant de prendre en compte les besoins des acteurs locaux et les faire participer à la création et à la validation des connaissances.
5. En parallèle, un espace de concertation doit être mis en place pour identifier des solutions dans le but d'équilibrer les différents intérêts des différentes parties prenantes (pasteurs, organisations agricoles, communautés rurales, secteur privé, pouvoirs publics et collectivités locales).

2.4 - Rôle des acteurs, des pouvoirs publics, de la société civile, des producteurs ?

1. Les potentiels économiques existent. Il est nécessaire de développer un langage direct en direction des décideurs pour favoriser un traitement spécifique des zones arides en matière de politiques agricoles.
2. Pour convaincre les décideurs (aux niveaux national et international) d'intégrer la lutte contre la désertification dans les politiques de développement et de lutte contre la pauvreté, il est nécessaire de construire un argumentaire en lien avec des enjeux nationaux et globaux tels que la problématique des migrations, l'adaptation aux

changements climatiques, la prévention des crises et des conflits. L'objectif étant de montrer que les zones arides contribuent au développement des pays.

3. Prise en charge par les collectivités nationales et internationales (différents acteurs à différents niveaux) des coûts liés à la protection de l'environnement.
4. Création par les autorités locales et nationales d'environnements favorables (mesures incitatives, cadre réglementaire) pour l'émergence de regroupements d'acteurs locaux tels que les organisations professionnelles d'agriculteurs et de pasteurs, la création de structures de micro crédits, des associations d'usagers pour la gestion des ressources naturelles.. . Ceci inclue également la mise en place par les acteurs locaux de mécanismes financiers pour réduire la vulnérabilité des populations aux variations climatiques annuelles en garantissant un revenu minimum.
5. Le rôle des organisations agricoles est central et multiple pour développer les potentiels économiques des zones arides, semi-arides et sub-humides sèches, et garantir des revenus décents pour les agriculteurs, en mettant à leur disposition les services suivants :
 - Planification et gestion de la production en fonction des opportunités de marché,
 - Conseils aux producteurs (vulgarisation) en matière de pratiques agricoles durables et de première transformation,
 - Achats groupés d'intrants et conseils en modalités d'utilisation,
 - Recherche de marchés, négociation des prix,
 - Renforcement des capacités des agriculteurs en matière de leadership.
6. La participation effective des représentants agricoles ainsi que des populations des zones arides à la formulation des politiques publiques est nécessaire.
7. Il est nécessaire d'agir sur les règles de commerce international (OMC - accords de commerce régionaux) afin de permettre l'accès aux marchés internationaux.
8. Les gouvernements nationaux doivent fixer des règles d'éligibilité des programmes de développement ruraux intégrant la viabilité économique, l'acceptabilité sociologique (répondant à une demande locale) et la durabilité écologique.

2.5 - Renforcement des capacités ?

1. Il est important de renforcer les capacités des populations locales (producteurs) en matière de connaissance de l'ensemble des filières (collecte, transformation et commercialisation).

2. Le rôle des femmes est important pour la valorisation économique des productions locales et traditionnelles.

2.6 - Un espace sous contrainte : besoin d'équilibre

Il est impératif de trouver un équilibre entre l'intensification des productions locales et la protection de l'environnement. Cet équilibre doit aussi se manifester entre les groupes d'utilisateurs (agriculture – élevage) pour réguler les conflits d'intérêt.

3 – Synthèse du thème 3 « Rôles et stratégies des organisations de la société civile »

Ces ateliers du thème 3 ont été animés d'une manière différente des deux thèmes précédents par Masse Lo d'Enda-lead (Sénégal) et Gabriella Rossi Crespi de la RCC (Italie) et Georges de Noni (IRD). Un modérateur, à la place des facilitateurs des autres thèmes, et deux animateurs qui ont organisé les temps de paroles pour assurer une production importante. La méthode du CARROUSEL a été appliquée sur la base d'un ensemble de questions posées à l'assistance avec des temps de paroles courts pour y répondre : travaux en groupes, restitution sur tableau, validation collective, clarification et reformulation des apports (*voir annexe 5 pour la description de la méthode*).

3.1 – Les questions posées aux groupes de participants

1. Par quels voies et moyens pouvons-nous parvenir à accroître la mobilisation des organisations de la société civile du Nord ?
2. Quelles stratégies nouvelles pour une plus large mobilisation des organisations de la société civile dans les pays du Sud ?
3. Quelles passerelles ou mécanismes mettre en place pour agir ensemble avec efficacité ?
4. Comment la désertification est-elle perçue dans votre pays ? Cette perception favorise-t-elle ou non l'engagement des acteurs de la société civile dans la mise en œuvre de la convention ?
5. Comment parvenir à une plus grande reconnaissance de l'interdépendance entre la lutte contre la désertification, les mouvements migratoires, la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement et la lutte contre la pauvreté ?
6. De quels types d'appui la société a-t-elle besoin pour remplir ses missions ?
7. Subsidaire : Que faudrait-il envisager d'autres ?

3.2 – Réponses et propositions apportées

Les points qui sont développés par la suite émanent donc d'un travail collectif. Pour cette raison, nous vous les livrons tel quel. Pour avoir des informations complémentaires, vous pouvez consulter sur Internet les synthèses des contributions des participants et des échanges qui ont eu lieu sur ce thème lors du forum électronique qui a précédé les ateliers des deux journées du 21 et 22 septembre 2006.

1 – Les perceptions de la désertification, favorisent-elles l'engagement des acteurs de la société civile dans la mise en œuvre de la convention ?

- Les perceptions de la désertification sont multiples et différentes en fonction des perspectives régionales (particulièrement au Nord et au Sud), de même que les perspectives des différentes parties prenantes et les modèles économiques et politiques qui renseignent sur ses perspectives.
- La confusion entre « déserts » et « désertification » est courante.
- La désertification est vue comme une peste ou une malédiction contre laquelle on ne peut rien faire.
- La désertification est causée par la pauvreté mais en retour elle entraîne aussi la pauvreté.

– Les pauvres n'ont pas d'autres choix que de dégrader l'environnement.

Certaines de ces perceptions incitent à l'action mais d'autres ne le sont pas. Le lien entre pauvreté et désertification est un point fort de mobilisation, particulièrement dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

2 – Renforcer la société civile dans les pays du Nord.

Les grandes campagnes médiatiques en cours, y compris les médias de masse, de sensibilisation et de conscientisation, doivent cibler les décideurs et tous les segments de la société, y compris les jeunes qui doivent user des arguments scientifiques pour souligner les liens entre les inégalités en matière de commerce, de pauvreté, de migration, de changement climatique. La désertification est un phénomène global qui a un impact à la fois sur les pays du Sud comme sur ceux du Nord et tous les deux doivent en partager la responsabilité.

3 – Renforcer la Société Civile dans les pays du Sud.

La structure des réseaux de l'organisation de la société civile (OSC) et la coordination de l'action de la société civile à tous les niveaux (local, régional, et global) doivent être conceptualisées en partant de la base.

L'information et la sensibilisation (y compris par les médias de masse) sont nécessaires pour sensibiliser les décideurs et le public et pour mobiliser la société civile. Les autorités au niveau local doivent être conscientes des succès réalisés dans la lutte. Les points focaux nationaux ont un rôle clé à jouer.

4 – Les nouvelles stratégies requises pour les organisations de la société civile dans les pays du Sud : liens et mécanismes pour créer des synergies opérationnelles entre les différentes parties prenantes (société civile du Nord et du Sud, la communauté scientifique, les gouvernements, etc.).

Il est nécessaire d'avoir une structure mondiale dirigeante formalisée pour coordonner les positions de la société civile en ce qui concerne la convention et pour constituer un pont entre le Nord et le Sud, les lobbys nationaux et les décideurs au niveau international et pour mobiliser les fonds pour les activités de la société civile. Cette structure devra s'appuyer et promouvoir la connaissance de la communauté scientifique et celle des communautés locales, et devra veiller à ce que les organisations de la société civile contribuent, de par leur expertise et leurs connaissances, à la connaissance de la communauté scientifique.

5 – Susciter des motivations pour une intégration effective de la lutte contre la désertification dans les objectifs de développement du millénaire, dans les accords multilatéraux sur l'environnement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

La société civile doit développer une stratégie globale pour promouvoir des stratégies entre toutes les conventions et intégrer les actions qui contribuent à la réalisation des OMD et de trouver des solutions relatives aux problèmes. La mise en œuvre des OMD de manière isolée avec l'UNCCD et les autres MEA est contreproductive.

En reconnaissant que la paix sociale est essentielle pour un développement durable, les organisations de la société civile encouragent fortement les gouvernements et la communauté internationale (y compris les organisations bilatérales, et multilatérales pertinentes) d'intégrer les questions relatives à la désertification et à la migration forcée, dans les politiques et stratégies de développement, dans les programmes et projets.

Les engagements pris, par les gouvernements et la communauté internationale, doivent être respectés et la société civile doit jouer son rôle de contrôleur de conformité.

Les expériences en termes de réalisations réussies des synergies dans la mise en œuvre de la convention doivent être documentées et présentées pour servir d'exemple.

Les indicateurs pour le contrôle et l'évaluation du succès de l'intégration doivent être développés et utilisés. Les OSC doivent jouer un rôle central dans le contrôle de la mise en oeuvre du CCD.

6 – Le contexte, les conditions et le soutien dont la société civile a besoin pour augmenter sa contribution à la mise en oeuvre des plans d'actions pour lutter contre la désertification.

La contribution des organisations de la société civile dans la mise en oeuvre de l'UNCCD doit être reconnue par les gouvernements et les organisations bilatérales et multilatérales. Les organisations de la société civile doivent partager l'information et veiller à ce que leurs contributions soient clairement comprises et générer du respect pour les OSC. Une attention particulière doit être donnée à la contribution potentielle des jeunes générations pour lutter contre la désertification.

Les ONG qui ont beaucoup de ressources, les Parties de la convention, les organisations bilatérales et multilatérales doivent contribuer au renforcement des capacités en matière de développement des organisations de la société civile (capacités institutionnelles, etc.).

Les coopérations Sud-Sud et Nord-Sud doivent être renforcées dans le cadre d'un organe de coordination mondiale.

Chapitre V - L'APPEL DE MONTPELLIER



Le forum « Désertification et société civile » du 21 au 23 septembre 2006

Nous tous, représentants de la société civile, responsables associatifs, scientifiques, élus locaux et entreprises privées, venu de 60 pays d'Afrique, l'Asie et d'Amérique Latine, et réunis au forum **Désertif'actions** à Montpellier les 21, 22 et 23 septembre 2006, lançons ce jour 22 septembre 2006

L'Appel de Montpellier pour la lutte contre la désertification

- Constatant que les terres sèches abritent plus de 2 milliards de personnes et s'étendent sur 40% des terres émergées de notre planète,
- Constatant que la majeure partie de ces personnes vit de leurs ressources naturelles et de leurs activités agricoles, pastorales et forestières,
- Constatant le rôle du pastoralisme comme un élément essentiel de la gestion durable des zones arides,
- Constatant le rôle central et multiple des organisations agricoles pour développer les potentiels économiques des zones arides et garantir des revenus décents à ceux qui les travaillent,
- Constatant que la désertification est un phénomène global lié au système économique et social mondial,
- Constatant que les pays du Sud et du Nord sont coresponsables des impacts croissants de la désertification,
- Considérant que ces ressources se dégradent en raison de méthodes inappropriées de mise en valeur mais aussi en raison de crises climatiques et de sécheresses répétées,
- Considérant que cette dégradation conduit à des conditions de précarité et de pauvreté de plus en plus indécentes et à une marginalisation de plus en plus grande qui alimentent des flux migratoires, des instabilités politiques, et des pertes économiques,
- Constatant un fort déficit d'information du grand public et des décideurs sur les problèmes de désertification et toutes ses conséquences,
- Déplorant l'attentisme des décideurs de la communauté internationale,
- Prenant en compte que de nombreuses techniques de lutttes et d'adaptation ont été mises au point avec succès mais que leur diffusion reste limitée,
- Prenant en compte que les zones arides et leurs populations ont des potentiels peu ou mal valorisés et que des investissements appropriés seraient de nature à les mettre en valeur,
- Prenant en compte que ces investissements procurent des revenus à leurs habitants mais que ceux-ci n'ont pas les moyens d'investir,

***NOUS AFFIRMONS QUE LA DÉSERTIFICATION N'EST PAS UNE FATALITÉ,
QU'ELLE PEUT ET DOIT ÊTRE COMBATTUE ET QUE L'EXIGENCE DE L'ACTION
DETERMINEE EST VENUE !***

NOUS, SOCIÉTÉ CIVILE, NOUS ENGAGEONS

- À rechercher l'information, la diffuser et la rendre accessible le plus largement possible,
- À accroître nos activités de plaidoyer afin de sensibiliser davantage la société civile et ses responsables élus,
- À renforcer les capacités de tous les acteurs impliqués et plus particulièrement les jeunes et les femmes,

- À diversifier et développer des activités non agricoles et de transformation locale des produits pour générer des revenus complémentaires et réduire la pression sur les ressources naturelles,
- À développer des politiques de communication pour améliorer la visibilité et mettre en avant la spécificité des produits locaux des zones arides auprès des consommateurs et des industriels, notamment par la mise en place d'un label « produits des zones arides »,
- À mettre en place un système viable pour accroître et relancer une contribution active de la société civile pour la réduction des impacts liés à la désertification,

NOUS, SOCIÉTÉ CIVILE, NOUS DEMANDONS AUX GOUVERNEMENTS,

- de mettre en place des politiques cohérentes en matière de commerce international aux niveaux de l'OMC et des Accords de commerce régionaux, afin de permettre des accès équitables des produits des zones arides aux marchés,
- de fixer à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification des objectifs clairs, quantifiables et à échéances définies,
- d'introduire plus de substance aux Conférences des Parties et au Comité de Revue de la Mise en oeuvre de la Convention,
- de faire en sorte que le fonctionnement du Comité de la Science et de la Technologie soit revu de manière à augmenter son efficacité,
- d'élever les plans d'action nationaux de lutte contre la désertification au rang de cadre stratégique et d'y intégrer les avancées de la décentralisation,
- de créer des mesures incitatives et un cadre réglementaire pour favoriser l'émergence de groupements d'acteurs locaux tels que les organisations professionnelles d'agriculteurs et de pasteurs,
- de faciliter la participation effective des représentants agricoles ainsi que des populations des zones arides à la formulation des politiques publiques qui les concernent,

NOUS, SOCIÉTÉ CIVILE, NOUS DEMANDONS EN OUTRE,

- **À l'UNCCD**, et aux Pays Parties, de renforcer l'intégration effective des connaissances traditionnelles et locales avec les nouvelles démarches scientifiques dans les actions mise en place dans la lutte contre la désertification,
- **À la Recherche**,
 - d'associer les utilisateurs à la définition des programmes de recherche et de s'efforcer à ce que les résultats leur parviennent de façon intelligible et utilisable,
 - de mettre en place les procédures permettant de prendre en compte les besoins des acteurs locaux et de les faire participer à la création et à la validation des connaissances et leur diffusion,
- **Au Fonds pour l'environnement mondial et aux entités qui le composent**, l'augmentation de sa dotation allouée à la lutte contre la désertification et l'augmentation de l'enveloppe consacrée aux petits projets (programme des petites subventions),
- **Aux États bénéficiaires de l'aide internationale pour la lutte contre la désertification**, de coordonner plus vigoureusement les actions des bailleurs de fonds, en relation avec la société civile.

Chapitre VI – A LA RENCONTRE DU GRAND PUBLIC : LA DIMENSION SOCIO-CULTUREL



Le samedi 23 septembre a été l'occasion d'une manifestation à part entière tournée vers le grand public, de 10h à 18h sur l'esplanade du Corum et dans la salle Rabelais.

1 - La salle Rabelais

Les animations de la salle Rabelais ont été coordonnées par la partie scientifique. Un débat sur la science et la société civile « Désertification et citoyenneté : quel dialogue entre les scientifiques et la société civile ? » a d'abord été modéré par Antoine Cornet et Marc Bied-Charreton du Comité Scientifique Français de la Désertification (voir encadré Sciences et société civile ci dessous).

Le débat a été nourri par de nombreuses interventions de la part de chercheurs et d'élus du nord et du sud, de représentants d'ONG du sud et de représentants de banques de développement

Il y a eu consensus sur le fait que la recherche doit produire de la connaissance et la mettre à disposition de la société civile. L'importance d'un lieu de rencontre entre les chercheurs et la société civile a été soulignée à plusieurs reprises : un lieu pour communiquer, un lieu pour construire ensemble les problématiques de recherche ; la médiation entre ces deux groupes peut aussi se faire à travers des techniques comme la pédagogie de projet ou par l'intermédiaire d'agents formés à cet effet et appelés médiateurs.

Le décalage sur le terrain entre la recherche et l'action a été évoqué : les populations sont plus sensibles à l'action simple et concrète d'une ONG, par exemple de forage de puits ; et ils ne sont pas incités soutenir le travail des enquêteurs quand ils ne voient pas de retombées concrètes pour eux, où quand les objectifs proposés ne correspondent pas à la vision qu'ils ont de leur développement.

Comment concilier la recherche et l'action ? Il est important est de réfléchir à comment impliquer les acteurs ; pour cela, il faut une méthode d'intervention et de travail qui tienne compte des échecs et leçons du passé.

La recherche peut devenir un objet de pouvoir et de rapport de force. On ne peut pas avancer si on ne définit pas le type d'information produite et sa fonction dans la prise de décision.

Le partenariat recherche-société civile doit œuvrer pour une meilleure prise en compte de la désertification dans les politiques de développement. Il doit rappeler aux gouvernements la nécessité de soutenir la recherche nationale ans les pays affectés, surtout sur les thématiques de développement rural. Par exemple, l'accès aux publications, à internet est un préalable indispensable à une amélioration de la recherche africaine.

Les conclusions :

- Le renforcement des groupes de producteurs ou des communautés de base, est un des éléments pour construire le dialogue.
- La responsabilisation des chercheurs : on travaille dans un monde complexe et il est nécessaire de travailler en réseau, notamment avec la société civile. Fait-on la formation des jeunes chercheurs dans ce sens ?
 - Question des corps intermédiaires et des moyens de dialogue nécessaires.
 - Le problème des chercheurs du Sud qui n'ont pas les moyens de travailler et sont enfermés dans leurs centres. Il faudrait mettre une taxe sur chaque projet de recherche en échange de quoi ils se mettraient au service du développement.
 - Problème du dialogue entre les cultures : cultures du nord et du sud et surtout cultures scientifique et culture société civile.

Puis trois films sur la désertification et les déserts ont été projetés et suivis de débats : *Les baliseurs du désert ; Moi Sékou, mon exil, mon combat, mon village ; Le chameau du troisième millénaire*. Le public était nombreux à chaque projection.

2 – Le village des déserts sur l'esplanade

Neuf tentes ont été dressées sur l'esplanade du Corum. Elles ont offert aux promeneurs des stands d'informations documentées et des expositions sur la désertification et sur la vie des déserts (voir encadré village des déserts et liste des expositions).

Composition du village des déserts et liste des expositions présentées

Tente 1 : Tente d'accueil à l'entrée du village pour accompagner les visiteurs. Stands concernant les documents généraux du forum et de la lutte contre la désertification

Tente 2 : Gestion des ressources naturelles : déforestation, lutte contre l'ensablement, lutte anti-érosive etc.

Tente 3 : Artisanat / tourisme : tourisme solidaire, écotourisme, artisanat local etc.

Tente 4 : Filière économique : commerce équitable, entreprise etc.

Tente 5 : Agriculture / jardins etc.

Tente 6 : Nomadisme / élevage etc.

Tente 7 : Espace débats : les partenaires principalement du sud, souhaitant partager leurs expériences mettent en place un mini débat (30 minutes) sur leurs actions.

Tente 8 : Energie : énergie solaire, foyer amélioré etc.

Tente 9 : Espace restauration : 4 stands repas et boissons (africain, mexicain, chinois et maghrébin).

La liste précise des stands et des exposants est disponible en *annexe 6*. Les sept expositions présentées sont :

- Exposition IRD : « Les touaregs du Niger » (18 panneaux réalisés par Edmond Bernus)
- Exposition IRD : « Eau du brouillard, forêts de nuage et développement durable : les filets de capture d'eau » par Alain Gioda
- Exposition CSFD : « Vivre en terre aride » (15 panneaux)
- Exposition Eau Vive : « Femmes, eau et Développement : quels enjeux ? » (9 panneaux)
- Exposition CIRAD : « Les camélidés »
- Exposition « les jardins du Sahel » (20 photos)
- Exposition CDTM : « Femmes et Burkina »

Dans l'une des tentes, les participants ont pu présenter toute la journée au grand public leurs expériences des modes de vie dans les régions sèches et l'organisation de la lutte contre la désertification (voir encadré liste des interventions).

Les interventions des participants le samedi 23 dans le village des déserts

1- « Programme d'action locale de lutte contre la désertification : une expérience de planification participative du développement local », Par Ali Abaab (GTZ), Tunisie

2- « pastoralisme en zone aride : cas du mali » : Mise en œuvre synergique des trois conventions de Rio sur la lutte contre la désertification, sur la Biodiversité et sur les changements climatiques, Par Tiefing traore (STP / CIGDE), Mali

3- « Méthodologie d'intervention de l'ONG Mali-Folkecenter dans le cadre de la lutte contre la désertification dans la commune de Bougoula au Mali », Par Amadou Coulibaly, Maire de Bougoula

4- « World Initiative for sustainable Pastoralism », Par Jonathan davies (IUCN / UND)

5- « Integrating Action against desertification and global changes », Par Medina Francisco (AEDES), Perou

6- « Lutte contre la désertification au sud du Pakistan », Par Tanveer Rif (SCOPE), Pakistan

7- « l'économie pastorale des peuples nomades du Sahel et du Sahara », Par Mohamed Ewangaye (PRODECAP)

8- « Utilisation de la biotechnologie (microorganismes) contre la dégradation des sols ; L'expérience Bolivienne, Par Mr Crespo (PROBIOMA)

9- « Etat des forêts et l'avancée du désert en Mauritanie », Par Mr Abdellahi Semane El Hassen (ONG)

ARBRE) , Mauritanie
10- « Partnership and land degradation combating in China”
Par Mme Wang Hong, (Chinese Academy of Forestry Science), Chine

Une tente saveurs du monde a enfin proposé à ceux qui le souhaitent de se restaurer en toute convivialité. Des plats de chaque continent ont été servis par quatre associations montpelliéraines. Une monnaie nouvelle, « *le désertica* », a été créée pour l’occasion.

Des animations culturelles se sont succédées toute la journée, et ont attiré l’attention du public vers le village des déserts (voir encadré les animations). Une alternance entre spectacle de rue avec la compagnie d’échassier (grandes créatures) qui déambule au sein du village et autour du village, et groupes musicaux a permis de rythmer cette journée. L’ambiance était festive et chaleureuse, et le public montpelliérain au rendez vous.

Les animations culturelles sur l’esplanade le samedi

10h00 – 12h30 :	Batoukada (musique brésilienne) : 15 musiciens en déambulation avec percussions et autres instruments typiques.
11h00 – 12h :	Compagnie « Pas sans ailes », échassiers, déambulation de grandes créatures.
13h00 – 16h00 :	Steel Band : 30 musiciens.
15h00 – 16h00 :	Compagnie « Pas sans ailes », échassiers, déambulation de grandes créatures.
A partir de 16h00 :	Association Africa Djemey : présentation de danses typiques. Association Découverte des cultures du Monde : danse balinaise



3 – Le concert au Rockstore

Deux groupes de musique locaux (« le chauffeur est dans le pré » et « Substance Méditerranée ») et muti-culturels ont été sollicités pour un concert au Rockstore le vendredi 22 septembre dans le cadre de Désertif'Actions. Après l'ensemble des travaux en atelier et l'adoption de l'appel de Montpellier, ce concert a donné lieu à des échanges détendus entre tous les participants présents. Bien relayé par la presse (voir extraits ci-dessous), il a attiré pour moitié un public extérieur.



N° 953



Du vendredi 22 au jeudi 28 septembre 2006

1€

La Gazette

DE MONTPELLIER

MUSIQUE MÉTISSÉE

LE CHAUFFEUR EST DANS LE PRÉ, groupe montpelliérain de musique des Balkans. En 1ère partie, Substance Méditerranée (rumba, flamenco, afro-cubain). Dans le cadre du forum international Désertific'Actions. À 20h30 au Rockstore, 20 rue de Verdun. Tél. 04 67 55 61 18 ou 04 67 06 80 00. Entrée: 8 € (5 €).



EN IMAGE

Le Chauffeur est dans le pré, groupe montpelliérain de musique métissée, joue ce vendredi 22 au Rockstore dans le cadre du forum Désertific'Action.

► AGENDA SAMEDI 23 SEPTEMBRE

DÉSERTS

DÉSERTIFIC'ATIONS, forum international sur le thème "Désertification et société civile":

- Débat sur le thème "Science et société". De 10h à 18h au centre Rabelais (esplanade).
- Débats, projections de film, cuisine du monde, tentes touaregs...
- Animations: Lou Bertouk (musique brésilienne) à 10h. Pas sans ailes (théâtre de rue sur échasses) à 11h. Steel band de Villeveyrac (musique des Caraïbes) à 13h. Capoeira (art martial brésilien) par Senzala à 15h30. Africa Djemey (danses et musiques africaines) à 16h30.

À partir de 10h sur les allées du Corum, esplanade. Tél. 04 67 55 61 18.

VENIDRE

Midi Loisirs

L'HERBOD DE VOS SORTIES SUR MONTPELLIER ET SA RÉGION

LE CHAUFFEUR EST DANS LE PRÉ + SUBSTANCE MÉDITERRANÉE

Dans le cadre du forum international Désertif'actions. Concert du groupe Substance Méditerranée qui mêle flamenco et musique afro-cubaine et du Chauffeur est dans le pré, entre musique tzigane et musette. Lire page 10. 20 h 30. Rockstore, 20 rue de Verdun, Montpellier. Tram : Gares. 8 €. ☎ 04 67 55 61 18.

EXZILÉ

Ce jeune groupe d'étudiants mauriciens de Montpellier offre un dernier concert reggae avant leur retour sur leur île natale. Un moment de fête et d'adieu. 20 h 30. Antirouille, 12 rue Anatole-France, Montpellier (Saint-Denis). Gratuit. ☎ 04 67 06 51 68.

♥ le coup de cœur
Midi Loisirs

concert

Le chauffeur...



La soirée festive du forum Désertif'actions mêle la musique balkanique du groupe Le Chauffeur est dans le pré, à la rumba flamenca de Substance Méditerranée. 20 h 30. Rockstore, 20 rue de Verdun, Montpellier. 8 €. ☎ 04 67 55 61 18.

10

n° 121 - 22 septembre 2006 **Midi Loisirs**

DÉSERTIF' ACTIONS

L'association de solidarité internationale Cari clôture son forum Désertif'actions par une journée devant le Corum à Montpellier.
10 h-12 h 30 : le groupe Lou Bertouk (musique brésilienne). 11 h-12 h : Pas sans ailes (créatures sur échasses). 13 h-16 h : Steel band de Villeveyrac (musique des Caraïbes). 15 h-16 h : Pas sans ailes. 15 h 30-16 h : capoeira avec l'association Senzala. 16 h 30-17 h 30 : le groupe Africa Djemey (musique et danses d'Afrique). Ainsi que des débats, tentes touaregs, projections de film, cuisine du monde... A partir de 10 h. Esplanade Charles-de-Gaulle, Montpellier. Tram : Corum. Gratuit. ☎ 04 67 55 61 18.

Chapitre VII - LES ANNEXES

Annexe 1 : l'agenda du DA

Annexe 2 : Fiches de présentation des 3 organisations organisatrices

Annexe 3 : La couverture médiatique

Annexe 4 : Les déclarations de Tunis

Annexe 5 : Les déclarations de Pékin

Annexe 6 : Le résumé du forum de Bamako

Annexe 7 : qu'est-ce que la technique du CAROUSEL ?

Annexe 8 : le village des déserts, liste des stands

Annexe 9 : liste des participants

Annexe 1 – Le programme du Désertif'Actions

Mercredi 20	Jeudi 21	Vendredi 22	Samedi 23
Arrivée des participants Accueil et installation dans les hôtels	Session d'ouverture 8h30 Accueil et remise dossiers 9h30 • Mot de bienvenue et interventions des organisateurs, des partenaires internationaux • Bilan et perspectives de la désertification et de la lutte contre la désertification dans le monde (CSFD) • Détail du programme des journées • Partage des acquis de la phase préparatoire (forum électronique)	Suite 3 Ateliers séparés 9h00 – 12h30 (i) Zones arides et priorité dans agenda international (CARI/DCG) (ii) Potentiel économique et développement des zones arides (Both ENDS/FIPA) (iii) Stratégies d'implication plus efficace de la société civile (ENDA LEADF/RC)	Journée publique « Désertification et société civile » 10h00 à 18h00 « Village des Déserts » expositions, documentation, rencontres, animations culturelles (tentes tamachek, indienne, case peuhl, tente marocaine, yourte... + grande tente « la Maison du citoyen » • Animations culturelles 10h00 – 18h00 - Batoucada brésilienne - Echasses/1 Cie Pas sans ailes - Steel Band de 30 musiciens - Echasses/2 Cie Pas sans ailes - Danse Africa Djemeya • Salle Rabelais (sur l'Esplanade)s 10h00 – 11h00 Projections de films 11h00 – 12h30 Débat science et société « Désertification et citoyenneté : quel dialogue entre scientifiques et la société civile » 12h30 – 14h30 Projection du film « Les baliseurs du désert » 14h30 – 16h00 Projection du film « Moi Sékou,, mon exil, mon combat, mon village » suivi d'un débat avec Sékou 16h00 – 18h00 Projection du film « Le chameau du troisième millénaire » Bernard Faye (Cirad)
	MATIN >>>> I A M M		
			Esplanade du Corum >>>> A M M
	12h30 Repas en groupe	12h30 Repas en groupe	
	3 Ateliers séparés 14h30 – 18h00 (i) Zones arides et priorité dans agenda international (CARI/DCG) (ii) Potentiel économique et développement des zones arides (Both ENDS/FIPA) (iii) Stratégies d'implication plus efficace de la société civile (ENDA LEADF/RC)	Plénière de restitution des ateliers 14h30 – 18h00 ▪ Restitution des 3 ateliers ▪ Discussion par un panel ▪ Débat avec les participants ▪ Adoption de la Déclaration de Montpellier 18h15 ▪ Conférence de presse	
	APRES-MIDI >>>> I A M M		
20h30 SAVOIRS PARTAGES >>> Agropolis Museum	20h30 Repas officiel > Domaine de la Pompi gnane	Repas libre	
« Regards croisés sur la mobilité et la désertification en zone pastorale »	SOIR	Centre Ville 21h00 Concert au Rockstore - « Le chauffeur est dans le pré » - « Substance Méditerranée »	
			 21-22-23 Septembre 2006 Programme du Forum

Annexe 2 – Fiches de présentation des organisations organisatrices



Both ENDS strives for social justice and a sustainable environment by connecting and empowering civil society organisations (CSOs), key players in poverty reduction and the improvement of environmental governance.

The core of Both ENDS' activities lies in supporting the work of these CSOs, specifically in developing countries or 'the 'South' as we now refer to it. Since 1986 we have supported more than 4,000 organisations through shared campaigning activities, networking, exchanging knowledge, capacity building and influencing policy. Both ENDS has a longstanding strategic partnership with some 200 organisations and local networks. Our cooperation focuses on local and participative approaches towards the use and management of natural resources, with a specific focus on: sustainable land use, integrated water management and international capital flows.

Both ENDS and drylands

Both ENDS encourages CSOs to use relevant policy frameworks such as the UNCCD (UN Convention to Combat Desertification) to participate in and contribute to genuine efforts to prevent land degradation and promote land rehabilitation in a concrete manner. Within this line, we particularly support small-scale initiatives that contribute to human and ecosystem well-being in drylands. Both ENDS is a member of the European Networking Initiative on Desertification (eniD).

Publications related to drylands

Both ENDS publications:

- Trade Matters: The Export of Dairy Products to Burkina Faso and Tanzania (available in French and English). One of several publications in the series Trade Matters! published by Both ENDS and IUCN NL;
- Both ENDS Working Paper Series: Local Contributions to the Rio Conventions;
- Baobabconnections On line magazine: Youth and Desertification, available through www.baobabconnections.org;
- Overview of Agencies that Fund Activities to Combat Land Degradation; Information newsletter #1 2004 on Pastoralism; Donor Newsletter #1 2006 on Capacity Building;
- Encyclopedia of Sustainability: cases such as "Polyculture in Brazilian drylands", "People, Governments and Parks in Kaduna state, Nigeria" and "Tapping Climatic Variation for Dryland Restoration";
- Both ENDS Annual Report 2005;
- Both ENDS Policy Plan 2006 – 2009.

eniD publications:

- eniD/GTD Response Paper on the TerrAfrica Initiative, eniD/GTD, and Comments on the TerrAfrica Draft Business Plan 2005-2006, Both ENDS/eniD;
- Open Dialogue Background Paper 2005: Crisis Management and Long-term Adaptation through Local Action;
- Civil Society Participation in the Implementation of the UNCCD in Africa, An eniD Contribution Presented at CRIC3 - May 3, 2005;
- Policy Makers seek Added Value: Participation as a Response, report of the eniD Side Event at CRIC 3 – May 3, 2005;
- Synergies between the Rio Conventions – Reflections from the Local Level, eniD Discussion Paper.

Almost all Both ENDS publications can be downloaded from www.bothends.org (click services & resources / publications) or you can order them by sending an e-mail to: info@bothends.org



Centre d'Actions et de Réalisations Internationales

Le CARI est une association à but non lucratif basée en France (Hérault). Il est accrédité auprès de la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification et membre du CRID et de Coordination Sud. Le domaine de compétence et d'action du CARI est l'agroécologie des régions chaudes : le CARI a une expérience de formation et d'appui technique d'une quinzaine d'années en Afrique au Maghreb et au Moyen Orient. Cette méthodologie d'approche du développement vise l'économie et l'autonomie, en particulier dans le domaine rural et agricole, et cherche à concilier les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable.

En France, Le CARI est l'initiateur et l'animateur du GTD qui regroupe des acteurs français de la LCD.

Un des objectifs majeurs du CARI et du GTD est le décroisement des familles d'acteurs français intervenant dans le cadre de l'UNCCD à tous les niveaux de sa mise en œuvre. Il réunit ses expériences et compétences dans des activités menées à ces niveaux :

- au plan international :
 - Appuyer la mise en œuvre de la Convention et des activités de lutte contre la désertification dans les négociations européennes et internationales (suivi des négociations, élaboration de positions nationales et européennes)
 - Propositions à l'attention des décideurs. Cofondateur et membre de l'eniD (european networking initiative on Desertification), le GTD fait entendre ses propositions d'une voix européenne du réseau européen.
- au plan national :
 - Renforcer l'information et sa mise en pédagogie auprès des acteurs, des décideurs et du grand public en France et auprès des partenaires étrangers des opérateurs français :
 - clarification des concepts et explication du processus de désertification et de Lutte Contre la Désertification (L.C.D.), communication sur les activités existantes en la matière
 - analyse et mise en valeur des implications sociales, économiques et environnementales de la L.C.D., ainsi que leur lien avec la lutte contre la pauvreté et le développement durable
 - La création et la diffusion d'outils de sensibilisation ainsi que la capitalisation et l'échange d'expériences
- au travers d'activités en réseau : concertation, plaidoyer (participation aux Conférences des Parties), élaboration de positions (stratégie française de LCD), renforcement des capacités, formations, création d'outils d'information

Publications

- Cari Échos : journal associatif du CARI
- Infos en bref : lettre d'information électronique sur les actualités en matière de lutte contre la désertification
- Dossier « Désertification et Société civile : repères pour comprendre et agir » téléchargeable sur le site Internet du CARI
- Almanach 2004 : Vivre en terre aride bon de commande sur le site Internet du CARI
- Déclaration des Oasis téléchargeable sur le site Internet du CARI
- CD – (Rom français et anglais) « désertification et société civile »
- Etude de caractérisation des acteurs français de lutte contre la désertification

Mail : cariassociation@yahoo.fr - Web : <http://www.cariassociation.org>



ENDA Lead Afrique Francophone

Lead Afrique Francophone fait partie d'un ensemble de treize programmes nationaux et régionaux de formation développés en partenariat avec Lead International, une organisation à but non lucratif créée en 1991, à la veille de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement.

Le programme de formation LEAD Afrique francophone est développé en conformité avec les lignes directrices définies par LEAD International, mais il met l'accent sur les aspects les plus pertinents pour l'Afrique. Il comprendra, outre l'approfondissement des notions de base sur l'environnement (populations et ressources renouvelables et non renouvelables, etc.), l'environnement et le développement (transformation des écosystèmes, pollution, nouveaux paradigmes, globalisation et interdépendance, etc.) ; la lutte contre la pauvreté et pour la citoyenneté ; les rapports culture/environnement ; le dialogue politique et les diverses formes de coopération, y compris la coopération décentralisée, la prévention et la résolution des conflits, et une meilleure présence de l'Afrique dans les débats internationaux sur des questions stratégiques d'intérêt global telles que les changements climatiques, la biodiversité, la lutte contre la désertification, le commerce et l'environnement, etc.

L'objectif du programme est de faire émerger en Afrique francophone, un nouveau leadership sensible et ouvert aux exigences du développement durable, à travers des activités de formation et de networking de très haut niveau sur l'environnement et le développement durable.

Le recrutement s'adresse à de jeunes ressortissants des pays d'Afrique francophone en milieu de carrière, titulaires d'un diplôme universitaire (licence ou un diplôme équivalent) et ayant une expérience professionnelle de deux années au moins – environ cinq ans pour les non diplômés d'université -. Les candidatures peuvent être proposées par des services gouvernementaux, des entreprises du secteur privé ou des affaires, les centres de recherches, les organismes intergouvernementaux, les institutions représentatives de mouvements de travailleurs ou d'entreprises, les associations ou organisations non gouvernementales, le secteur de la communication et des médias, les universités, etc. Une attention particulière est accordée aux candidatures féminines.

La formation est livrée sous forme de sessions intensives de seize semaines environ (deux sessions régionales et deux sessions internationales) sur un cycle de deux ans. Durant cette période, les participants conservent leur emploi. Au terme de leur formation, les participants deviennent des fellows (gradués) de Lead et participent à plusieurs types d'activités menées en réseau.

Web : <http://www.enda.sn/>

Annexe 3 – La couverture médiatique

Presse internet

Libération, 25 septembre 2006
Cyberpresse, 21 septembre 2006
Le Monde, 25 septembre 2006
Futura-Sciences, 20 septembre 2006
Le soleil, 18 septembre 2006 (Sénégal)
Médiaterre, 28 juin 2006-11-03
Iao.florence, 1^{er} septembre 2006 (Italie)
La gazette du CIRAD, 17 septembre 2006
Site de la ville de Montpellier, 16 août 2006
Site du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, 17 août 2006
Site de forêts méditerranéennes.

Presse écrite nationale

Le Figaro, 25 septembre 2006
Libération, 25 septembre 2006
Le Monde, 26 septembre 2006
Dépêche AFD, 21 septembre 2006
La Croix, 26 septembre 2006

Presse écrite régionale

La gazette de Montpellier, 22-28 septembre 2006
Midi Libre, 21 septembre 2006
Midi Libre, 23 septembre 2006
Midi Libre, 24 septembre 2006
Hérault Juridique et Economique, 14 septembre 2006
Polymômes, octobre 2006, n°22

Presse radio

France Inter, la tête au carré le 2.10.2006
France Bleue Hérault le 23.09.2006
France Bleue Hérault le 24.09.06

Annexe 4 – Les déclarations de Tunis

**CONFERENCE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE « L'AVENIR
DES TERRES SECHES »
TUNIS (TUNISIE) DU 19 AU 21 JUIN 2006**

Déclaration sur les priorités pour la recherche en vue de promouvoir le développement durable des terres sèches ou « Déclaration de Tunis »

Nous, les participants à la Conférence scientifique internationale sur « L'avenir des terres sèches », rassemblés à Tunis (Tunisie) du 19 au 21 juin 2006 :

Exprimant notre gratitude au gouvernement et au peuple tunisiens pour avoir bien voulu accueillir et placer la conférence sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Zine El Abidine Ben Ali, Président de la République tunisienne ;

Appréciant l'initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) d'organiser la conférence en collaboration avec des organisations partenaires notamment le Ministère de l'environnement et du développement durable tunisien, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), l'ICARDA et l'ICRISAT représentant le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CEM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Conseil international pour la science (ICSU), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UN-ISDR), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Université des Nations Unies (UNU), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), et bénéficiant du soutien financier du Fonds Christensen (TCF), du Gouvernement flamand de Belgique, de l'Agence norvégienne pour la coopération en faveur du développement (NORAD) et de la Coopération technique allemande (GTZ) ;

Reconnaissant que la Conférence a été organisée dans le contexte de 2006 Année internationale des déserts et de la désertification et pour célébrer les cinquante années de recherche sur les zones arides au sein du système des Nations Unies ;

Considérant que les terres sèches de la planète abritent une population de plus de 2 milliards de personnes dotées de cultures très riches et qu'elles fournissent des habitats à des espèces animales et végétales uniques qui doivent être préservées pour les générations actuelles et futures ;

Etant cependant préoccupés par le fait que de nombreuses terres sèches sont touchées par la dégradation des terres et la désertification résultant de longues périodes de sécheresse, de changements climatiques et d'activités humaines qui exacerbent la pauvreté et l'insécurité alimentaire ;

Gardant présent à l'esprit que, même si nos connaissances scientifiques en matière de terres sèches et les dimensions socio-économiques du développement de ces régions ont progressé durant les 50 dernières années, il subsiste aujourd'hui d'importantes lacunes et qu'ont émergé de nouveaux défis à relever et d'opportunités à saisir pour promouvoir le développement durable par une approche holistique et des plans d'action destinés à lutter contre la désertification ;

Demandons instamment à la société civile, aux autorités nationales et à la communauté internationale de placer la lutte contre la désertification et le développement des terres sèches en tête de leurs priorités et de créer un climat favorable à la réussite de la mise en oeuvre des accords multilatéraux sur l'environnement et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ;

Appelons les gouvernements et les accords multilatéraux sur l'environnement à utiliser des bases scientifiques solides pour formuler et appliquer des politiques, des lois et règlements, et des programmes d'action relatifs aux questions environnementales en mettant l'accent sur la gestion intégrée des ressources naturelles et les pratiques de conservation ;

Demandons à la communauté scientifique de s'assurer que les résultats de ses recherches sont mis, de manière intelligible, à la disposition des décideurs et des communautés locales des terres sèches afin que lesdites recherches servent à concevoir tant des politiques saines et une bonne gouvernance qu'une éducation de type interactif en vue d'une gestion durable des terres sèches et une amélioration des moyens d'existence ;

Encourageons les institutions publiques et privées, nationales et internationales, à intensifier leurs efforts en vue d'assurer le financement d'une recherche intégrée, orientée vers l'application et fondée sur la demande aussi bien en sciences naturelles que sociales pour une meilleure compréhension des interrelations entre l'homme et l'environnement dans les terres sèches ;

Demandons tant aux instances de décision nationales qu'à la communauté scientifique de redoubler leurs efforts pour mettre en oeuvre des projets de recherche pour le développement des terres sèches, en étroite collaboration et au service des communautés locales, sur les bases des technologies modernes et des connaissances traditionnelles, afin d'assurer le développement durable dans ces régions ;

Identifions les thématiques suivantes comme prioritaires dans nos objectifs visant à tracer les orientations futures de la recherche au service du développement durable des terres sèches :

- Interdépendance et conservation de la diversité biologique et culturelle ;
- Gestion intégrée des ressources en eau dans le contexte d'une imminente crise de l'eau ;
- Evaluer et prévoir la dynamique des écosystèmes de terres sèches en vue de formuler des stratégies d'adaptation dans le contexte du changement mondial et d'atténuer la pauvreté conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement ;
- Agriculture et pastoralisme comme activités porteuses pour l'utilisation durable des terres ;
- Faire face et gérer les catastrophes naturelles ou causées par l'homme ;
- Formuler et mettre en oeuvre des scénarios et des choix politiques pour une bonne gouvernance dans le contexte du changement mondial ;
- Identifier des moyens d'existences viables et des choix politiques pour le bénéfice des habitants des terres sèches (comme l'écotourisme) ;
- Education en vue du développement durable et partage des connaissances ;
- Renverser la tendance à la dégradation de l'environnement et promouvoir la réhabilitation ;
- Coûts liés à l'inaction dans le domaine de la dégradation des terres ;
- Energies renouvelables convenant au développement des terres sèches ;
- Evaluation des services des écosystèmes de terres sèches et de leurs contreparties ;

Invitons la communauté scientifique à accroître le rôle des femmes et des jeunes dans la recherche, l'innovation et les programmes éducatifs, en vue de favoriser l'égalité des genres ;

Invitons les organisateurs de la conférence ainsi que tous les participants, institutions comme individus, à faire des efforts particuliers pour assurer une large diffusion de la Déclaration en utilisant les canaux appropriés tels que les forums nationaux et internationaux, les publications et l'Internet.

Annexe 5 – La déclaration de Pékin

BEIJING INTERNATIONAL CONFERENCE ON WOMEN AND DESERTIFICATION

**Organized by the Governments of Algeria, China and Italy and the UNCCD secretariat
Beijing Statement**

The participants at the International Conference on Women and Desertification, having convened in Beijing, China from 29 May to 1 June 2006 within the framework of the International Year of Deserts and Desertification (IYDD),

Recall that:

- i) The Fourth Conference on Women held in Beijing from 4 to 15 September 1995 recognized *among other things* the contribution of women to sustainable management of natural resources, and acknowledged at the same time the lack of recognition of their role; the Conference called for strategic action to be taken by the international community;
- ii) Paragraph 20 of the Millennium Declaration resolves to promote gender equality and the empowerment of women as effective ways of combating poverty, hunger and disease and of stimulating development that is truly sustainable, as do Millennium Development Goal (MDG) 3 on the empowerment of women, and paragraphs 58 and 59 of United Nations General Assembly Resolution 60/1 concerning the 2005 World Summit Outcome;
- iii) Decision 11 of the 23rd Ordinary Session of the Governing Council of the United Nations Environment Programme (UNEP), on gender equality in the field of the environment, calls for equal participation in decision-making, gender mainstreaming in environmental policies and programmes, and assessment of the effects on women of environmental policies and their implementation;
- iv) The United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) is a legally binding instrument ratified by 191 country Parties and an enabling framework for promoting actions towards enhancing the conditions of women in regions affected by desertification and drought, particularly in the rural areas of developing countries (UNCCD prologue);
- v) It is a matter of urgency to link the UNCCD and the Beijing Platform for Action (BPFA) in order to face the urgent tasks ahead in addressing challenges to women in areas affected by drought and desertification.
- vi) The United Nations General Assembly Resolution which established 2006 as the IYDD, encourages countries to undertake special initiatives in observance of the Year.

Reaffirm the importance of joint efforts on the part of the international community in combating desertification as a global issue, establishing effective financial, technical transfer and capacity-building mechanisms and mainstreaming desertification into national sustainable development strategies and planning in order to enhance implementation of the UNCCD.

Underline:

- i) The key role played by women as the main stakeholders in managing natural resources and food production and in meeting household needs, such as energy and water in rural areas affected by desertification and drought;
- ii) That women are severely affected by land degradation and desertification, making their conditions the most difficult and insecure in all societies;
- iii) That women in areas affected by drought and desertification are generally engaged in subsistence and small economies and are therefore more vulnerable to the negative impacts of global economic, technological and cultural transformation processes;

iv) That the theme of women and desertification has been addressed specifically for the first time in an international forum;

Submit to the attention of countries Parties to the UNCCD, international organizations, civil society and the private sector the following considerations and recommendations:

A. Institutional arrangements and legislation, including policies and/or strategies

1. Governments at all levels and development agencies (multi-lateral, bilateral and national) should invest in training and capacity building aiming at effective women's participation and the monitoring of government accountability in policy implementation and commitments made.
2. The participants *call upon* Parties to incorporate the applicable gender dimension in National Action Programmes (NAPs) implementation, as prescribed by the BPFA, and in other relevant frameworks or environmental strategies; they also encourage national focal points to seek synergies, partnerships and networking incorporating the gender dimension into civil society, grassroots, academic, economic and business organizations.
3. The participants *recommend* the preparation and application of methodologies/guidelines with a view to incorporating the gender dimension into reporting activities and revising the existing set of benchmarks and indicators, in order to include it appropriately.
4. The participants *recommend* relevant international institutions to share lessons learned and experiences of gender mainstreaming.
5. The participants *call upon* Parties to set adequate quotas on women's representation, in all relevant decision-making bodies at all levels within their countries, particularly in the rural areas, and to increase women's representation in relevant international forums.
6. The participants *encourage* the creation of a network of women in areas affected by drought and desertification, and invite the Global Mechanism (GM) and other interested organizations to support it. This network should involve all governmental and non governmental organizations (NGOs) and individuals involved in combating desertification.

B. Main priorities for action

7. The participants at the Beijing International Conference on Women and Desertification *invite* Parties and relevant national, regional and international institutions to take into consideration in their plans and programmes for sustainable development and environmental resources management the following subjects that have been identified as major priorities for women in areas affected by drought and desertification:

a) *Education*

- i) The promotion of literacy, education and skill development and the dissemination of information, in areas affected by drought and desertification, with due priority given to equal opportunities for women.
- ii) Improvements in women's participation in decision-making by the promotion of education in areas affected by drought and desertification, particularly by:
 - Documenting and disseminating effective local knowledge and oral traditions for combating desertification that respond to women's needs;
 - Facilitating the participation of women in training and capacitybuilding, through means such as day-care centres, long-distance learning, and access to information technologies;
 - Improving women's access to higher education with special fellowships, preferential provision in access to schools etc.
- iii) The provision of non-formal education through technical and managerial skill acquisition training for women in areas affected by drought and desertification.

b) *Health*

- i) Promotion of the use, based on traditional knowledge, of multi-purpose trees and crops for the production of medicines and food of high nutritive value;

- ii) Promotion of a specific study on the nutritional capacity of areas affected by drought and desertification products and ways and means of improving the nutritional status of the younger generation, taking into consideration existing research in this field;
- iii) Addressing water availability and quality in local, national and regional health action programmes and promoting simple and cost-effective technologies to improve them;
- iv) Consideration of health indicators, such as maternal diseases, child nutrition, family planning etc., in the UNCCD reporting process;
- v) Recognition of the negative effects of HIV/AIDS on communities living in areas affected by desertification and drought, and particularly on women, leading also to further land degradation and poverty, and of the need to explore effective strategies to diminish this negative impact through joint efforts promoting women's active involvement;
- vi) The provision of adequate reproductive health facilities for women in areas affected by drought and desertification, in order to reduce maternal and child mortality.

c) Management of natural resources, particularly land and water

- i) Women should be empowered to take informed decisions on the planning and integrated management of water resources, including non-renewable water resources (i.e. for agricultural, domestic and industrial uses);
- ii) Decentralization of forest, land and water resources management to local communities should be encouraged in order to ensure women's participation in the related policy-making processes at local level;
- iii) Rural communities which are involved in the conservation and protection of water, forest and land resources should benefit from payment for environmental services; incomes should be primarily invested in environment protection programmes, with the active involvement of women;
- iv) Technologies for water conservation and management should be improved to respond to women's needs, particularly - *inter alia* – through the creation of small reservoirs and dams, the reuse and recycling of water for domestic and garden use, efficient water transportation, local desalinization, micro-irrigation, atmospheric water capture and appropriate modern and traditional technologies and local materials for water harvesting and soil conservation, taking into account the protection of non-renewable water resources;
- v) There is a need for the management of water, forest and land resources, to be based on an integrated, gender-oriented and ecosystem approach and for the collection, and dissemination, where appropriate, of best practices and lessons learned in different regions;
- vi) There is a need to ensure that women have access to land and land resources including land ownership rights.

d) Energy

- Women living in resource-poor areas, should be ensured access to technology, and to the appropriate use of energy sources, through:
 - Investment in research and the development of affordable alternative energy sources, such as renewable energy specifically designed for women's needs;
 - Dissemination of information on alternative sources of energy, with the support of non-governmental organizations (NGOs);
 - Training, information exchange and skills building at the local level, including hardware support;
 - Adaptation to, and acceptance of, new appropriate technologies.
- ii) Renewable energy technologies should be improved, such as photovoltaic energy for domestic use and water pumping and transport, biogas and biomass production in small-scale systems to provide efficient cooking stoves and heating, and aeolian energy where appropriate, according to local conditions and women's needs;
- iii) Opportunities for income-generating activities should be encouraged, based on development of renewable energies;

- iv) Women should be involved in sustainable biomass use and production, taking into account the protection of natural forests, the use of multipurpose agroforestry species and fast-growing trees, whenever appropriate, in accordance with traditional knowledge and local biodiversity conservation;
- v) Through the Committee on Science and Technology (CST) a specific study should be carried out with a view to providing a better understanding of the potentials of renewable energies for providing equal opportunities for women;
- vi) Public/private and community partnerships should be developed with a view to creating new funding opportunities and financial instruments for the promotion of gender-sensitive use of renewable energy;
- vii) Women should be enabled to assess the full potential of the Clean Development Mechanism (CDM), increasing their access to information and providing them with the opportunity to make informed decisions;
- viii) Promote the special value of CDM projects in drought and desertification affected areas should be promoted among the governing bodies of the Kyoto Protocol, in particular those involving women participation.

ii) *Food security*

- i) There is a need to build on traditional knowledge and appropriate technologies for food production, conservation and value addition in areas affected by drought and desertification, including energy supplies;
- ii) The promotion of research into, and dissemination of information on, the value, use and processing of local plant varieties;
- iii) Promotion of the full utilization of all agricultural products and plant components, such as fruit and fibre, as well as the conservation of local crop varieties, through the training of women and the sharing of experience among local communities;
- iv) The development of urban agriculture in order to increase food supplies and improve quality of life;
- v) Facilitation of women's access to market information, agricultural technologies, transport facilities and micro-finance opportunities;
- vi) Expansion of the concept of food security into livelihood security so that it incorporates employment, income and social security in addition to food;
- vii) Encouragement of public awareness and capacity-building activities in order to reduce the impact of globalization on small economies and on the biodiversity of areas affected by drought and desertification.

C. Funding Mechanisms

The participants at the Beijing International Conference on Women and Desertification:

- 8. *Recommend* that economic policies supported by the international community provide an enabling environment for national consultations, in order to encourage consultation with local communities and to ensure the participation of women on issues that directly affect their lives.
- 9. *Call on* donor countries and international agencies, particularly the Global Environment Facility (GEF), to provide, on a regular basis, additional funds earmarked for women's capacity-building, as a way of improving their participation in the decisionmaking processes at all levels within UNCCD implementation and/or other initiatives to combat desertification.
- 10. *Invite* the GM, civil society and private sector to facilitate resource mobilization for promoting projects for women empowerment.
- 11. *Call on* national Governments to allocate funds within NAPs for women's capacity building in order to facilitate their full implementation, to and report back to the COP on this matter.

D. Implementation

The participants at the Beijing International Conference on Women and Desertification:

12. *Encourage* the Intergovernmental Intersessional Working Group (IIWG) to take fully into consideration the recommendations of the Beijing International Conference on Women and Desertification in the development of its long-term strategy for UNCCD implementation, and to establish clear targets towards the equal participation of women in UNCCD implementation.

13. *Call upon* Parties and national bodies responsible for the implementation of the UNCCD to design, implement and support project activities and programmes relating to women's empowerment in areas affected by drought and desertification, with particular regard to projects in rural areas, and to include the gender lens appropriately.

14. *Invite* donor countries to support initiatives using micro-credit tools, taking women's needs into consideration.

15. *Promote* the establishment and strengthening of local women's organizations in order to enhance women's capacity in decision-making and participatory processes, and to strengthen these groups through technical and management training;

16. *Invite* the CST to include the gender dimension in its programme of work.

E. Monitoring

The participants at the Beijing International Conference on Women and Desertification:

17. *Invite* Parties to include sex-disaggregated data in designing and assessing activities to combat desertification, and in that regard request the CST to assist in identifying sex-disaggregated datasets and indicators, taking into consideration similar monitoring tools.

18. *Invite* Parties to consider establishing at COP 8, ways and means of monitoring progress in the implementation of the gender dimensions in combating desertification, including *inter alia* the possibility of organizing a follow-up event to the Beijing International Conference on Women and Desertification.

19. *Invite* the UNCCD secretariat to circulate the output of the Beijing International Conference on Women and Desertification to the national focal points, with a view to encouraging them to disseminate and/or promote the results among their networks at all levels.

The participants at the Beijing International Conference on Women and Desertification finally:

Invite the Conference of the Parties to the UNCCD to consider the Beijing Statement with a view to taking further action in respect of the recommendations contained therein.

Express their deep gratitude to the Governments of Algeria, China and Italy for having organized the Beijing International Conference on Women and Desertification.

Annexe 6 – Le résumé du forum de Bamako

FORUM INTERNATIONAL DE LA SOCIETE CIVILE SUR LA DESERTIFICATION

**Intervention de Maria Tamoifo,
représentante de la jeunesse africaine**

Distingués invités

« **Quel avenir pour nos pays et pour la planète sans nous?...** » Inimaginable. Extraordinaire parce que cette question a des dimensions économique, culturelle, sociale, institutionnelle à tous les niveaux surtout lorsque l'exploitation des ressources naturelles, la pauvreté et la misère de la génération future sont concernées. La génération future demandera des comptes et a déjà commencé, à tous et à chacun d'en prendre conscience maintenant sur chaque acte ou activité posé qui aurait un impact quelconque sur la jeunesse et la planète. Les leaders que nous sommes sont de passage pour 1, deux ou trois ans souvent, mais la génération future sera toujours là et comme disait quelqu'un « nous empruntons cette planète à la génération future ». Soyons en conscients, responsables, et justes et permettons à celle ci de participer au débat car elle est et sera. En Afrique par exemple 60 % de la population des régions les plus affectés par la désertification a moins de 25 ans.

Je m'adresse ici en tant que porte parole de la jeunesse africaine depuis le dernier sommet Afrique France à Bamako 2005 où une adresse de la jeunesse africaine avait été lue et remise aux Chefs D'Etats d'Afrique et de France : Si les politiques ne s'occupent pas de la jeunesse, la jeunesse s occupera des politiques, et ce jour au nom de la jeunesse internationale qui s'est réunie récemment à Bamako et plus encore au nom de celle qui n'a pas la chance de s'exprimer et d'être entendue de part leur condition de vie et leurs souffrances .

Pendant trois jours intensifs, les jeunes du monde se sont retrouvés à Bamako du 4 au 6 septembre pour discuter pour la première fois sur les enjeux de la jeunesse et de la désertification ceci en présence de Monsieur Hama Arba Diallo du secrétariat de la convention des Nations Unies de la lutte contre la désertification, du PNUD et du gouvernement de Mali.

Cette rencontre a attiré la participation de 150 délégués jeunes de 45 pays dont 21 jeunes des pays africains, 9 représentants de l'Amérique latine et caribéenne, 7 de l'Asie, 3 de l'Europe Centrale, de l'Est et Méditerranéenne et 2 des pays développés. Ajoutées à cela 10 institutions internationales.

Nous avons eu l'opportunité de discuter à fond de la jeunesse et du volontariat dans la lutte contre la désertification' et nous avons aussi exploré les opportunités économiques pour cette jeunesse dans ce domaine et autres secteurs concernés.

Après les présentations régionales des expériences réussies impliquant les jeunes dans cette Lutte contre la désertification et la pauvreté, l'assemblée s'est divisée en groupes de travail en vue d'explorer les points cruciaux et les différentes implications.

Les trois ateliers étaient sur :

- Education et la sensibilisation sur la convention des Nations Unies sur la désertification.
- Les implications sociales de la désertification de la jeunesse sur les flux migratoires et les conflits
- Les opportunités économiques des jeunes des zones arides.

La déclaration de Bamako préparé par les jeunes fait une demande aux différents acteurs comme les gouvernements, le secteur privé, les membres du parlement pour :

- **D'adopter l'éducation environnementale dans le curriculum scolaire.**
- **D'Identifier les ressources financières pour renforcer les capacités des jeunes**
- **D'organiser les programmes de sensibilisation pour mieux maîtriser les enjeux de la désertification et des flux migratoires.**
- **De créer et appuyer des réseaux de jeunes et des fédérations de jeunes des zones arides.**
- **D'Etablir des mécanismes qui facilitent l'échange d'information et l'expérience des jeunes.**
- **Promouvoir le volontariat entre les jeunes pas comme une substitution de l'emploi sinon comme préparation à la participation à la vie publique.**
- **Développer des politiques de développement de jeunes au niveau local, national, régional et international.**
- **L'établissement d'un fond global pour les jeunes afin de faciliter la création des petites et moyennes entreprises en vue d'autonomiser et responsabiliser dans leurs pays respectifs la jeunesse vulnérable et accès au micro crédits des jeunes des zones arides.**

Malgré la différence au niveau linguistique, les discussions ont été très enrichies et vives parfois et nous espérons que les recommandations adoptées et la déclaration issue de Bamako ne restera pas lettre morte comme beaucoup, et qu'elle sera diffusée au maximum et considérée comme guide d'action lors des prochaines conférences et événements de la journée internationale des déserts et de la désertification en vue d'intégrer le point de vue de la société civile jeune à commencer par celle de la désertification et de la société civile .

Les participants ont approuvés la déclaration et ont appelé les gouvernements à leur assurer une pleine participation et implication de la jeunesse en terme de gestion des ressources naturelles et au sein des processus de décisions, **et de donner la priorité à la création d'emplois pour les jeunes comme problème majeur urgent.**

Nous avons décidé de mettre sur pied un véritable réseau jeune pour renforcer le partenariat avec UNCCD afin de nous assurer que l'information, et la voix des jeunes sera prise en compte et attirera l'attention des leaders et gouvernements.

S.E Nancoma Keita, Ministre de l'Environnement, notre hôte a réaffirmé son soutien et le soutien du gouvernement du Mali.

Le dernier jour de la conférence, six jeunes représentants, un de chaque continent accompagné de UNCCD, ont été reçus par le président du Mali S.E Amadou Toumani Touré et un compte rendu a été fait sur les résultats de la rencontre.

Annexe 7 – qu'est-ce que la technique du CAROUSEL ?

WORKSHOP 3 Using the Carousel method

Objectives

- To brainstorm on many questions at the same time
- To enable the groups to reflect on a series of questions
- To create a shared understanding of what it means to have a common understanding in order to address challenging issues.
- To reach shared synthesis of the questions addressed by the participants.

Materials Required

You will need at least three flipcharts and three markers of different colours.

Preparation

Write one question per flipchart. Set the flipcharts at distant corners or in different rooms if available.

Process

The facilitator will provide a brief context setter for this session. S/he will let the participants know that the expected result of the session is three or four synthesis of the contributions put forward by all the participants on the questions they addressed.

Divide the whole group into three small groups. Preferably, each group will have a relatively limited number of members. It is possible to have more groups if the time allows it. Remind the group also of the approaches that underpin the carousel: Every body has the right to express his/her say.

Each one of the small groups will address one of the questions written on the flipcharts for a period of 20 minutes as a first round. In each group, a “Writer” and representative will explain their findings to the new group that will visit him or her.

The Writer and representative of the group will remain at the same station until the end of the carousel. After the first round, Group A shift to station B, group B shifts to station C and group C to station A four 15 to 10 minutes. During this second round, the writers and representatives report on the findings of the preceding group. Then the newcomers bring their contributions on the flipchart complementing it. After the second round, Group A shift to station C, group B to station A and group C to station B. Once again the writers and representatives give a brief report and the newcomers and their contributions during 15 to 10 minutes.

Facilitator notes

Remember the purpose of this EXERCICE is to brainstorm on many questions at the same time. Each writer will remain at her/his station but will use different markers to write the contributions of the different small groups. For example, if group A has a black marker, the group will carry it along with them. Their representative will use the markers of the other groups to write their contributions. Red for group B and green for Group C per say.

Creating the small groups may be time consuming. Start directing the participants with numbers like 1, 2, 3 or A, B, C until every body is directed. Then ask them to join their stations for the first round. Before they go make sure every group has a timekeeper.

During the process, go around to help where necessary.

Annexe 8 – le village des déserts, liste des stands

Tente 1	Tente Accueil + officiels et institutionnels	Nom exposant	intitulé
	Office de Tourisme de Montpellier	Françoise BINDER	
	Comité permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)	KINDO HAROUNA	Lutte contre la désertification et l'implication de la société civile dans la LCD.
	Maison des Tiers Mondes et de la Solidarité Internationale	José Fornairon	
	CCFD	Anne-Marie Arnoux	
	ENDA LEAD Leadership pour l'Environnement et le Développement	Lo masse / WADE papa mawade	Documentation: La mission de LEAD est de créer, de renforcer et d'appuyer des réseaux de personnes et d'institutions pour la promotion d'un développement durable
	Caucasus Environmental NGO Network CENN	Kakhaber Bakhtadze	Caucasus Environmental NGO Network aim is to foster regional cooperation by means of improved communication among environmental organizations of Armenia, Azerbaijan and Georgia
	CDTM	Robert Morez	Expo femmes et Burkina Sur le stand liste des ouvrages sur la désertification en distribution et ouvrage en consultation
	COMITE SCIENTIFIQUE FRANCAIS DE LA DESERTIFICATION	Bied-charreton Marc	
	Association pour la formation et le développement durable (AFDD)	OULD TOUHAMI Sidi Mohamed	Documentation Posters
	CSFD (ENSAM/INRA)	ALBERGEL Jean	
	Jeunesse Environnement Développement Démocratie JEDD	HALILOU Moussa	
	Asociacion cubana de las Naciones Unidas ACNU	Arias Gonzalez Azalia	
	NGO BIOS	Bivol Elena	
	GTD		

tente 2	Tourism	Nom exposant	intitulé
	Morou eau-vive	boureima amadou	implication des élus dans la gestion de l'environnement de la commune de bitinkodji
	Jacques et les Touaregs	Jacques Morizot	projection de diapos (apporte son propre materiel)
	Crafts	Nom exposant	intitulé
	Association Pour la Protection de l'Environnement	Balaam FACHO	Nous nous proposons d'exposer des produits naturels consommés en zones arides (fruits du balanites, fruits Des différents rôniers
	Association Burundaise pour le Développement National "ABDEN"	NDEREYIMANA Jean Bosco	exposition de produits artisanaux réalisés par nos groupes de production
	Instituto de Cultura Popular	Oscar Danial Cena	Estamos presentando fotografías, bibliografías, material de comunicación. Algunas artesanías. Si es posible llevaremos muestra de harina de Prosopis
	Union des Coopératives Industrielles et Artisanales du Burkina	F. GUIRA	Nous comptons présenter des produits de l'Artisanat Burkinabé (textile- cuirs et peaux, corbeille, paniers) et des produits agroalimentaires provenant des coopératives membres de l'UCIAB et des dépliants sur les coopératives
	Association Burundaise pour le Développement National	NDEREYIMANA Jean Bosco	Produits artisanaux Documentation
	DCG Mali/ CCA-ONG	DEMBELE Hawa Sow Cissé	documentation et produits

tente 3	Energy	Nom exposant	intitulé
	ENDA-ENERGIE	SECK Emmanuel	
	Mali-Folkecenter	Bagayoko Mamadou	Gestion des ressources naturelles, energie

tente 4	Natural ressources management	Nom exposant	intitulé
	Society for Conservation and Protection of Environment	Tanveer Arif	presentation about SCOPE's work to combat desertification in southern part of Sindh province of Pakistan"
	WWF		
	IRD		filet à nuages et produits
	ENDA TIERS MONDE	SECK Emmanuel	
	Desert Research Foundation of Namibia	Klintonberg Patrik	The DRFN works collaboratively in all sectors involved in management and use of natural resources, concentrating on the agriculture, energy and water sectors, with government, commercial, non-governmental and community-based organisations.
	TEMA FOUNDATION	Yesim Erkan	posters
	Eau Vive	Laurent Chabert d'Hières	
	Association pour la Protection de l'Environnement en Mauritanie APEM	Cheikhna A. Aidara Ould Mohamed Lemine	démonstration de thé saharien
	Association pour la Lutte Contre l'Érosion, la Désertification et la Sécheresse Au Maroc	LOUSSERT Raymond	
	Association de Réflexion, d'Echanges et d'Actions pour l'Environnement et le développement (AREA-ED)	Samira CHALAL	Produits et documentation
	ONG ARBRE	El Hassen Abdellahi Semane	exposition sur les forêts
	DCG Ethiopie	ZELEKE Abadu Anage	Documentation
	Foundation to support civil initiatives	BURKHANOVA Muazama	establishing sustainable land management and strengthening of local population potential on land protection"
	Femme et Environnement, Membre du RIOD/SADC/RDC	Philomène Mwamba	Nous vous confirmons la tenue d'un stand pour notre délégation de la RDC afin d'exposer nos activités sur la gestion des ressources naturelles.
	Observatorio Latinoamericano de Conflictos Ambientales	Cifuentes ricardo	A table to display documentation on conflicts over natural resources, will be useful during Saturday
	Alliance au Mali pour l'Environnement	Alboucader Sandi	Nous allons exposer sur le reboisement nous allons aussi exposer quelques objets d'arts de Tombouctou
	Emirates Environmental Group	Sheikh Zayed Road	posters on desertification : Environmental education, campaigns, waste management
	Chinese Academy of Forestry Science	Wang Hong	I would like a stand thematic on "natural resources management
	JSDCBD Jordan Society for Desertification Control and Badia Development	Mohammed Ayesh	I will bring with me some of my organization publication (posters and brochure, CD and others, in arabic)
	Fondation Naturama	Zeba idrissa	Documentation : conservation, environnement, développement
	Environment Liaison Centre International (ELCI)	Samuel Waweru Ngotho	We currently pursue a number of campaigns locally and regionally in forests, sustainable agriculture, and air pollution. On an international level, we look to assure civil society participation in international environmental governance.
	Both Ends	WALSH nicole Deman danielle	Both ENDS supports the work of environmental organisations, primarily in the so-called South (developing countries) and the Central and Eastern European (CEE) countries. We support organisations through information, research, advocacy, campaigning, networking and capacity-building.
	Drylands Coordination Group	NAVILLE lauren	The topic of the stand should be "Agriculture and food security in dryland areas". We will also have with us some documents on pastoralists and the UNCCD

Tente 5	Economics	Nom exposant	intitulé
	Centre for Community Economics and Development Consultants Society (CECOEDECON)	Paul Pariyadan Mathew	I will be brining display materials related to Rajasthan, especially of the "Thar Desert Region"
	Sfax University Department of geology	Samir BOUAZIZ	Je tiens à un stand afin d'exposer nos activités : thème: filière économique (Poster, photo, DVD)
	ONG-ALCMK	Kaya Malloum Abakar	Documentation et Produits (agroalim, spiruline, artisanat)
	Fédération Internationale des Producteurs Agricoles	Ourabah Haddad nora	
	PhytoTrade Africa	Abdy Collins rosie	

tente 6	Agriculture	Nom exposant	intitulé
	spiruline et partage	francoise Boutonnet	
	PRODECAP SADAD - IPACC/AO	Mohamed Ewangaye	Mes collègues me confieront des bijoux et articles d'artisanat touareg a exposer
	D.A.A/ FONG	King-David Amoah	
	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'OASIS DE CHENINI GABES-TUNISIE	Bouhaouach habib	Photo,produit artisanal(couffin,chapeau),
	CONGAD	NIANG Mbaye	Affiches et documentation
	Université de Ndjamena	BALAAM Facho	
	ZDT	Maparo Owen	restoration issues, medicinal plants
	SACDEP Kenya	Joyce mwangi	sustainable agriculture, farmer group support. I would want a table for information about my organisation experiences . Also some crafts , tourism, activites mainly from the dry lands.
	AEDES Asociacion especializada para el desarrollo sostenible AEDES	Francisco Medina Castro	agriculture, tourisme, ressources naturelles
	WWOOF TOGO	AGBEKO YAWO TONATO	Ferme agroécologique de spiruline
	Association pour le Recherche et le Formation en Agro-Ecologie (ARFA)	Savado go mathieu	
	PRONAT	Sow Mariame	documentation
	CARI		
	Gardening	Nom exposant	intitulé

Tente 7	Nomadism	Nom exposant	intitulé
	CIRAD	Delebeque	
	IRD	Valérie rotival	
	Husbandry	Nom exposant	intitulé
	IUCN-EARO The World Conservation Union IUCN World Initiative for Sustainable Pastoralism	Jonathan Davies	I have a lot of brochures that I would like to distribute
	CENESTA Center for Sustainable Development Studies and Application	RAZAVI Khadija Catherine	pastoralism
	Lokhit Pahu Palak Sansthan (LPPS)	SINGH RATHORE Hanwant	LPPS, Sadri, research and development on veterinary and traditional knowledge

Annexe 9 – liste des participants

Genre	Prénom	Nom	Structure Nom	Pays	Contact Email
M.	Ali	ABAAB	Coopération allemande au développement	Tunisie	abaabpan.gtz@gnet.tn
Mrs	Rosie	ABDY COLLINS	PhytoTrade Africa	United Kingdom	rosie@phytotradeafrica.com
Ms	Nishu	AGGARWALL	Environment Liaison Centre International (ELCI)	Kenya	wawerus@elci.org
Mr	Tanveer	Arif	Society for Conservation and Protection of Environment	Pakistan	scope@scope.org.pk
M.	Mohammed	AYESH	JSDCBD Jordan Society for Desertification Control and Badia Development	Jordanie	miayesh@yahoo.ca
Mr	Franco	Bazzani	Istituto Agronomico per l'Oltremare / Ministère des Affaires Etrangères	France	bazzani@iao.florence.it
Ms	Elena	BIVOL	NGO BIOS	Moldavie	ngobios@mtc.md
Mr	Christopher	Braeuel	Agence canadienne de développement international	Canada	Christopher_Braeuel@acdi-cida.gc.ca
Mme	Muazama	BURKHANOVA	Foundation to support civil initiatives	Tajikistan	muazama@yahoo.com
Mme	Ada	Civitani	ACCRA/Ricerca E Cooperazione	Italie	g.rossicrespi@ongrc.org
M.	Abdourahman	DAHER	Etudiant/IRD	Djibouti	abd_daher@yahoo.fr
Mr	Jonathan	Davies	The World Conservation Union IUCN World Initiative for Sustainable Pastoralism	Kenya	jonathan.davies@iucn.org
Mr	Paulo Pedro	de Carvalho	Caatinga - Articulação no Semi-árido ASA	Brésil	paulo@caatinga.org.br
Mme	Danielle	De MAN	Both Ends	Pays bas	dm@bothends.org
Ms	Ambrose	Dodoo	Etudiant à l'Université de Gloucestershire	United Kingdom	s0509030@glos.ac.uk
M.	Fadul Bashir	Elhag	DCG au Soudan	Soudan	dcgsudan@yahoo.com
Mme	Yesim	Erkan	TEMA Foundation	Turquie	yesime@tema.org.tr
Mme	Sarala	GOPALAN	FIPA Inde	Inde	saralagopalan@gmail.com
M.	Bernhard Anton Oskar	HEINZ	Fabula BRASIL	Brésil	bernhard.heinz@fabula.tv
Mme	Christiane	HERWEG	LPP	Allemagne	cherweg@ukaachen.de
Mme	Lawand	HUSSEIN	ICARDA	Syrie	l.hussein@cgiar.org
Mr	Eligah	Kajubi	UCA	Ouganda	ekajubi@uca.co.ug
Mme	Patrik	Klinterberg	Desert Research Foundation of Namibia	Namibia	patrik.klinterberg@drfn.org.na
Mr	Gerardo	LIANGCO	Emirates Environmental Group EEG	Emirats Arabes Unis	eeg@emirates.net.ae
Mr	Owen	Maparo	ZDT	Zimbabwe	owen@zdt.co.zw
M.	Christian	Mersmann	Mécanisme Mondial	UN	c.mersmann@ifad.org
Mr	Raul	MONTEMAYOR	Federation of Free Farmers Cooperatives	Philippines	freefarm@mozcom.com
M.	Marcos	Monteiro	Secrétariat UNCCD	UN	mmonteiro@unccd.int
Mme	Joyce	Mwangi	SACDEP Kenya	Kenya	joy_mwangi@yahoo.com
Mr	Samuel Waweru	NGOTHO	Environment Liaison Centre International (ELCI)	Kenya	wawerus@elci.org
Mr	Kennedy	Njenga	Mery Drylands Farming Project	Kenya	knjenga@plansonline.net

Mr	Charles Onyango	Nyakora	Participatory Ecological Land Use Management	Kenya	c_madke@yahoo.com
Mr	Noel	Oettle	Environmental Monitoring Group	Afrique du Sud	dryland@global.co.za
Mr	Pariyadan Mathew	PAUL	Centre for Community Economics and Development Consultants Society (CECOEDECON)	Inde	sharad_jp1@sancharnet.in
Mme	Noora	Rikalainen	Dodo	Finlande	noora.rikalainen@helsinki.fi
Mme	Gabriella	Rossi Crespi	RICERCA E COOPERAZIONE	Italie	g.rossicrespi@ongrc.org
Mr	Noah	SIKHILA LUSAKA	Arid Lands Information Network - Eastern Africa	Kenya	noah@alin.or.ke
M.	Hanwant	SINGH RATHORE	Lokhit Pahu Palak Sansthan (LPPS)	Inde	lpps@sify.com
Mr	Paul	Smart	ADRA Ethiopie (ONG)	Ethiopie	psmart@adra.org.et
M.	Wouter	Van Oosterhout	Deutscher Entwicklungsdienst DED - Articulação no Semi-árido ASA	Brésil	wouter.vanoosterhout@dedbrasil.org.br
Ms	Nicole	WALSH	Both Ends	Pays Bas	nw@bothends.org
Ms	Hong	Wang	Chinese Academy of Forestry Science	Chine	wanghong@gefop12.cn
Mme	Vera	Weill-Hallé	FIDA	UN	v.weillhalle@ifad.org
Mr	Ababu Anage	ZELEKE	EPA (point focal de l'Ethiopie)	Ethiopie	eco.co@ethionet.et
Sra	Azalia	Arias Gonzalez	Asociacion cubana de las Naciones Unidas ACNU	Cuba	azalia@acnu.org.cu
Sr	Oscar	CENA	INCUPU Instituto de Cultura Popular	Argentine	acampsur@incupo.org.ar
Sr	Ricardo	Cifuentes	Observatorio Latinoamericano de Conflictos Ambientales	Chili	r.cifuentes@olca.cl
Sr	Miguel Angel	Crespo Castro	PROBIOMA	Bolivie	probioma@probioma.org.bo
Mme	Marsha	HANZI	Instituto Permacultura de Bahia (IPB)	Brésil	mhanzi@yahoo.com
Sr	João Otavio	MALHEIROS	Associação Maranhense para Conservação da Natureza	Brésil	jotavio@amavida.org.br
Sr	Francisco Edgardo	MEDINA CASTRO	Asociacion especializada para el desarrollo sostenible AEDES	Perou	francisco@aedes.com.pe
Sr	Ricardo Daniel	PEROTTI	Federación Agraria Argentina	Argentine	perotti@arnet.com.ar
Sra	Silvia	PICCHIONI	Réseau ASA de Brasil	Brésil	pgc_silvia@esquel.org.br
Sr	José Miguel	TORRICO	Codeff Membre RIOD	Chili	desertifica@codeff.cl
M.	Ousmane	ABDOURAMANE	Association des Volontaires pour le développement au sahel	Burkina Faso	abdoura_mane@yahoo.fr
M.	Yawo Kouma Jules	ADJIMA	Compagnons Ruraux	Togo	compagnonsruraux@yahoo.fr
M.	Abinadge	Ag ABDALLAH	Commune Rurale d'Adjelhoc	Mali	ball@dstu.univ-montp2.fr
M.	Tiglia	Ag SIDI	Choix de Vie	Mali	hamaagsidahmed@yahoo.fr
M.	Yawo Tonato	AGBEKO	WWOOF TOGO	Togo	agbekoytonato@yahoo.fr
M.	Jean	ALBERGEL	CSFD	France	albergel@ensam.inra.fr
Mme	Isabelle	AMSALLEM	CSFD	France	amsallem@agropolis.fr
M.	Jean	ANDRE	pS-Eau	France	jeanandrepseau@aol.com
M.	Salifou	ASSANE SEYNI	Ecole instrument de paix	Niger	salif_eipniger@yahoo.fr
Mme	Mireille	ATALLAH	PNUD	Liban	mirey.atallah@undp.org
Mr	Ibrahim	Bah	Alliance au Mali pour l'Environnement	Mali	soribacaron@yahoo.fr
M.	Sylvain	BAILLEUX		France	sbailleux@hotmail.com

M.	Emmanuel	Ball	Solidarité Tiers Monde (STM)	France	ball@dstu.univ-montp2.fr
M.	Ronald	BELLEFONTAINE		France	ronald.bellefontaine@cirad.fr
M.	Ayoub	BEN ALI	ONG d'Appui aux initiatives de développement	Tunisie	aid.ayoub@gnet.tn
M.	Taoufiq	BENNOUNA		Tunisie	taoufiq.bennouna@oss.org.tn
M.	Marc	Bied-Charreton	CSFD	France	marc.bied-charreton@c3ed.uvsq.fr
M.	Issa Martin	BIKIENGA	Comité Permanent inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel	Burkina Faso	issa.bikienga@ciilss.bf
M.	Jean Marie	BLIN	SOS Sahel France	France	blin-jean.marie@wanadoo.fr
M.	Jean	Bonnier	Association internationale forêts méditerranéennes	France	info@aifm.org
M.	Samir	BOUAZIZ	Université the Sfax Department of geology	Tunisie	samir.bouaziz@enis.rnu.tn
M.	HABIB ben TAHAR	BOUHAOUACH	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'OASIS DE CHENINI (ASOC)	Tunisie	asoc@planet.tn
M.	Rajeb	Boulharouf	Secrétariat UNCCD	UN	rboulharouf@unccd.int
M.	Alain	BOURBOUZE	Enseignant chercheur IAM	France	boubouze@iamm.fr
M.	Christophe	BOURDAIRE	CARI	France	jessica.bourdaire@voila.fr
M.	Hamadou	BOUREIMA	Mairie Lamordé	Niger	boureimadou@yahoo.fr
Mme	Françoise	BOUTONNET	CARI	France	francoiseboutonnet@tele2.fr
M.	Youssef	Brahimi	Mécanisme Mondial	UN	y.brahimi@ifad.org
M.	Christophe	BROSSE	Centre d'actions et de réalisations internationales	France	med@pseau.org
Mme	Martine	BURGER	CARI / GTD	France	cariassociation@yahoo.fr
M.	Patrice	BURGER	CARI / GTD	France	cariassociation@yahoo.fr
M.	Georges	Buttet	CARI / GTD	France	cariassociation@yahoo.fr
M.	Pascal	CADILHAC	Ancien Directeur des Prgm ONG ESSOR	France	pascalcadilhac@yahoo.fr
M.	Patrick	Caron	CSFD	France	patrick.caron@cirad.fr
M.	Henri	CARSALADE	Agropolis international	France	carsalade@agropolis.fr
Mme	Anne-Marie	CHAPELAN	Agence France Press	France	anne-marie.chapelan@afp.com
M.	Jean-Paul	Chassany	CSFDS INRA - UMR LAMETA (ENSAM/INRA)	France	chassany@ensam.inra.fr
M.	Jean-Baptiste	Chavannes	Mouvman Peyzan Papay	Haïti	mpphaiti@yahoo.fr
M.	Cédric	COQUET	Ong spiruline	France	spirulineetpartage@yahoo.fr
M.	Antoine	Cornet	IRD (CSFD)	Tunisie	antoine.cornet@ird.intl.tn
M.	Amadou	COULIBALY	Mairie de Bougoula	Mali	coulamadou2005@yahoo.fr
Mme	Djeneba	COULIBALY	Alliance Niger Nature (ANN)	Niger	alliancenniger_nature@yahoo.fr
Mme	Emma	CYPHER DOURNES		France	
M.	Malachie	Dakuyo	Art Consult & Développement	Burkina Faso	lemeleck@yahoo.fr
Mme	Caroline	DE MALET	Le Figaro économie	France	
M.	Georges	De Noni	IRD (CSFD)	France	denoni@mpl.ird.fr
	Marie-Laure	de Noray-Dardenne		France	mldenoray@hotmail.com
M.	René	DEJOUX	Toilettes du Monde	France	ferme-rolland@wanadoo.fr
Mme	Hawa Sow Cissé	DEMBELE	DCG Mali/ CCA-ONG	Mali	ascis2001@yahoo.fr
M.	Jean François	DESPRATS	BRGM	France	jf.desprats@brgm.fr
M.	Hama Arba	Diallo	Secrétariat UNCCD	UN	adiallo@unccd.int
M.	Ahmed Sékou	DIALLO	Association de formation et l'appui au développement	Mali	afad@arc.net.ml
M.	Anselm	DUCHROW	GTZ	Allemagne	anselm.duchrow@gtz.de
M.	Abdellahi Semane	EI Hassen	ONG ARBRE	Mauritanie	teydouma@yahoo.fr

M.	Richard	Escadafal	CSFD	France	richard.escadafal@cesbio.cnes.fr
Mr	Mohamed	EWANGAYE	PRODECAP SADAD - IPACC/AO	Niger	mohamed_ewangaye@yahoo.fr
M.	Marc	Fagot	Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable	France	marc.fagot@ecologie.gouv.fr
M.	Jean François	Faye	PRABIOC	Sénégal	jfvfaye@hotmail.com
Mme	Claire	FRADET		France	
M.	Jean-Luc	François	MAE	France	jean-luc.françois@diplomatie.gouv.fr
M.	Gérard	GARCIA	CARI	France	decourmon.gerard@wanadoo.fr
Mme	Estelle	Godart	MAE (DGCID)	France	estelle.godart@diplomatie.gouv.fr
M.	Jean-Yves	GrosClaude	AFD	France	grosclaudejy@afd.fr
M.	François	Guira	Union des Coopératives Industrielles et Artisanales du Burkina	Burkina Faso	sacca@fasonet.bf
Mme	Hélène	HAGEGE	LIRDEF	France	hhagege@univ-montp2.fr
M.	Moussa	HALILOU	Jeunesse Environnement Développement Démocratie JEDD	Niger	ong_jedd@yahoo.fr
M.	Morou	HAMADOU	Eau Vive Niger	Niger	hmorou@yahoo.fr
Mlle	Paule	Herodote	Mécanisme Mondial	UN	p.herodote@ifad.org
Mme	Janaïna	Herrera	MAE(NUOI)	France	janaina.herrera@diplomatie.gouv.fr
M.	Christian	HOUDUS	Eau vive	France	eauviveval@wanadoo.fr
M.	Alexandre	Ickowicz	CIRAD	France	alexandre.ickowicz@cirad.fr
M.	Abdoulaye	ISSA	CNCOD	Niger	abdl_issa@yahoo.fr
M.	Jean-Pierre	JAGER	CARI	France	jpjager@aol.com
M.	Jean-Paul	Jourdan	Technap	France	jourdan.j.paul@wanadoo.fr
M.	Malloum Abakar	Kaya	ONG-ALCMK	Tchad	malloumkaya@yahoo.fr
Mme	Angela	KENT		France	
M.	Achour	KHALDI	Chambre Nationale d'Agriculture	Algérie	aitali_b@yahoo.fr
M.	Youssef	KHELIF	ONG de Protection de l'environnement	Tunisie	youssefkhelifman@yahoo.fr
M.	Harouna	KINDO	Comité Permanent inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel	Burkina Faso	harouna.kindo@cilss.bf
M.	Jean	KOECHLIN	RIED	France	jean.koechlin@free.fr
M.	Philippe	LAMOTTE	Mlingua	France	
M.	Matthias	LANGE	Comité Permanent inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel	Burkina Faso	matthias.lange@laposte.net
M.	Henri Noel	LE HOUEROU	CSFD	France	
M.	Philippe	LHOSTE	ex CIRAD	France	lhosteph@wanadoo.fr
M.	Masse	LO	ENDA LEAD	Sénégal	lead-af@enda.sn
M.	Raymond	LOUSSERT	Association de la lutte contre la désertification pour la protection de l'environnement	Maroc	alcesdam@lesblancs.com
M.	Peter	MAC CAVANA		France	
M.	Aboukar	Mahamat	Réseau BDASC	Cameroun	yem_eau@yahoo.fr
Mlle	Annie	Maillard	CSFD-Agropolis International	France	maillard@agropolis.fr
M.	Bernard	MALLET		France	forets@cirad.fr
Mme	Carolina	MARTIN TIRAND	CISS	Italie	c.martin-tirand@cissong.org
M.	André	Marty	CSFD	France	a.marty@iram-fr.org
M.	Germain	Massy	Centre d'actions et de réalisations internationales	France	germain@cariassociation.org
Mlle	Sandrine	MATHON	Bénévole WWF	France	
M.	Peter	Mc CAVANA		France	

M.	Jean-Luc	MESSE	CARI	France	jimpmesse@hotmail.fr
Mme	Annick	MICHON	Conseil Régional de Picardie	France	amichon@cr-picardie.fr
M.	Robert	MOREZ	CARI	France	
M.	Jacques	MORIZOT	CARI	France	antispam@mailinblack.com
Mme	Philomène	MWAMBA KYUNGU	Femme et Environnement, Membre du RIOD/SADC/RDC	Congo	philomk@yahoo.fr
Mlle	Lauren	NAVILLE	Drylands Coordination Group	Norvège	info@drylands-group.org
M.	Jean Bosco	NDEREYIMANA	Association Burundaise pour le Développement National	Burundi	ngoabden@yahoo.fr
M.	Gos M'Bairô	NGONIRI	ACODE	Tchad	ngoniri.gos@intnet.td
M.	Mbaye	NIANG	CONGAD	Sénégal	congad@sentoo.sn
Mme	Justice	OLSSON		France	
M.	Salikou	OUATTARA	AMAPROS	Mali	amapros@datatech.toolnet.org amapros@afribone.net.ml
M.	Cheikhna A. Aidara	Ould Mohamed Lemine	Association pour la Protection de l'Environnement en Mauritanie APEM	Mauritanie	ongapem@caramail.com
M.	Sidi Mohamed	OULD TOUHAMI	Association pour la formation et le développement durable (AFDD)	Mauritanie	ongafdd@yahoo.fr
Mlle	Nora	Ourabah Haddad	FIPA - Fédération Internationale des Producteurs Agricoles	France	nora.ourabah@ifap.org
Mme	Monique	PETARD	CG34	France	mpetard@cg34.fr
Mme	Sandrine	PETRONILHO		France	
M.	Olivier	PIAU	CSFD	France	piau@agropolis.fr
M.	Michel	Popoff	CSFD	France	popoff@hermes.unice.fr
M.	Denys	Poulet	Association internationale forêts méditerranéennes AIFM	France	info@aifm.org
M.	Paul	RAVACHOL		France	
Mme	Khadija Catherine	RAZAVI	Center for Sustainable Development Studies and Application	Iran	khadija@cenesta.org
Mlle	Mélanie	Réquier-Desjardins	CSFD	France	melanie_requier@yahoo.fr
M.	Pierre	REVEL		France	revel.afvp@wanadoo.fr
Mme	Françoise	Reynier	CARI	France	fr.iris@free.fr
M.	Bertrand	REYSSET	Comité Permanent inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel	Burkina Faso	breyssset@yahoo.fr
M.	Jean-François	Richard	AFD	France	richardjf@afd.fr
Mlle	Marie	Romani	Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	France	marie_romani2002@yahoo.fr
M.	Jean Louis	ROUMEGAS	Adjoint Maire MTPL	France	jl@roumegas.com
M.	Gilles	Saint-Martin	CIRAD-PARIS	France	gilles.saint-martin@cirad.fr
Mr	Alboucader Haidara	Sandi	Alliance au Mali pour l'Environnement	Mali	haidarasandy@yahoo.fr
Mme	Roberta	SAPIO	petroltecnica	Italie	roberta.sapio@petroltecnica.it
M.	Mathieu	SAVADOGO	Association pour le Recherche et le Formation en Agro-Ecologie (ARFA)	Burkina Faso	arfa@fasonet.bf
Mlle	Pauline	Savary	Toilettes Du Monde (TDM)	France	contact@tdm.asso.fr
M.	Emmanuel	SECK	ENDA-ENERGIE	Sénégal	energy2@enda.sn
M.	Seydou	SEYNI	Programme de lutte contre l'ensablement dans le bassin du Niger	Niger	plice@abn.ne

M.	Jean-Michel	SIONNEAU	Programme UICN	Congo	Jean-Michel.Sionneau@iucn.org
Mr	Aymeric	Songy	FIDA	UN	a.songy@ifad.org
M.	Laurent	SOUCHON	CARI / GTD	France	laurent.souchon@9online.fr
Mme	Marjolaine	SOUCHON	CARI / GTD	France	
Mme	Mariame	SOW	PRONAT	Sénégal	pronat@enda.sn
Mme	Marie	TAMOIFO NKOM	Porte parole Jeunesse Africaine Sommet Afrique France / Bamako 2005	Cameroun	tamoifo@gmail.com
	Aida	TARHOUNI	Projet PAOTIC Appui organisations de base	Tunisie	Tarhouni_aida@yahoo.fr
Mme	Laurence	Teissier	Eau vive	France	laurence.teissier@eau-vive.org
M.	Laurent	TEZENAS	CARI	France	ecriscience@free.fr
M.	Mohamed	TOURAD	Tenmiya	Mauritanie	mohamed_tourad@yahoo.fr
M.	Bernard	Toutain	CSFD	France	b.toutain@sentoo.sn
Mr	Tiéfing	TRAORE	Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de Gestion des Questions Environnementales	Mali	tiefingtraore@yahoo.fr stp@timbagga.com.ml
M.	Marc	Trouyet	MAE(NUOI)	France	marc.trouyet@diplomatie.gouv.fr
Mme	Caroline	VALLUE CHENG		France	
Mme	Nathalie	VILLEMEJEANNE		France	villemejeanne@agropolis.fr
M.	Chansamone	VORAVONG	FORIM	France	cvoravong@free.fr
M.	Papa Mawade	WADE	ENDA Lead Afrique Francophone	Sénégal	genngoowadd@yahoo.fr
M.	Mouhamadou Amadou	Yall	ONG ARBRE	Mauritanie	myale2002@yahoo.fr
M.	Michael	Yanogo	Centre Ecologique Albert Schweitzer	Burkina Faso	ceas-rb@fasonet.bf
Mme	Saadia	ZAOUI	TICHKA	Maroc	asso.tichka@menara.ma
M.	Idrissa	ZEBA	Fondation Naturama	Burkina Faso	naturama@fasonet.bf
M.	Georges Ouindeyame	ZONGO	ADTAE	Burkina Faso	znb_lele@yahoo.com
M.	Philippe	ZOUNGRANA	Comité Permanent inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel	Burkina Faso	philippe.zougrana@cilss.bf



Florabora

